

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

**Université Mouloud MAMMERY de Tizi Ouzou**

Faculté de génie de la construction

**Département d'architecture**



**Mémoire de Master II en vue de l'obtention du diplôme d'architecte**

**Option : Architecture, ville et patrimoine**

**Atelier : Requalification urbaine, patrimoine, ambiances et projets**

**Intitulé : Maison Méditerranéenne des Arts et des Métiers d'Alger Métropole**

(MMAMAM)



**Présenté par**

Mr ADIL M'hamed

Mr BOUGHANI Aghilès

**Encadré par**

Mme LAOUES Souad

**Soutenu le 26 Juin 2018**

## **Remerciements**

Nous voulons exprimer notre profonde gratitude et amples remerciements à notre encadreur :

Mme LAOUES Souad pour l'effort qu'elle a fourni pour nous encadrer aussi ses conseils, son soutien constant, sa disponibilité, et sa patience envers nous.

Nos remerciements chaleureux et anticipés vont aux membres de jury qui vont consacrer une partie de leurs temps pour examiner et évaluer notre travail.

Nous adressons des remerciements particuliers à Mr STITI Kamel membre du Centre National de Recherches Archéologiques ainsi que l'équipe du Centre des Arts et de la Culture du Palais des Raïs (Bastion 23) qui nous ont accueillis chaleureusement et qui nous ont donné le support de travail nécessaire pour la réalisation de ce travail.

Nous tenons à remercier tous nos professeurs du département d'architecture et en particulier, nos enseignants qui ont travaillé fermement, pour leurs efforts fournis durant notre cursus universitaire.

Nous remercions aussi tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce modeste travail.

Enfin, nul mot ne peut exprimer notre gratitude à nos très chers parents qui nous ont soutenus tout au long de notre cursus.

## Dédicaces

A la mémoire d'**Amar Haroun**.

Je dédie ce modeste travail à

**Mes parents**, à leur effort et abnégation. Ils ont fait de moi ce que je suis aujourd'hui et j'espère les rendre fiers ;

**Mon frère Amar**, au nom de tout ce qu'on a partagé ;

**Mes meilleurs amis Noureddine** et **M'hamed**, plus que des amis, des frères. Restons inséparables malgré la distance que je vous souhaite de prendre ;

**Tous mes amis**, les incontournables **Yacine** « Mr Sagesse », **Hanane** la Diva, **Hassina** la meilleure, **Buxalfa** le maître parieur, **Rafik** le fêtard qui me ressemble, la généreuse **Samah**, l'Européen **Samir** et ma confidente **Lisa** ;

**Mes frères arbitres Mohand Arezki** et **Amar** pour qui je souhaite de longues carrières et tous mes vœux au passage à la famille de l'arbitrage ;

**Mes amis d'enfance Ali** et **Ramdane** avec qui ... « la terre avait bon goût » ;

**Toute ma famille**, particulièrement **Setti Ouardia** à qui je souhaite longue vie ;

**La Mifa' d'Arch-Echo**, famille avant d'être club ;

Tous mes enseignants côtoyés dans mon cursus scolaire, du primaire à l'universitaire, en l'occurrence **Mme MESLOUB Yasmina**, qui a été une deuxième mère pour moi ;

**Mes colocataires d'atelier**, **Fadhma**, **Sabiha**, **Samira**, **Maissa**, **Abdelghafour**, **Nabila**, **Kahina**, **Khadidja**, **Sihem**, **Soraya**, merci pour toutes ces barres de rires interminables et ces moments délicieux dont nous nous souviendrons longtemps ;

**La promo 2018**, un clin d'œil à vous tous ;

Enfin, à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail, en particulier **Nabila Bel** et **Kenzo Makenzi**. Un grand merci pour votre aide si précieuse.

Comment finir et oublier ceci

A la lionne de **Sabrina**, Special dedication for you

... my inspiration.

Chaleureusement Aghilès.

## Dédicaces

Je remercie, en premier lieu, le bon dieu de m'avoir donné la volonté et le courage pour mener à fin ce travail.

Je dédie ce modeste travail à

**Mes parents**, pour avoir toujours été là à mes côtés et leur soutien indéfectible qui me porte en avant ;

**Ma grand-mère**, en particulier, ma force et mon inspiration qui fait de moi l'homme que je suis aujourd'hui ;

**Mes sœurs**, *Katia, Ania et Damia*, pour leur dévouement continu à la famille et leur encouragement inestimable dont elles me font part ;

**Mon petit frère**, *Younes*, mon fidèle bras droit ;

**Mes tantes et mes oncles, et leurs enfants**, à leur aide ;

**Les frères de la vie**, *Yacine, Noureddine, Hamouche, Samir, Aghilès, Boukhalfa, Rafik* ;

**Au groupe des Zoulous**, *Hanane, Sabrina, Hassina, Lysa, Samah* ;

**Aux camarades du box** ; au nom de tous les moments chaleureux passés ensemble ;

A tous les étudiants de la promo 2018 ;

Enfin, à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration de ce travail.

Cordialement M'hamed

## **Introduction à l'option**

### ***Option : Architecture ville et patrimoine Requalification et projet urbain***

L'option requalification et projet urbain est transcrite dans une démarche respectueuse du patrimoine comme ressource et donnée majeure pour la reconquête des espaces urbains. Ces derniers ont été soumis à des mutations au gré du temps, de l'histoire et tout particulièrement des systèmes économiques mis en place. Cette situation est d'autant plus observée depuis quelques décennies où le système industriel qui dominait depuis le XIXe siècle, a subi de profondes transformations, voire effondrement pour céder la place au système qualifié de conséquence de post-industriel. A ces effets de bouleversement économique, se joignent les impératifs de compétitivité, d'attractivité et de métropolisation pour voir les villes se transformer avec des conséquences spatiales visibles, engendrant souvent des espaces déçus, en déshérence, les friches. Ces espaces souvent dégradés, en perte de leur usage et leur fonction, constituent un enjeu socioéconomique et des lieux en quête de reconversion et de réutilisation.

La requalification dans le cadre d'un projet urbain de ces espaces, sera orchestrée par des interventions fondées sur l'identification des qualités à valoriser et les ressources patrimoniales caractérisant ces sites. Celles-ci connaissent de plus en plus de regain d'intérêt pour être de véritable enjeu dans l'opération de requalification favorisant l'attractivité, et le caractère paysager.

Notre option peut aussi bien porter sur les centres historique véritable terreau culturel d'où l'on pourrait puiser cette qualité spatiale disparue, que sur les espaces plus contemporains tels les ensembles d'habitat collectifs (les ZHUN...), l'espace portuaire ancien ainsi que les friches industrielle, militaires...etc.

La reconquête effective de ces espaces, requière des interventions spécifiques, à la recherche d'un meilleur cadre de vie. Le projet se veut intégré à une dimension socio-culturelle forte pour promouvoir un renouvellement urbain respectueux du patrimoine, répondre aux exigences d'un nouveau mode de vie moderne, favoriser l'attractivité et par là même l'image de la ville et assurer la pérennité identitaire.

L'objectif est de répondre à ces préoccupations avec un projet urbain comme outil opérationnel à même de traduire les aspects socioculturels et environnementaux du site et

devenir le catalyseur d'un processus de dynamisme urbain, de renouveau, de convivialité et de mixité sociale.

Dans une pensée novatrice, Patrick Geddes définit la ville comme « organisme vivant », « une structure mêlée » où s'interconnectent ses immeubles et ses espaces publics, où le choix d'intervention de requalification est qualifié par l'auteur de « chirurgie conservatrice ». Il assimile ainsi le renouvellement urbain à un renouvellement cellulaire d'où la réplication de l'espace urbain.

La requalification urbaine est devenue une des préoccupations du développement durable (lutte contre l'étalement urbain, intégration de l'histoire et de l'héritage dans la ville, développement des centres urbains anciens, réappropriation des espaces publics et friches diverses, et protection des formes urbaines héritées et espaces verts, régénération des lieux de mémoire à l'abandon ... etc.

Le projet de requalification favorise le caractère culturel et historique du lieu, la continuité, la perméabilité, l'attractivité, le confort, la sécurité, la mobilité, l'accessibilité, la mixité et cohésion sociale, la durabilité, l'adaptation et flexibilité des espaces et une ergonomie spatiale. Ces derniers sont souvent caractérisés par le développement d'une image contemporaine et nouvelles traduisant des spécificités ambiançales : ambiances et environnement (éléments naturels morphologiques, formes urbaines diverses, image, ...), ambiances et projet (références, application, conception, dispositif spatial, prototypes, programmation, représentation, étude...) et enfin ambiances et patrimoine (lumière, scénographie,...). La qualification de l'ambiance sera fondée sur le stimulus comme signal physique transmis par l'utilisateur (organes sensoriels) qui dans le cadre du patrimoine devient complexe par absence de l'usage d'autan mais que des moyens modernes peuvent recréer et mettre en scène.

Le projet architectural sera un outil de conciliation entre la ville et l'architecture dans la traduction complète ou partielle des concepts liés aux objectifs de l'opération de requalification. Il participe ainsi à la conception d'une image nouvelle de la ville en s'appuyant sur les données du contexte tout particulièrement les ressources patrimoniales culturelles, environnementales et paysagères. Le projet peut intégrer des formes nouvelles dans un lieu de mémoire avec la capacité à transformer la ville pour renouveler son image d'une part et réinventer son espace par des articulations « Plugger » d'autre part.

L'enseignante

*M<sup>me</sup> Laoues Souad*

## Résumé

La requalification des espaces urbains dans une optique de développement durable semble être une réponse judicieuse aux grands problèmes que connaît la ville d'Alger globalement ou le quartier historique de la marine en particulier. Son devenir est au cœur des réflexions qui occupent les esprits actuellement et animent les débats idéologiques. Notre travail a pour objet de cerner la problématique de revitalisation et de redynamisation des ensembles historiques qui composent ce patrimoine l'ayant marqué à travers le temps depuis plus de deux mille ans. Ces témoins de notre passé pluriel sont porteurs d'histoire, de mémoire ou bien d'identité, et qui sont, actuellement marginalisés.

Notre projet porte comme objectif principal, la reconquête des espaces publics de ce quartier, la réconciliation entre toutes les valeurs patrimoniales (culturelles et naturelles) et enfin la valorisation des espaces délaissés à haute valeur historique dans cette armature spatiale riche de son passé civilisationnel.

Le travail tenterait de répondre à ces objectifs à travers la conception d'une architecture intégrée plus valorisante qu'un musée-conservatoire. Il s'agit d'une maison alliant les aspects significatifs de l'histoire des lieux, le respect de l'environnement immédiat et l'intégration de la dimension participative pour la mise en valeur du site et de son potentiel culturel (arts, métiers, savoir-faire...). Ce dernier, vulnérable et menacé, devient la source de réflexion, de reconnaissance et de transmission qu'il faudra préserver et valoriser à travers un projet moderne à même de pérenniser la mémoire des lieux pour un tourisme culturel durable.

**Mots clés :** Requalification, maison méditerranéenne, quartier de la marine, musée, savoir-faire, héritage patrimonial, tourisme culturel.

## Sommaire

Remerciements	
Dédicaces	
Introduction à l'option	
Résumé	
Sommaire	
Liste des figures	

### Chapitre introductif

Introduction	15
I. Problématique générale	16
II. Problématique spécifique	16
III. Hypothèses	16
IV. Objectifs	17
V. Méthodologie d'approche	17

### Chapitre I : Approche théorique

1. Patrimoine notion et définitions	20
1.1. Catégorisation du patrimoine	20
1.1.1. Le patrimoine naturel	20
1.1.2. Le patrimoine culturel	20
1.1.2.a. Le patrimoine immatériel	21
1.1.2.b. Le patrimoine matériel	21
1.2. Evolution de la notion du patrimoine	26
1.3. Protection du patrimoine	27
1.3.1. A l'échelle internationale	27
1.3.2. A l'échelle nationale	27
• La notion de secteur sauvegardé	28
• Outils de protection	28
2. La requalification urbaine	29
2.1. Notion et définitions	29
2.2. Opérations de requalification	29
2.2.1. Restructuration et régénération	29
2.2.2. Reconversion	29
2.2.3. Rénovation	29
2.2.4. Restauration	30
2.2.5. Réhabilitation	30
2.2.6. Réutilisation	30
3. Référents / exemples de requalification	30
3.1. Le musée de la civilisation celtique	30
3.2. L'aire de vision du viaduc de Millau	32
4. Conclusion	33

## Chapitre II : Approche contextuelle

1.	La ville d'Alger.....	36
1.1.	Présentation de la ville.....	36
1.2.	Situation géographique.....	36
2.	Quartier de la marine.....	37
2.1.	Choix du site.....	37
2.2.	Présentation du quartier.....	37
2.3.	Situation et limites.....	38
2.4.	Lecture historique.....	38
2.4.1.	Epoque précoloniale.....	39
2.4.2.	Epoque coloniale.....	42
2.4.3.	Epoque postcoloniale.....	42
2.5.	Lecture analytique.....	43
2.5.1.	Accessibilités et système viaire.....	43
2.5.2.	Trame urbaine et tissus de composition.....	44
2.5.3.	Monuments historiques.....	45
2.5.4.	Espaces publics.....	47
2.5.5.	Paysages urbain et naturel.....	49
2.6.	Diagnostic urbain.....	51
2.7.	Plan d'actions.....	53

## Chapitre III : Approche architecturale

Introduction.....	56	
1.	Choix du thème.....	56
2.	Présentation du thème.....	56
2.1.	Définition du tourisme culturel.....	56
2.2.	Définition de la maison des arts et métiers.....	57
2.3.	Objectifs.....	57
3.	Analyse d'exemples de référence.....	57
3.1.	Villa Méditerranée à Marseille.....	57
3.2.	Musée des Civilisation de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM).....	60
3.3.	Synthèse des références contextuelles.....	64
4.	Programme surfacique du projet.....	65
5.	Présentation du site d'intervention.....	66
5.1.	Etat des lieux.....	66
5.1.1.	Choix de la parcelle.....	66
5.1.2.	Limites, surface et topographie.....	67
5.1.3.	Environnement immédiat.....	68
5.1.4.	Composante typo morphologique de l'environnement immédiat.....	69
5.2.	Intégration de la mosquée dans le projet de la MMAMAM.....	71
5.2.1.	Histoire de la mosquée.....	71
5.2.2.	Le personnage historique.....	71

5.2.3.	Fréquentation du lieu.....	71
5.2.4.	Le devenir de la mosquée et sa nouvelle fonction.....	71
6.	Genèse du projet.....	72
7.	Descriptif du projet.....	74
7.1.	Accessibilités.....	76
7.2.	Fonctionnement spatial.....	77
7.3.	Lecture des façades.....	78
7.4.	Procédé constructif.....	80

### **Conclusion générale**

### **Références bibliographiques**

### **Annexes**

## Liste des figures

Chapitre I : Approche théorique	Page
<b>Fig 1.1.</b> Ruines romaines en Italie	20
<b>Fig 1.2.</b> Bai Dinh, Trang An. Vietnam	20
<b>Fig 1.3.</b> Inzad chez les Touaregs	20
<b>Fig 1.4.</b> Créations artisanales de la Casbah	21
<b>Fig 1.5.</b> Tombeau Imedghassen, Batna	21
<b>Fig 1.6.</b> Timgad, Sétif	21
<b>Fig 1.7.</b> Village typique kabyle	21
<b>Fig 1.8.</b> Vue aérienne sur la Casbah	22
<b>Fig 1.9.</b> Ruines romaines, Tipaza	22
<b>Fig 1.10.</b> Basilique Saint-Augustin, Annaba	22
<b>Fig 1.11.</b> Sidi abderrahmane	23
<b>Fig 1.12.</b> Sidi Ramdane	23
<b>Fig 1.13.</b> Musée des Beaux-Arts, El-Hamma	23
<b>Fig 1.14.</b> Villa Abdelatif	23
<b>Fig 1.15.</b> Basilique Sacré-Coeur	23
<b>Fig 1.16.</b> La Grande Poste, Alger	24
<b>Fig 1.17.</b> Ex bibliothèque nationale	24
<b>Fig 1.18.</b> Climat de France	24
<b>Fig 1.19.</b> Ex-siège de la Dépêche	24
<b>Fig 1.20.</b> Le théâtre national, Alger	24
<b>Fig 1.21.</b> Notre Dame d'Afrique	24
<b>Fig 1.22.</b> Musée du Bardo, El Hamma	24
<b>Fig 1.23.</b> Jardin d'essai, El Hamma	25
<b>Fig 1.24.</b> Jardin de Prague	25
<b>Fig 1.25.</b> Balcon Saint Raphaël	25
<b>Fig 1.26.</b> Place de l'Emir	26
<b>Fig 1.27.</b> Place des Martyrs	26
<b>Fig 1.28.</b> Parc Greenpolis, reconversion d'une friche industrielle en artisanat	29
<b>Fig 1.29.</b> Château Astley à Warwickshire	29
<b>Fig 1.30.</b> Arc de triomphe Heidentor en Autriche	30
<b>Fig 1.31.</b> Réhabilitation d'une maison verte en Estonie	30
<b>Fig 1.32.</b> Le musée de la civilisation celtique	31
<b>Fig 1.33.</b> L'intérieur du musée de la civilisation celtique	31
<b>Fig 1.34.</b> Reconstruction du bassin (musée de la civilisation celtique)	31
<b>Fig 1.35.</b> Les fouilles en cours d'exécution (musée de la civilisation celtique)	31
<b>Fig 1.36.</b> Aire de vision du viaduc de Millau	32
<b>Fig 1.37.</b> Vue du pont de Millau depuis l'aire de vision	32
<b>Fig 1.38.</b> Vue de l'aire de vision de Millau depuis la route	32
<b>Fig 1.39.</b> Hall accueil de l'aire de vision de Millau	33
<b>Fig 1.40.</b> Entrée de l'aire de vision de Millau	33
<b>Fig 1.41.</b> Salles de projection interactives (aire de vision de Millau)	33
<b>Fig 1.42.</b> Salles de projection interactives (aire de vision de Millau)	33
<b>Fig 1.43.</b> Croquis de la requalification de l'ancienne ferme en une aire de vision. Millau	34

<b>Chapitre II : Approche contextuelle</b>		<b>Page</b>
<b>Fig 2.1.</b> Vue sur Alger centre à partir des hauteurs d'El Hamma		36
<b>Fig 2.2.</b> Vue sur Alger centre à partir des hauteurs de la Casbah		36
<b>Fig.2.3.</b> Vue d'Alger la nuit		37
<b>Fig 2.4.</b> Situation du quartier de la marine par rapport à Alger centre		37
<b>Fig 2.5.</b> Délimitation du secteur sauvegardé de la Casbah		38
<b>Fig 2.6.</b> Représentation du comptoir phénicien		39
<b>Fig 2.7.</b> Reprise des terres par les Romains		40
<b>Fig 2.8.</b> Arrivée des Romains sur les côtes algéroises.		40
<b>Fig 2.9.</b> Invasion des Vandales		41
<b>Fig 2.10.</b> Développement de la ville sous les Ottomans		41
<b>Fig 2.11.</b> Alger à l'époque française		42
<b>Fig 2.12.</b> Alger indépendante		42
<b>Fig 2.13.</b> Résultante des transformations de la ville d'Alger		43
<b>Fig 2.14.</b> Carte des accès du quartier de la marine		43
<b>Fig 2.15.</b> Carte des tissus (Alger)		44
<b>Fig 2.16.</b> Hiérarchisation des tissus urbains d'Alger		45
<b>Fig 2.17.</b> Monuments historiques à proximité de la place des martyrs		46
<b>Fig 2.18.</b> Cartes des équipements et des espaces publics (Alger)		47
<b>Fig 2.19.</b> Les places publiques du quartier de la marine		47
<b>Fig2.20.</b> Place Ibn Badis		48
<b>Fig 2.21.</b> Place Ounouri		48
<b>Fig 2.22.</b> Sahat laawad		48
<b>Fig 2.23.</b> Place des martyrs		48
<b>Fig 2.24.</b> Fouilles archéologiques au cœur de la place des martyrs		49
<b>Fig 2.25.</b> Façade urbaine du front de mer d'Alger centre		49
<b>Fig 2.26.</b> Profil du boulevard Taleb Abderahmane		49
<b>Fig 2.27.</b> Profil sur le boulevard du square Port-Saïd		49
<b>Fig 2.28.</b> Paysage et environnement immédiat de la place des martyrs		50
<b>Fig 2.29.</b> Diagnostic urbain sur le quartier de la marine		52
<b>Fig 2.30.</b> Plan d'actions urbaines		54
<b>Chapitre III : Approche architecturale</b>		<b>Page</b>
<b>Fig 3.1.</b> Villa Méditerranée de face		58
<b>Fig 3.2.</b> Villa Méditerranée la nuit		58
<b>Fig 3.3.</b> Villa Méditerranée de profil		58
<b>Fig 3.4.</b> Coupe longitudinale de la Villa Méditerranée		58
<b>Fig 3.5.</b> Plan sous-sol de la Villa Méditerranée		58
<b>Fig 3.6.</b> Villa Méditerranée, façade Nord		59
<b>Fig 3.7.</b> Plan du RDC de la Villa Méditerranée		59
<b>Fig 3.8.</b> Plan du 1 <sup>e</sup> étage de la Villa Méditerranée		59
<b>Fig 3.9.</b> Plan du 2 <sup>e</sup> étage de la Villa Méditerranée		59
<b>Fig 3.10.</b> Plan du 3 <sup>e</sup> étage de la Villa Méditerranée		59
<b>Fig 3.11.</b> Vue d'ensemble de la Villa Méditerranée		60
<b>Fig 3.12.</b> Vue aérienne sur le MuCEM		60
<b>Fig 3.13.</b> Vue de face du MuCEM		61
<b>Fig3.14.</b> Passerelle du MuCEM		61
<b>Fig3.15.</b> Enveloppe du MuCEM		61
<b>Fig 3.16.</b> Vue d'ensemble du MuCEM		62

<b>Fig 3.17.</b> Plan du RDC du MuCEM	62
<b>Fig 3.18.</b> Plan du 1e étage du MuCEM	62
<b>Fig 3.19.</b> Plan du 2e étage du MuCEM	63
<b>Fig 3.20.</b> Plan de la terrasse du MuCEM	63
<b>Fig 3.21.</b> Double peau du MuCEM	63
<b>Fig 3.22.</b> Photo de l'architecte à l'intérieur du MuCEM.	63
<b>Fig 3.23.</b> Bâtiment à Alger	64
<b>Fig 3.24.</b> Maison de la Casbah	64
<b>Fig 3.25.</b> Série de kbou	64
<b>Fig 3.26.</b> Portes des accès à la mosquée Ali Bitchin	64
<b>Fig 3.27.</b> Esplanade - projet Agence Wilmotte/Cabinet Artefact	65
<b>Fig 3.28.</b> Schéma explicatif du choix de la parcelle résultant d'axes patrimoniaux	67
<b>Fig 3.29.</b> Limites, surface et relief de la parcelle du projet	68
<b>Fig 3.30.</b> Etat des lieux et état du bâti	68
<b>Fig 3.31.</b> Façades des constructions avoisinantes la parcelle du projet	70
<b>Fig 3.32.</b> Mosquée Ali Betchin en 1965	71
<b>Fig 3.33.</b> Mosquée Ali Betchin en 1965	72
<b>Fig 3.34.</b> Vue aérienne de la MMAMAM	74
<b>Fig 3.35.</b> Travail d'ébéniste	75
<b>Fig 3.36.</b> Couffins en osier	75
<b>Fig 3.37.</b> Ceinture en or traditionnelle	75
<b>Fig 3.38.</b> Produits de maroquinerie traditionnelle en cuir	76
<b>Fig3.39.</b> Verres décorés	76
<b>Fig 3.40.</b> Objets ménagers	76
<b>Fig 3.41.</b> Vue aérienne de la MMAMAM	77
<b>Fig 3.42.</b> Façade principale de la MMAMAM	78
<b>Fig 3.43.</b> Façade Sud de la MMAMAM	79
<b>Fig 3.44.</b> Façade Ouest de la MMAMAM	79
<b>Fig 3.45.</b> Façade Nord de la MMAMAM	80
<b>Fig 3.46.</b> Croquis d'ensemble de MMAMAM	81

# Chapitre introductif

« L'architecture est le grand livre de l'humanité, l'expression principale de l'homme à ses divers états de développement, soit comme force, soit comme intelligence ».

**Victor HUGO**

## Introduction

L'identité de tous les peuples, est étroitement liée à son patrimoine. Ce dernier permet de comprendre le passé d'une société pour mieux orienter son avenir.<sup>1</sup>

Cet héritage du passé est d'ailleurs le garant de la mémoire et de la culture d'un peuple, le témoin de son savoir-faire, de sa créativité et de son histoire ancienne ou récente que nous devons transmettre aux générations futures, il représente une source d'inspiration intarissable.

La notion de patrimoine et son devenir est évolutive. De nos jours, elle éveille les consciences des sociétés à travers le monde et devient un outil identitaire. Le patrimoine bâti est aujourd'hui au centre des champs de recherche et suscite de nombreux débats quant à sa conservation.

Jean Davallon<sup>2</sup> précise que l'accès physique aux biens patrimoniaux permet de voir, et de découvrir, mais il est suivi aussi d'un bénéfice symbolique d'éducation, émotion, connaissance, mémoire... etc.

Si en Europe la conscience patrimoniale vis-à-vis des édifices du 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle a commencé à se construire, dès la fin des années 1960, l'intérêt qu'il suscite en Algérie reste très timide et limité à quelques cas d'édifices et de sites historiques.

En effet chaque époque de l'histoire est venue déposer sans trop de précaution sa marque sur celles des générations précédentes.<sup>3</sup>

L'architecture et l'urbanisme des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles constituent un élément fort du paysage urbain d'Alger. Ce patrimoine reste aujourd'hui méconnu et peu documenté, en dépit de sa richesse et de sa diversité. Si la charge émotionnelle à laquelle est associé cet héritage, est omniprésente, car lié à la période coloniale, il n'en demeure pas moins digne d'intérêt.<sup>4</sup>

Les composantes de cet héritage peuvent être matérielles ou immatérielles, orales ou écrites, enfouies ou apparentes. Parmi ces catégories un fleuron nous a interpellés récemment, le patrimoine archéologique. En effet, celui qui caractérise tout le territoire de l'Algérie riche de sa stratification historique. A titre d'exemple les vestiges archéologiques révélées au public sur la place des martyrs qui sont considérés comme une richesse non renouvelable et un véritable témoin de notre passé multimillénaire. Il transcrit de la manière la plus expressive l'histoire de nos civilisations.

Cet espace hautement symbolique du quartier de la marine est un lieu conservé et enfouis dans les profondeurs de ses sols. Il est chargé d'histoire et de mémoire, il est aujourd'hui un

<sup>1</sup> Benseddik-Souki- Habiba, Juin 2012, « La valorisation des monuments historiques en Algérie le cas du palais de l'Agha à Ferdjioua ». p.2.

<sup>2</sup> Jean Davallon est muséologue, directeur à l'Université d'Avignon et du Pays Vaucluse (UAPV) 1, du Programme international de doctorat Muséologie, médiation, patrimoine.

<sup>3</sup> Philippe Panerai, « Analyse Urbaine », édition Parenthèses ; 1980.

<sup>4</sup> B.Aiche, F.Cherbi, L.Oubouzar. « Patrimoine architectural et urbain des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles en Algérie », « Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés », [PDF]. <http://www.ummo.dz>.

facteur du développement social et économique et un élément identitaire transmissible aux générations futures.

De ce fait, notre site se démarque avec une polyvalence caractérisée par une multitude de vocations :

- **muséographique** par rapport aux ruines archéologiques qui y sont exposées ;
- **économique** de par ses rues marchandes qui se révèlent des scènes d'activités sociales quotidiennes ;
- **culturelle** du fait qu'il soit au centre d'innombrables monuments historiques à valeur patrimoniale et un pôle d'attraction des civilisations méditerranéennes à travers le temps ;
- et enfin **touristique**, déjà présente mais souvent orientée vers des lieux réduits ponctuels. Une articulation entre toutes les valeurs culturelles, les sites historiques, curiosités et lieux de mémoire, s'avère indispensable.

C'est pourquoi l'opportunité d'un vide urbain délaissé et mal approprié pour pouvoir lui conférer certaines nouvelles affectations nécessaires pour la promotion de ce quartier et de son potentiel patrimonial pour en faire un projet de requalification basée sur les valeurs culturelles multiples du quartier.

## I. Problématique générale

Au titre de ce que nécessite le quartier de la marine pour se revitaliser et se régénérer, les questionnements peuvent s'énoncer comme suit :

- Dans quelles mesures l'intervention sur les espaces publics ainsi que les formes urbaines contribuent-elles à la création et la génération des ambiances dans ce site à caractère socioculturel et économique très significatif, afin de pouvoir lancer un programme complémentaire à même de requalifier la place des martyres d'une part et de recomposer la ville dans un système intégré socialement et économiquement d'une autre part ?
- Par quel moyen pourrions-nous transcrire un tissu chargé de mémoire, porteur de civilisations et de cultures anciennes dans une dynamique urbaine naissante et moderne, tout en drainant les populations à un tourisme culturel et patrimonial à travers l'organisation de parcours et des séquences significatives pouvant intégrer l'ensemble des ressources patrimoniales mises en réseaux ?

## II. Problématique spécifique

Peut-on valoriser les divers atouts de notre site à travers la conception d'un projet architectural à vocation culturelle, éducative et attractive dédié à la diffusion des cultures locales, à la transmission des savoir-faire pour la pérennisation ainsi que la préservation des ressources multiples présents sur le site dans un ensemble globalisant ?

## III. Hypothèses

Pour tenter de répondre aux problématiques présentées précédemment nous tenterons de poser les hypothèses suivantes :

- L'élaboration d'un support théorique relatif au patrimoine bâti et la requalification urbaine basé sur le potentiel inhérent au site d'intervention permettrait la conception d'un projet urbain cohérent pouvant assurer une interconnexion entre les entités urbaines et requalifier les espaces en dégénérescence souvent caractérisés par des valeurs patrimoniales.
- Contrôler la croissance urbaine et assurer une fluidité urbaine avec la composition des percées vers la mer, entre les entités et la multiplication des parcours transversaux et des séquences multiples hiérarchisés (parcours patrimonial, touristique, culturel...).
- Concevoir un projet architectural dédié aux savoirs et à la culture serait à même de rassembler l'intérêt porté aux monuments historiques et de les revitaliser et les promouvoir dans une dynamique urbaine intégrée garantissant leur animation et la continuité de circuits dédié au tourisme.

#### **IV. Objectifs**

- Sensibiliser les citoyens sur la valeur de ce patrimoine et les inciter à participer à sa préservation.
- Mettre en valeur les ressources patrimoniales et architecturales du contexte d'étude, en vue de favoriser un développement culturel profitable à tous (citoyens, touristes, professionnels ...).
- Revaloriser les richesses du quartier de la marine tout en instaurant un dialogue d'échange et de transmission.
- Réconcilier le quartier avec la casbah qui constitue son identité à travers un projet contemporain et prolonger les espaces publics au-dedans et au dehors de leurs limites physiques.
- Concevoir un projet offrant une attractivité qui renforce l'image du quartier et lui confère un cachet touristique et moderne.

#### **V. Méthodologie d'approche**

Pour mener à bien ce travail de fin de cycle nous allons tenter de répondre aux problématiques et atteindre nos objectifs, et pour y parvenir nous avons scindé ce travail en trois chapitres :

##### **Chapitre I : Approche théorique comme fondement du projet**

Il s'agit d'un corpus théorique qui regroupe quelques notions et généralités liées au patrimoine de manière générale, particulièrement l'espace urbain, ses composantes, les interventions relatives à leur identification, valorisation et intégration à la dynamique urbaine. Des référents de cette requalification contextualisée sont aussi intégrés comme source de conceptualisation assimilée.

##### **Chapitre II : Approche contextuelle**

Il sera consacré à l'étude du contexte du site d'intervention afin de ressortir toutes ses caractéristiques (historiques, morphologique, spatiale, patrimoniale...) et ses valeurs culturelles à même de comprendre la composante urbaine et appréhender son potentiel patrimonial comme source de développement et d'attractivité. Relever les contraintes et les atouts et reconstruire la ville avec l'intention de requalifier et de réorganiser l'existant dans le

respect de l'intégrité des éléments de permanences et leur intégration à la nouvelle dynamique de la ville.

### **Chapitre III : Approche architecturale**

C'est l'étape où on développera une action parmi celles proposées dans le cadre du projet urbain, notre œuvre « *Maison Méditerranéenne des Arts et Métiers d'Alger Métropole* », comme musée des savoirs et civilisations, est proposé comme réponse aux problèmes et dysfonctionnements constatés à l'échelle du quartier mais aussi à la recherche d'un caractère du site plus approprié et en adéquation avec la mémoire des lieux et leur signification notamment le lien à la mosquée, à l'existant, aux pratiques de l'habitat de la Casbah et aux grand espace central chargé d'histoire qui est la place des martyrs. Notre projet sera circonscrit dans un contexte intégré, il assurera l'ouverture et l'articulation du projet sur son contexte immédiat (l'ouverture vers la place des martyrs et le rôle de seuil pour la Casbah) contribuant ainsi au paysage urbain du quartier. Il prendra aussi en charge la reconquête du patrimoine culturel délaissé de la région, et constituera de ce fait un véritable lieu de diffusion de la culture.

Une analyse d'exemples de référence a été effectuée afin de mieux cerner la thématique, mais aussi élaborer un glossaire de concepts et des pistes programmatrices pour l'accomplissement de ce travail.

# **Chapitre I**

## **Approche théorique**

« Tout devient patrimoine: l'architecture, les villes, le paysage, les bâtiments industriels, les équilibres écologiques, le code génétique ».

**Marc GUILLAUME**

## 1. Patrimoine notion et définitions

L'expression patrimoine désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé: œuvres et chefs-d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir-faire des humains.<sup>1</sup>

Ce terme désigne l'ensemble des richesses du monde naturel, culturel ou historique héritées du passé et transmise à une collectivité qui doit les préserver pour les transmettre aux générations suivantes et assurer une forme de pérennité et de continuité historique.<sup>2</sup>

### 1.1. Catégorisation du patrimoine

#### 1.1.1. Le patrimoine naturel

Tout ce qui fait la richesse et la diversité de la nature constituent le patrimoine naturel: il est formé par les ressources naturelles comme l'air et l'eau et par toutes les formes de la vie animale et végétale présentes dans la nature, il comprend aussi les montagnes, les océans, les mers et les fleuves, les déserts et les cascades.

#### 1.1.2. Le patrimoine culturel

Le patrimoine culturel est constitué de toutes les œuvres d'arts mais aussi toutes les traditions issues des siècles précédents. Il comprend :

##### 1.1.2.a. Le patrimoine culturel immatériel

Le patrimoine immatériel se résume dans les pratiques, les représentations, les expressions, les connaissances, les savoir-faire que les communautés et les groupes reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel; les modes de sociabilité et de formes particulières d'organisation sociale.<sup>3</sup>



**Fig 1.1.** Ruines romaines en Italie  
Source : canstockphoto.fr



**Fig 1.2.** Bai Dinh, Trang An, Vietnam  
Source: goasiatravel.com



**Fig 1.3.** Inzad chez les Touaregs  
Source : pinterest.com

<sup>1</sup> Françoise CHOAY. 2007. « Allégorie du patrimoine ». Edition Seuil. Paris

<sup>2</sup> Charte de Venise. 1964

<sup>3</sup> BALLOUL.N. 2017. Cours Master I. « Patrimoine, histoire et théorie ». UMMTO

### 1.1.2.b. Le patrimoine culturel matériel

Les groupes de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur organisation, de leur architecture, de leur unité ou de leur intégration dans le paysage ont une valeur culturelle exceptionnelle du point de vue de l'anthropologie, de la géographie, de l'histoire, de l'art, de l'esthétique et de la science de l'ingénierie.<sup>4</sup>

- **Le patrimoine matériel mobilier**

Les créations artistiques, les œuvres de culture populaires, les archives, les collections publiques et privées, les objets ethnologiques, le mobilier urbain, les monuments commémoratifs ou funéraire.<sup>5</sup>

- **Le patrimoine matériel immobilier**

Il comprend des groupes de constructions isolées ou réunies, des éléments ou des structures de caractère archéologiques, des sites: œuvres de l'homme ou œuvre conjuguées de l'homme et de la nature, appelés paysages culturels ainsi que le patrimoine industriel.<sup>6</sup>

#### *Le patrimoine archéologique*

Le patrimoine archéologique englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé.<sup>7</sup>

#### *Le patrimoine architectural*

Toute l'architecture populaire et vernaculaire ainsi que l'architecture des ensembles ruraux. Il se caractérise essentiellement par des monuments.

#### *Le patrimoine urbain*

Le patrimoine urbain est une notion récente et sa prise de conscience dans l'opinion publique est actuellement très faible, il comprend les tissus, les villes et des ensembles préindustriels hérités des siècles précédents. C'est tous les groupements de constructions constituant une agglomération qui



Fig 1.4. Créations artisanales de la Casbah  
Source : eldjazairmag.com

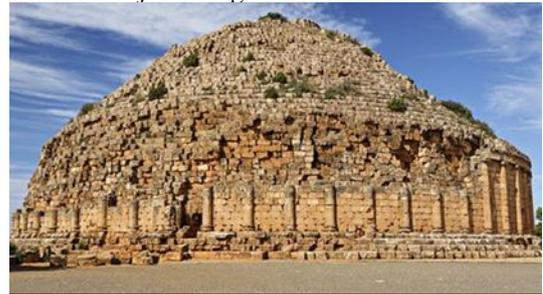


Fig 1.5. Tombeau Imedghassen, Batna  
Source: tripadvisor.com



Fig 1.6. Timgad, Sétif  
Source : algerie-focus.com

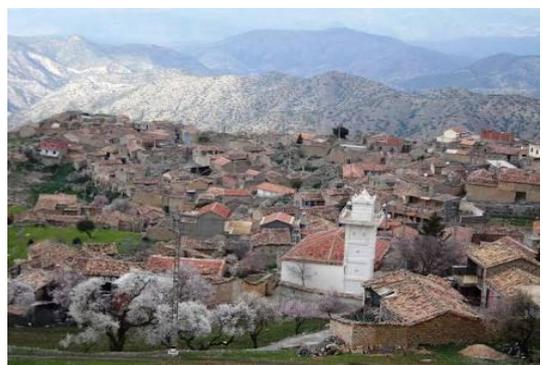


Fig 1.7. Village typique kabyle  
Source : iflissen2008.over-blig.com

<sup>4</sup> UNESCO. 2008. « Valeurs universelles »

<sup>5</sup> BALLOUL. N. Ibis

<sup>6</sup> UNESCO. 2008. « Valeurs universelles »

<sup>7</sup> Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique. 1990. Lausanne

de par son unité et son homogénéité et par son unité architecturale et esthétique; présente par elle-même un intérêt historique, archéologique ou artistique.<sup>8</sup>

### Quelques composantes du patrimoine bâti algérien

#### *Les ensembles urbains et ruraux*

Ils sont érigés en secteur sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, Ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur.<sup>9</sup>



**Fig 1.8.** Vue aérienne sur la Casbah  
Source : film « l'Algérie vue du ciel » de Jan Artus Bertrand

#### *Les sites archéologiques*

Les espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y afférents et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique.<sup>10</sup>



**Fig 1.9.** Ruines romaines, Tipaza  
Source : algerie-monde.com

#### *Les monuments historiques*

« Tout artefact édifié par une communauté d'individus pour se remémorer ou faire remémorer à d'autres générations des personnes, des événements, des sacrifices, des rites ou des croyances. »<sup>11</sup>



**Fig 1.10.** Basilique Saint-Augustin, Annaba  
Source : algerie.voyage.over-blog.com

<sup>8</sup> Pierre MERLIN & Françoise CHOAY. 2009. « Dictionnaire de l'urbanisme et l'aménagement ». PUF. Paris

<sup>9</sup> Article 41 de la loi n° 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

<sup>10</sup> Article 28 de la loi n° 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel

<sup>11</sup> Françoise CHOAY. 2007. « Allégorie du patrimoine ». Edition Seuil. Paris

Autres exemples de monuments classés du patrimoine architectural d'Alger



**Fig 1.11.** Sidi abderrahmane  
Source : algerie-focus.com



**Fig 1.12.** Sidi Ramdane  
Source : hawesse.dz



**Fig 1.13.** Musée des Beaux-Arts, El-Hamma  
Source : musée-beauxarts.dz



**Fig 1.14.** Villa Abdelatif  
Source : vinyculture.com



**Fig 1.15.** Basilique Sacré-Coeur  
Source : tripadvisor.fr



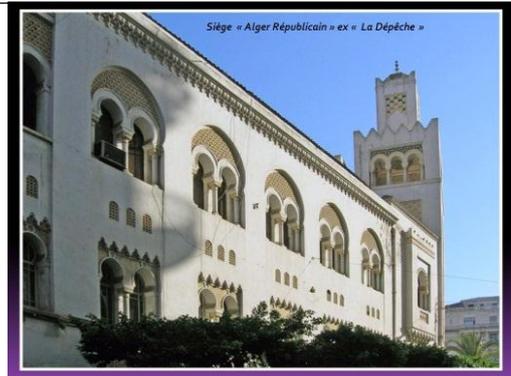
**Fig 1.16.** La Grande Poste, Alger  
Source : lematindz.net



**Fig 1.17.** Ex bibliothèque nationale  
Source : alger-roi.fr



**Fig 1.18.** Climat de France  
Source : presse-dz.com



**Fig 1.19.** Ex-siège de La Dépêche  
Source : slideplayer.fr



**Fig 1.20.** Le théâtre national, Alger  
Source : flickr.com



**Fig 1.21.** Notre Dame d'Afrique  
Source : vinyculture.com



**Fig 1.22.** Musée du Bardo, El Hamma  
Source : ont.dz

*Les sites naturels et espaces publics*

**Fig 1.23.** Jardin d'essai, El Hamma  
Source : alger-city.com

Un vide urbain est un espace libre entouré, borné ou jalonné par des espaces construits; il peut s'agir de places non structurées, de friches urbaines ou d'espaces interstitiels etc.<sup>12</sup>

Ces différents termes se distinguent de par les caractéristiques morphologiques d'occupation, de localisation, de tailles... de ces villes.

Un vide urbain peut être cet espace abandonné en ruines, non fonctionnel; mais il peut aussi s'agir d'espace libre singulier comme une place.

Si la définition du vide urbain est aussi complexe, elle l'est d'autant plus quand il s'agit de vide dans un milieu historique, car l'intervention sur ce vide prendra en compte l'intervention sur le patrimoine, un patrimoine dont l'enjeu est de le sauvegarder et de le faire perdurer.



**Fig 1.24.** Jardin de Prague  
Source : sortiraalger.com



**Fig 1.25.** Balcon Saint Raphaël  
Source : mapio.net

<sup>12</sup> UNESCO: méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels



**Fig 1.26.** Place de l'Emir  
Source : routard.com



**Fig 1.27.** Place des Martyrs  
Source : lexpressiondz.com

## 1.2. Evolution de la notion du patrimoine

Le sens historique de la notion du patrimoine renvoie d'abord à la notion de bien hérité, transmis des pères et des mères aux enfants puis, s'est développé progressivement sans limites de temps ni de lieux aux biens naturels ou de l'homme, qu'ils soient individuels, collectifs, nationaux ou universels.

Il devint un lien entre le passé, le présent et le futur et/ou un support de l'identité ; au lieu de demeurer un sujet objet de conservation de biens matériels.<sup>13</sup>

Durant l'Antiquité, la valeur de reconnaissance des biens se fondait exclusivement sur l'artistique et l'esthétique. Ce n'est qu'aux 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles qu'on voit le caractère culturel s'inviter à la conscience patrimoniale en germes.

C'est avec la Révolution Française, en 1789, qu'une politique plus forte et plus engagée se met en place jusqu'à la création de l'Inspection Générale de Monuments Historiques en 1830.

A cet effet, la notion naît en Europe et se voit établir toute une politique jusqu'à un élargissement important entre 1930 et 1960.

Et c'est à partir de 1960 que la notion s'étale géographiquement et catégoriquement avec une prise de conscience réelle de la nécessité de protéger le patrimoine en danger sous les recommandations de l'UNESCO à travers les nombreux colloques et chartes.

Dans les années 70, on considère le patrimoine comme fondement de la qualité de cadre de vie et on lui associe une valeur économique dans les années 80, et une valeur environnementale dans les années 90.

En 2003, des éléments immatériels sont intégrés au patrimoine culturel par l'ICOMOS.

En gros, autrefois, affaire d'élite religieuse ou politique, aujourd'hui le patrimoine est la préoccupation de tous et est lié à l'urbanisme, l'environnement, l'aménagement du territoire, l'histoire et la mémoire, l'économie... etc.<sup>14</sup>

<sup>13</sup> POULOT.D. A l'origine du mot patrimoine. Edition I. Harmman. 1998

## 1.3. Protection du patrimoine

### 1.3.1. A l'échelle internationale

On citera l'UNESCO, à travers deux organismes importants :

a) Le **Comité du Patrimoine Mondial (CPM)** est créé en 1976 et est chargé d'appliquer la Convention de l'UNESCO. Il examine les rapports sur l'état de conservation des sites figurant sur la Liste du patrimoine mondial et demande aux pays d'agir quand cela est nécessaire. Le comité a quatre fonctions essentielles :

- Identifier, sur la base des propositions d'inscription soumises par les Etats parties, les biens culturels et naturels de valeur universelle exceptionnelle qui seront protégés au titre de la Convention et inscrire ces biens sur la "Liste du patrimoine mondial";
- Veiller, en liaison avec les Etats parties, à l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ;
- Décider quels biens parmi ceux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial sont à inclure sur la "Liste du patrimoine mondial en péril";
- Déterminer les moyens et les conditions les plus appropriés d'utilisation des ressources du Fonds du patrimoine mondial pour aider, dans toute la mesure du possible, les Etats parties à sauvegarder leurs biens de valeur universelle exceptionnelle.

b) Le **CO**nseil International des **MO**numents et **S**ites (ICOMOS), fondé en 1965, est une organisation non gouvernementale de l'UNESCO qui a pour mission la promotion, la conservation, la protection, l'usage et la valorisation des monuments, ensembles complexes et sites.

Ses objectifs majeurs sont de :

- Rassembler les « spécialistes de la conservation » du monde entier ;
- Etre un lieu permettant le dialogue professionnel et les échanges ;
- Recueillir, approfondir, diffuser les informations sur les principes, les techniques et les politiques de conservation ;
- Encourager l'adoption et l'application des conventions internationales sur la conservation et enfin mettre en œuvre la mise en valeur du patrimoine architectural.

### 1.3.2. A l'échelle nationale

Afin d'assurer la préservation et la gestion du patrimoine bâti en Algérie, l'Etat adopte deux dispositifs réglementaires qui agissent en parallèle : celui de la prévention de la vétusté du patrimoine bâti, et celui du renouvellement du patrimoine bâti vétuste.

A la tête de cette stratégie on citera :

L'ordonnance n° 67-281 du 20 Décembre 1967 est le premier texte législatif ayant donné un cadre légal à la notion du patrimoine bâti et est relative aux biens culturels et fouilles archéologiques.

La loi n° 90-29 du 1<sup>er</sup> Décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme. Elle dicte les règles d'organisation, de production des sols urbanisables dans le cadre du respect de l'environnement.

La loi n° 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine en prévoyant des mesures de protection a traves :

- L'inscription sur l'inventaire des biens culturels immobiliers à intérêt historique, archéologique et culturel ;
- C'est le classement des dits biens, et une mesure définitive de protection ;

<sup>14</sup> BALLOUL.N. 2017. Cours Master I. « Patrimoine, histoire et théorie ». UMMTO

- La création des secteurs sauvegardés.

#### a) La notion de Secteur Sauvegardé

Un secteur sauvegardé est une mesure de protection portant sur un secteur présentant historique, esthétique ou de nature. Les secteurs sauvegardés sont définis comme : « un ensemble urbain dont la protection et l'évolution sont assurées par un périmètre délimité par un arrêté interministériel, pour lequel un document d'urbanisme de détail est élaboré : le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur »<sup>15</sup>

#### b) Outils de protection

SDAAM : Le Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine.

Instruments et actes d'urbanisme : PDAU et POS.

**PPSMVSS** : Le **P**lan **P**ermanent de **S**auvegarde et de **M**ise en **V**aleur du **S**ecteur **S**auvegardé est un instrument d'urbanisme, de gestion des quartiers anciens et historiques. Il contient une réglementation régissant les travaux intervenant dans le périmètre du secteur sauvegardé.

Le PPMVSS est un instrument de gestion des ensembles urbains historique, qui permet de gérer les aspects de l'aménagement, afin d'intégrer dans la même démarche, préoccupation patrimoniale et politique urbaine. Ainsi, aujourd'hui, les secteurs sauvegardés doivent s'inscrire dans une démarche d'urbanisme et les préoccupations patrimoniales.

Le **PPSMVSS** a pour but de fixer :

- Les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols ;
- Les conditions architecturales selon lesquelles sont assurées, la conservation des immeubles et du cadre urbain ;
- Les mesures particulières de protection, notamment celles relatives aux biens culturels immobiliers protégés situés dans le secteur sauvegardé.

Parallèlement :

- Il reforme un cadre de vie ;
- Il favorise le développement économique qui est une garantie de la vitalité du site et lutte contre les inégalités.<sup>16</sup>

**Cependant**, même aujourd'hui et malgré un tel arsenal juridique, tant sur la scène mondiale que nationale, fait de conventions et lois claires en ce qui concerne le patrimoine implanté sur le sol algérien ; Dans la réalité, rien n'est fait et ça demeure seulement de l'encre sur papier. Car nos monuments ainsi que la quasi-totalité de notre patrimoine bâti classés ou pas restent confrontés et sont fortement exposés à des dégradations permanentes et rapides, voire à une disparition inévitable.

<sup>15</sup> Ministère de l'équipement, des transports et du logement, Ministère de la culture et de la communication, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : « intervenir en quartier anciens, Enjeux-démarche –outils» Edition le moniteur, Paris, 1999 P103

<sup>16</sup> Ministère de l'équipement, des transports et du logement, Ministère de la culture et de la communication, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : « intervenir en quartier anciens, Enjeux-démarche –outils» Edition le moniteur, Paris, 1999 P103

## 2. La requalification urbaine

### 2.1. Notion et définitions

**A**ction de remettre en valeur des fonctions perdues d'une ville ou d'un quartier, ou de les créer si elles n'existent pas. C'est une opération qui vise à proposer des espaces à de nouvelles activités plus adaptées au contexte actuel ; c'est une réappropriation des anciens édifices qui a des objectifs à l'échelle du quartier, c'est-à-dire le désenclaver et le développer. Dans cette perspective, les volets culturels et historique



**Fig 1.28.** Parc Greenpolis, reconversion d'une friche industrielle en artisanat  
Source : em2.com

patrimoniaux sont recherchés et revalorisés pour les réutiliser dans ce projet. Elle fixe comme objectif une renaissance économique, sociale, et environnementale pour les structures historiques marginalisées ou mal intégrées dans le cadre de développement.<sup>17</sup>

### 2.2. Opérations de requalification

#### 2.2.1. Restructuration et régénération

Ces termes sont d'avantage appliqués au domaine de l'urbanisme et empruntés à la politique de renouvellement urbain. Elle désigne le réaménagement d'un quartier ou d'un territoire délaissé dans le but de le redynamiser et améliorer le cadre de vie.<sup>18</sup>

#### 2.2.2. Reconversion

C'est la conservation d'un édifice dont la valeur patrimoniale est reconnue tout en lui donnant une valeur d'usage qu'il a perdu. Le changement d'usage qui s'opère lors d'une reconversion, nécessite l'adaptation du bâti à ce nouvel usage, mais s'effectue dans le respect de l'esprit du lieu et en conservant la mémoire de la fonction originale.<sup>19</sup>

#### 2.2.3. Rénovation

Action de mise à neuf, la démolition en vue d'une reconstruction nouvelle. On lui reproche sur le plan social de rompre les liens de quartier pour les habitants; de favoriser la formation de quartiers de luxe au détriment des habitants.<sup>20</sup>



**Fig 1.29.** Château Astley à Warwickshire  
Source : floornature.eu

<sup>17</sup> ABA SADKI. Recommencer la ville à zéro

<sup>18</sup> Emmanuel REAL. Reconversions. Architecture industrielle réinventée, in situ. 2016

<sup>19</sup> Emmanuel REAL. Ibis

<sup>20</sup> Françoise CHOAY. 2007. « Allégorie du patrimoine ». Edition Seuil. Paris

### 2.2.4. Restauration

Travail minutieux de réparation scientifique et de reconstruction qui vise à rendre son aspect d'origine à un édifice historique dénaturé par le temps et l'usage. Cette pratique revendique la conservation à l'identique du patrimoine bâti au risque de le priver de toute réutilisation possible.<sup>21</sup>

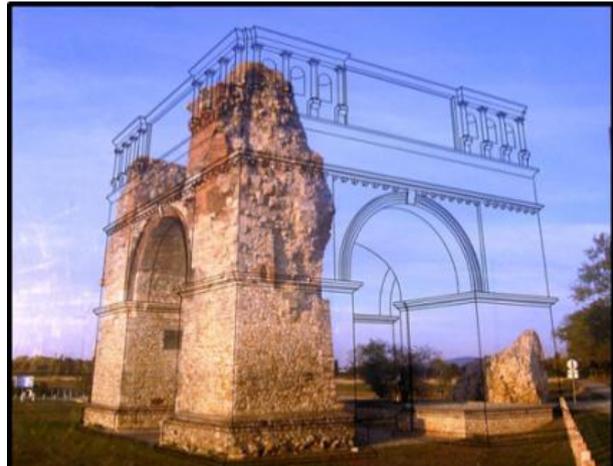
### 2.2.5. Réhabilitation

C'est une intervention menée sur un bien culturel (patrimoine architectural et urbain), en vue de le doter de commodités modernes, en prenant soin d'éviter l'altération de ses valeurs authentiques.<sup>22</sup>

En architecture, elle consiste à améliorer l'état d'un bâtiment dégradé ou simplement ancien afin qu'il puisse conserver sa vocation initiale. Peut également avoir une dimension urbaine et s'appliquer à un îlot ou un quartier, mais concerne essentiellement l'habitat.<sup>23</sup>

### 2.2.6. Réutilisation

Il s'agit de la réaffectation d'un édifice pour une fonction à laquelle il n'était pas destiné initialement est un phénomène spontané et fréquent au cours de l'histoire. Elle se justifie par l'intérêt économique de réinvestir des édifices existants pour leur situation et leurs droits acquis.<sup>24</sup>



**Fig 1.30.** Arc de triomphe Heidentor en Autriche  
Source : seminesaa.hypotheses.org



**Fig 1.31.** Réhabilitation d'une maison verte en Estonie  
Source : rencontreunarchi.com

## 3. Référents et exemples de requalification

**P**our mieux expliquer la méthodologie de la conservation et de mise en valeur d'un site archéologique nous allons présenter un site archéologique et un autre rural en France qui ont fait l'objet d'un programme de protection et mise en valeur, à savoir:

### 3.1. Le musée de la civilisation celtique

La ville gauloise de Bibracte est située sur le sommet du Mont Beuvray, au cœur du Parc naturel régional du Morvan, est d'une superficie 200 ha recouverts de forêts. La ville antique

<sup>21</sup> Emmanuel REAL. Reversions. Architecture industrielle réinventée, in situ. 2016

<sup>22</sup> Pierre MERLIN et Françoise CHOAY. 2009. « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ». Presses Universitaires de France

<sup>23</sup> Emmanuel REAL. Ibis

<sup>24</sup> Emmanuel REAL. Reversions. Architecture industrielle réinventée, in situ. 2016

est bien connue de la communauté scientifique Grâce aux importantes fouilles archéologiques qui y ont été Conduites au XIXe siècle.<sup>25</sup>

On trouve ce projet à l'entrée du site, il a été construit par Pierre-Louis Faloci en 1995, caractérisé par son architecture simple qui fait référence aux âges de l'humanité par l'utilisation de ces matériaux (pierre, acier, verre et béton). Il accueille chaque année plus de 45000 visiteurs de nature très diverse, il s'agit d'abord des chercheurs, étudiants et professionnels du patrimoine.<sup>26</sup>

Dans le même plan d'action sur ce site, plusieurs édifices et monuments sont reconstitué comme les remparts, le bassin fontaine, les portes du site.

Pour la circulation libre des visiteurs ils ont proposée des chemins piétons matérialisés en bois pour éviter toute intervention moderne.



**Fig 1.32.** Le musée de la civilisation celtique  
Source : bibracte.fr



**Fig 1.33.** L'intérieur du musée  
Source : bibracte.fr



**Fig 1.34.** Reconstruction du bassin  
Source : bibracte.fr

Présentation des fouilles en cours d'exécution pour le public.



**Fig 1.35.** Les fouilles en cours d'exécution  
Source : bibracte.fr

<sup>25</sup> Pierre MERLIN et Françoise CHOAY. 2009. « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ». Presses Universitaires de France

<sup>26</sup> Vincent Guichard. Bibracte une expérience de gestion intégrées d'un site archéologique

### 3.2. Aire de vision du viaduc de Millau



**Fig 1.36.** Aire de vision du viaduc  
Source : [tourismeaveyron.fr](http://tourismeaveyron.fr)

Cette aire unique aménagée dans l'ancienne ferme caussenarde de Brocuéjols, invite à découvrir le viaduc de Millau, Grand Site de Midi-Pyrénées, l'Aveyron, son patrimoine naturel, culturel et la gastronomie locale.



**Fig 1.37.** Vue du pont de Millau depuis l'aire de vision. Source : [tourismeaveyron.fr](http://tourismeaveyron.fr)



**Fig 1.38.** Vue de l'aire de vision depuis la route  
Source : [tourismeaveyron.fr](http://tourismeaveyron.fr)

A la fois « Aire de vision », « Point d'information touristique », elle est aussi un «Espace Gourmand ».

Dans ce nouveau haut lieu du patrimoine français, tradition et modernité coexistent le plus naturellement du monde, tant la symbiose entre le viaduc et son environnement est étonnante.

Depuis son ouverture en 2005, l'aire du Viaduc de Millau située sur l'A75 dépasse le million de visiteurs par an, venus admirer le fleuron de l'ingénierie française : le plus haut Viaduc du monde.

Véritable aire-vitrine, cette étape a été conçue pour mettre en valeur les atouts de l'Aveyron en matière de savoir-faire, de tourisme et bien sûr de gastronomie.

Une muséographie interactive et dynamique est mise à disposition des touristes. L'univers du Viaduc mis en scène sur 220 m<sup>2</sup> de technologies et d'images.

#### 4. Conclusion

En passant en revue tous les points que nous avons abordé dans cette partie du travail, Nous avons pu engranger un corpus théorique conséquent et nous avons vu à l'œuvre sa parfaite application dans les exemples traités. Quelques aspects importants sont à relever selon les exemples :

- A Bibracte, Ils y a eu valorisation des vestiges et fouilles archéologiques en les gardant comme témoignage du passé et les intégrer dans le nouveau projet.
- A Millau, on a eu à faire, en marge des prouesses techniques réalisés pour le viaduc, des idées ingénieuses et une contemporanéité qui épousent parfaitement le paysage dans la requalification de l'ancienne ferme caussenarde de Brocuéjous. Ainsi, le projet s'intègre au paysage valorisé à travers la requalification et reconversion de la ferme.



**Fig 1.39.** Hall accueil de l'aire de vision  
Source : tourismeaveyron.fr



**Fig 1.40.** Entrée de l'aire de vision  
Source : tourismeaveyron.fr

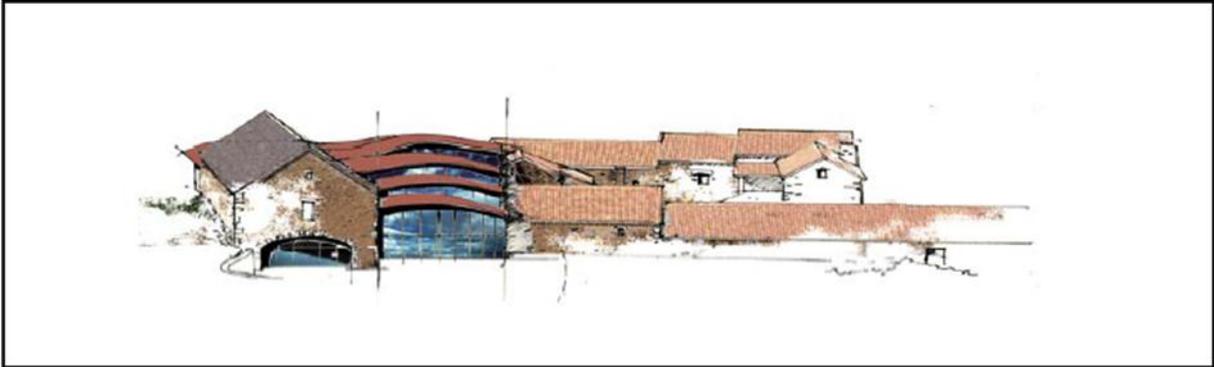


**Fig 1.41.** Salles de projection interactives.  
Source : tourismeaveyron.fr



**Fig 1.42.** Salles de projection interactives.  
Source : tourismeaveyron.fr

Aussi, la notion définissant la « requalification » comme étant une « Action de mise en valeur des fonctions perdues d'une ville ou d'un quartier, ou de les créer si elles n'existent pas », s'étend même aux cas ponctuel et prend tout son sens à travers les référents choisis.



**Fig 1.43.** Croquis de la requalification de l'ancienne ferme en une aire de vision. Millau  
Source : tourismeaveyron.fr

# **Chapitre II**

## **Approche contextuelle**

« L'architecture n'est pas autonome, elle fait partie d'un système complexe qui regroupe aussi bien le paysage que le mode de production d'un lieu particulier ».

**Adolfo SCARANELLO**

## 1. La ville d'Alger

### 1.1. Présentation de la ville

#### Alger parle d'elle-même

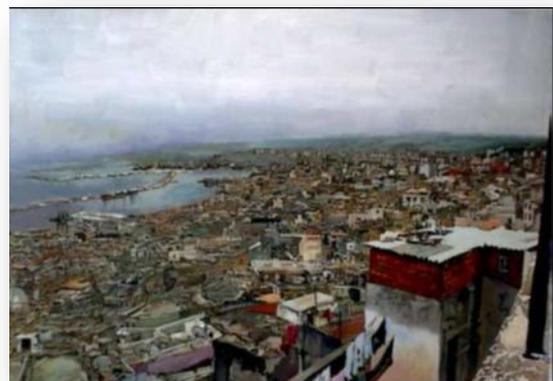
**J**e ne suis pas une cité comme on en construit à l'heure actuelle. Je suis tout simplement le résultat de tous les hommes et femmes qui ont vécu sur mon territoire. Dominant la baie, j'ouvre mes bras sur la Méditerranée depuis plus de deux mille ans. J'ai toujours été Berbère en passant par un port Phénicien, un des lieux marquants du commerce Carthaginois ; J'ai ensuite été Romaine, puis Ottomane, puis Française; Et enfin Algérienne. Tant de civilisations riches les unes que les autres qui forment un brassage culturel, lisible encore dans les strates urbaines judicieusement disposées dans l'amphithéâtre de la baie et ne laisse personne indifférent.



**Fig 2.1.** Vue sur Alger centre à partir des hauteurs d'El Hamma. **Photo :** bladi.net

### 1.2. Situation géographique

Capitale algérienne, elle se situe au Nord-centre du pays, elle est délimitée par la wilaya de Blida au sud, Boumerdes à l'est, Tipaza à l'ouest, et par la mer Méditerranée sur sa limite nord. Elle comporte en tout 13 Daïras et 57 communes sur une superficie totale de 119000 ha.



**Fig 2.2.** Vue sur Alger centre à partir des hauteurs de la Casbah. **Photo :** chaineeldjazair.com



Fig.2.3. Vue d'Alger la nuit. Photo : elitepresse.com

## 2. Quartier de la marine

### 2.1. Choix du site

Notre choix est motivé par des potentialités culturelles qui lui permettront de devenir une destination labélisée « culture et patrimoine » ; Entre autres : un potentiel touristique, culturel urbain et architectural à haute valeur historique, culturelle et archéologique inestimable avec un musée à ciel ouvert où est exposé 2000 ans de mémoire et d'histoire.

Mais aussi pour son caractère sensible d'aujourd'hui car le quartier est dévitalisé et isolé du reste de la métropole et de la Médina dont il fait partie durant des siècles.

### 2.2. Présentation du quartier

Le quartier de la marine est la première implantation humaine de toute la ville et aussi son noyau central. C'est pour cela qu'il est l'ébauche initiale de ce qui est devenue actuellement la capitale. Cela fait de lui un site chargé de mémoire et d'histoire où plusieurs logiques d'organisations se juxtaposent, résultat de succession de plusieurs civilisations.

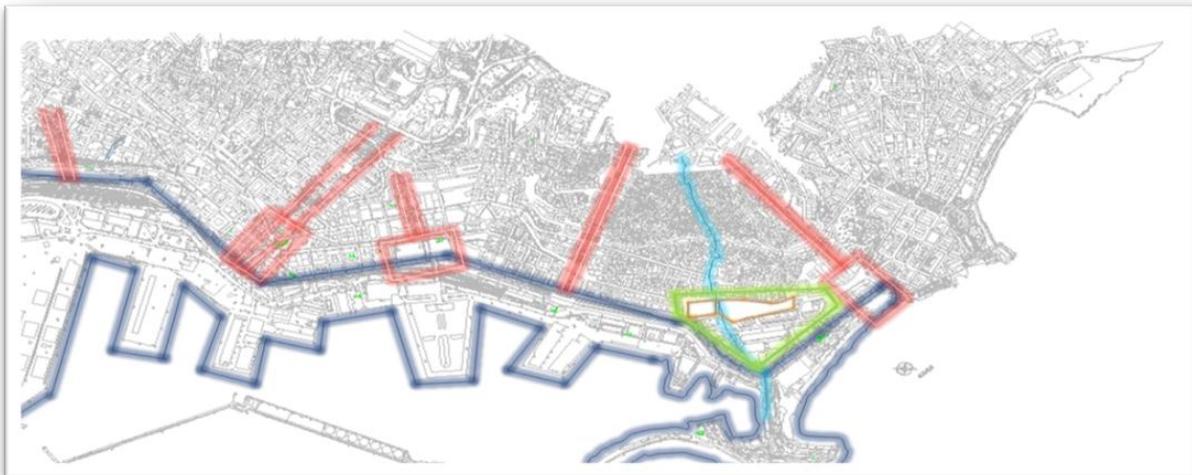


Fig 2.4. Situation du quartier de la marine par rapport à Alger centre. Source : Auteurs

Ainsi ce quartier possède une richesse et un potentiel naturels culturels exceptionnels à valeurs patrimoniales considérables. Autrement dit, un patrimoine architectural et urbain notamment à haute valeur historique, culturelle et archéologique.

### 2.3. Situation et limites

Un périmètre qui s'étend sur un terrain plat d'une superficie estimée à 31ha, soutenu par un double niveau de voûtes, il surplombe le port et la mer, présentant ainsi un balcon panoramique exceptionnel le long des boulevards : AMILCAR CABRAL et CHE-GUEVARA.

Le quartier de la Marine est limité par :

- le lycée El Emir Abdelkader et la DGSN au Nord ;
- la Place des martyrs et Djamaa El Djedid au Sud ;
- la mer et l'amirauté à l'Est ;
- la rue Hadj Omar à l'Ouest.



Fig 2.5. Délimitation du secteur sauvegardé de la Casbah. Source : docplayer.fr

### 2.4. Lecture historique

#### Le quartier de la marine à travers l'histoire

L'évolution du périmètre bâti d'Alger a connu trois grandes époques distinctes, ponctuées par deux dates clés de l'histoire de la ville conformément à l'histoire du pays : le début de la colonisation française en 1830 et l'indépendance du pays en 1962.

Trois moments de l'histoire marquent notre quartier d'intervention, trois étapes connues:

- Précoloniale (Avant 1830).
  - Epoque Phénicienne.
  - Epoque Punico-Romaine.
  - Epoque Vandale et Byzantine.
  - Epoque Ottomane.
- Coloniale (1830-1962).
- Post coloniale (de 1962 à nos jours).

### 2.4.1. Epoque précoloniale

#### 2.4.1.a. Epoque Phénicienne (XVI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – III<sup>e</sup> siècle av. J.-C)

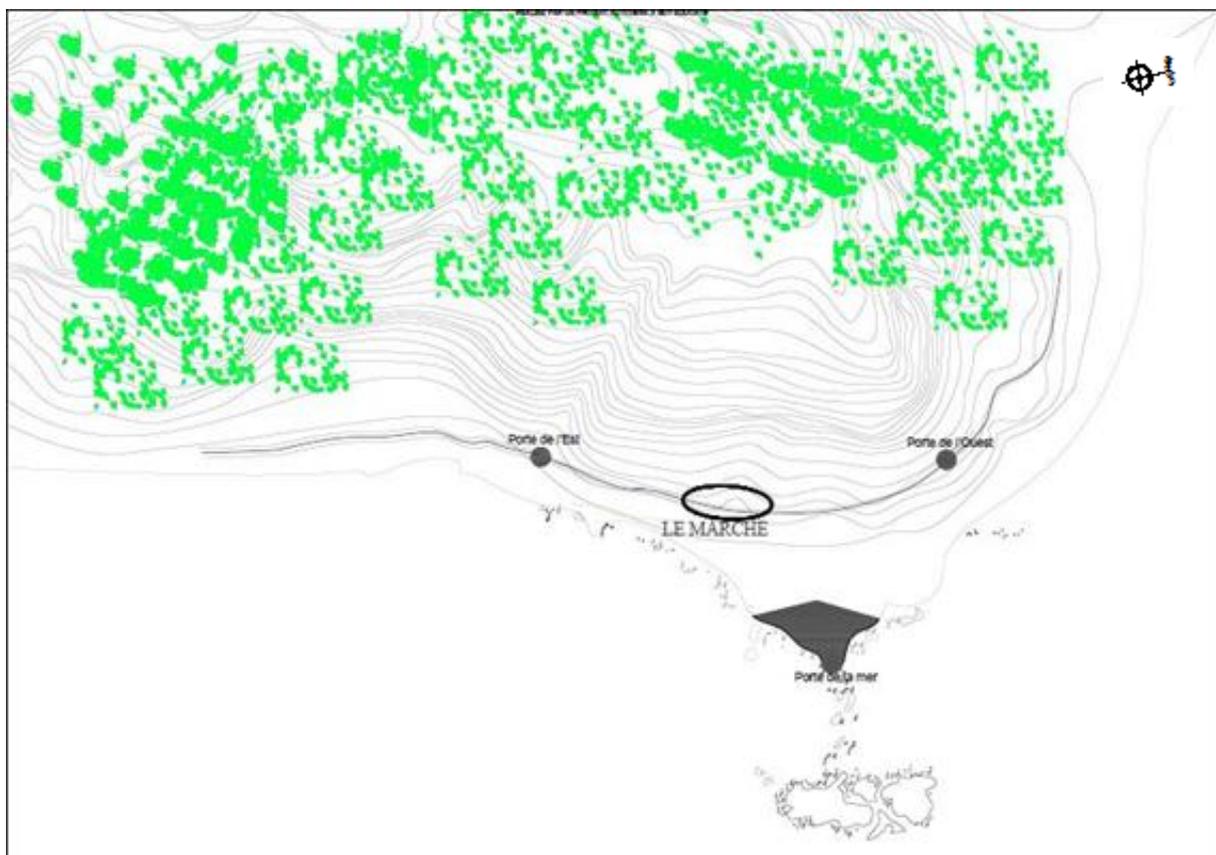
La ville, appelée à l'époque Ikosim, est fondée en 1200 av. J-C pendant l'incursion des phéniciens sur le littoral de l'Afrique du nord. Elle devient l'un des premiers et des plus importants ports commerciaux de la période phénicienne.

**Fait historique :** Arrivée des Phéniciens.

**Fait urbain :** Installation du comptoir phénicien.

**Eléments de permanence :** Le site.

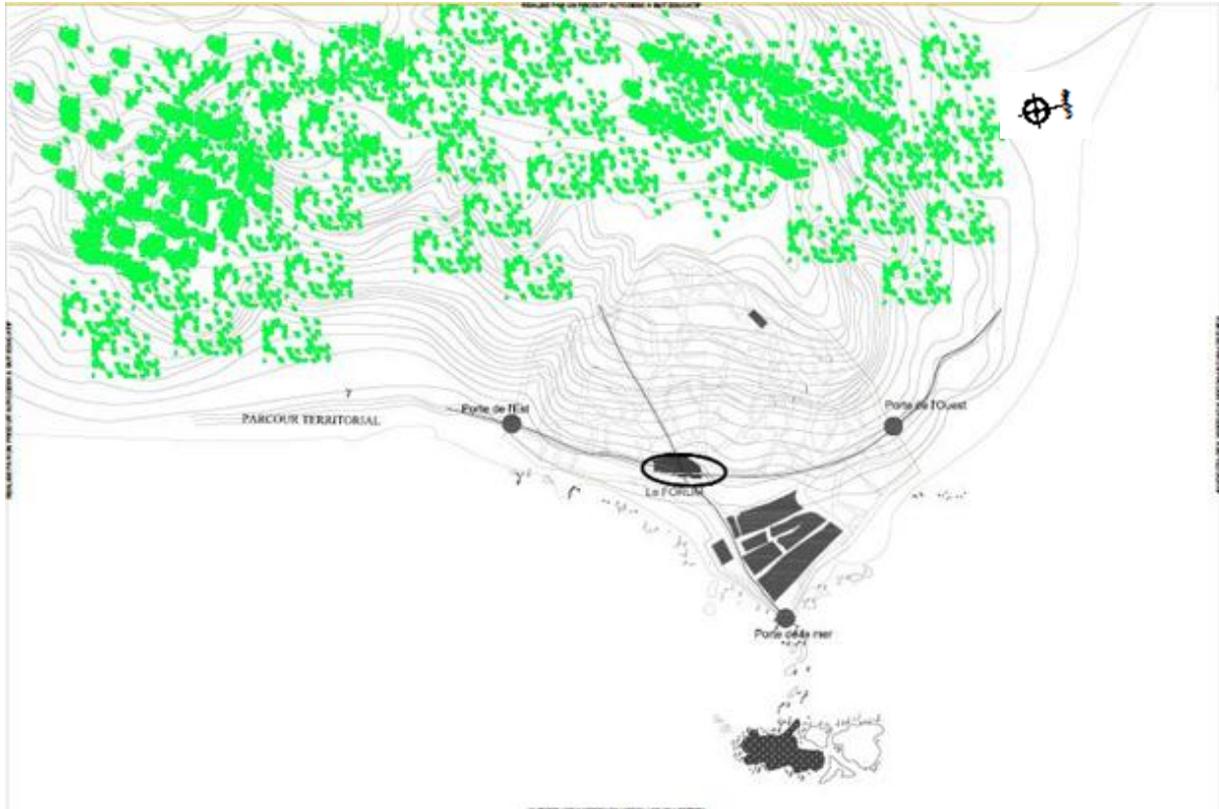
Cette époque correspond au premier établissement humain à caractère commercial.



**Fig 2.6.** Représentation du comptoir phénicien. **Source :** ATLAS wilaya d'Alger (juin 2010)

**2.4.1.b. Epoque Punico-Romaine ( IIe siècle av. J.-C. – Ve siècle ap. J.-C.)**

Avec la victoire de Rome sur Carthage, le territoire devient partie de l'Empire Romain.



**Fig 2.7.** Reprise des terres par les Romains. **Source :** ATLAS wilaya d'Alger (juin2010)

**Faits historiques :** Arrivée des Romains.

**Faits urbains**

- Construction des remparts ;
- Etablissement du premier tracé de la ville suivant deux axes : est-ouest Cardo, nord-sud Decumanus ;
- L'intersection de ces deux axes donne le forum (espace central public) ;
- Construction d'une église vers le Ve siècle.

**Éléments de permanence**

- Le site ;
- L'axe territorial ;
- Le comptoir commercial.



**Fig 2.8.** Arrivée des Romains sur les côtes algéroises. **Source :** ATLAS wilaya d'Alger (juin 2010)

Période correspondant à l'établissement du premier tracé de la ville.

### 2.4.1.c. Epoque Vandale et Byzantine ( Ve – VIIe siècle )

Vers 429, avec la chute de l'Empire Romain, le territoire est envahi par les Vandales, à une époque où les Berbères reprenaient le pouvoir.



**Fig 2.9.** Invasion des Vandales. **Source :** ATLAS wilaya d'Alger (juin 2010)

### 2.4.1.d. Epoque Ottomane ( XVIe siècle – 1830 )

**Fait historique:** Avènement des turques: la ville devient une capitale économique et politique.

#### Faits urbains

- Reconstruction et agrandissement des remparts, ponctués par cinq portes ;
- Reconstruction d'une nouvelle citadelle ;
- Fortification du port en constituant la grande porte de la ville vers l'extérieur ;
- Densification du tissu existant ;
- Construction de la jetée de Khier Din après avoir rasé le penon ;
- La ville s'organisait en deux parties: habitat et activités artisanales en partie haute et siège du pouvoir en partie basse.

#### Eléments de permanence

- Le site ;
- Le port ;
- La mosquée de la pêcheurie ;
- Djamaa el kebir.



**Fig 2.10.** Développement de la ville sous les Ottomans. **Source :** ATLAS wilaya d'Alger (juin 2010)

Période d'avènement du style Néo-mauresque.

### 2.4.2. Epoque coloniale

**Fait historique:** Arrivée et installation des forces militaires françaises dans le vieux Alger.

#### Faits urbains

- Percement de nouvelles voies ;
- Elargissement des rues principales ;
- Elargissement de la place ancienne place d'armes ;
- Construction d'immeubles de rapport ;
- Création du front de mer.

#### Eléments de permanence

- Le site, l'amirauté ;
- La trame quadrangulaire ;
- La place ;
- Djamaa el kebir, Djamaa el djedid.

Période d'avènement du mouvement Moderne.



**Fig 2.11.** Alger à l'époque française.  
Source : Auteurs

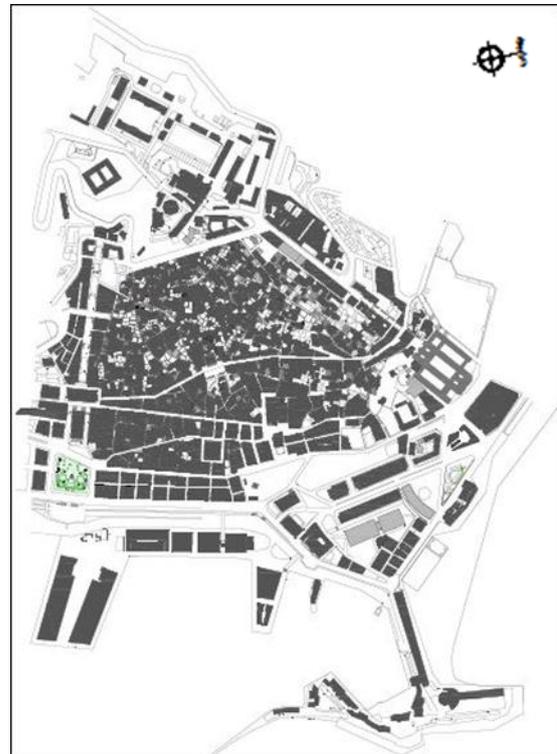
### 2.4.3. Epoque post-coloniale

**Fait historique:** Indépendance de l'Algérie.

**Faits urbains :** Réalisation de quelques projets: les parkings à étages, le conservatoire de musique et autres projets de restauration.

#### Eléments de permanence

- Le site, l'amirauté ;
- La trame quadrangulaire ;
- La place ;
- Djamaa el kebir, Djamaa el djedid.



**Fig 2.12.** Alger indépendante. Source : Auteurs

## Synthèse de la lecture historique

Depuis la première implantation jusqu'à la période ottomane, le processus de formation et de transformation a progressivement évolué; résultat du fait que chaque civilisation installée sur le site s'inscrivant dans le périmètre déjà établi, en adoptant les tracés majeurs et en renforçant l'armature urbaine existante.

L'avènement des colons a créé une rupture avec la tradition, en altérant l'homogénéité du cadre bâti et sa logique d'organisation spatiale. Cette rupture n'est que le résultat d'un conflit issu de la confrontation de deux modes d'urbanisation totalement différents.

### 2.5. Lecture analytique

#### 2.5.1. Accessibilités et système viaire

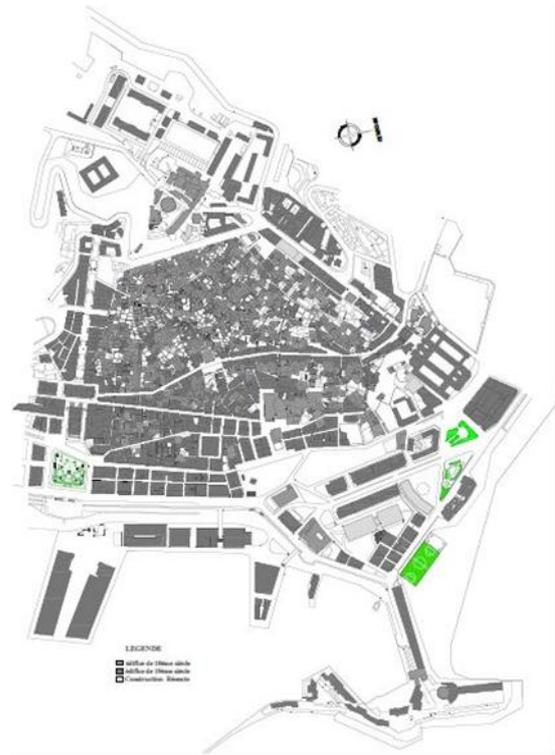


Fig 2.13. Résultante des transformations de la ville. Auteurs

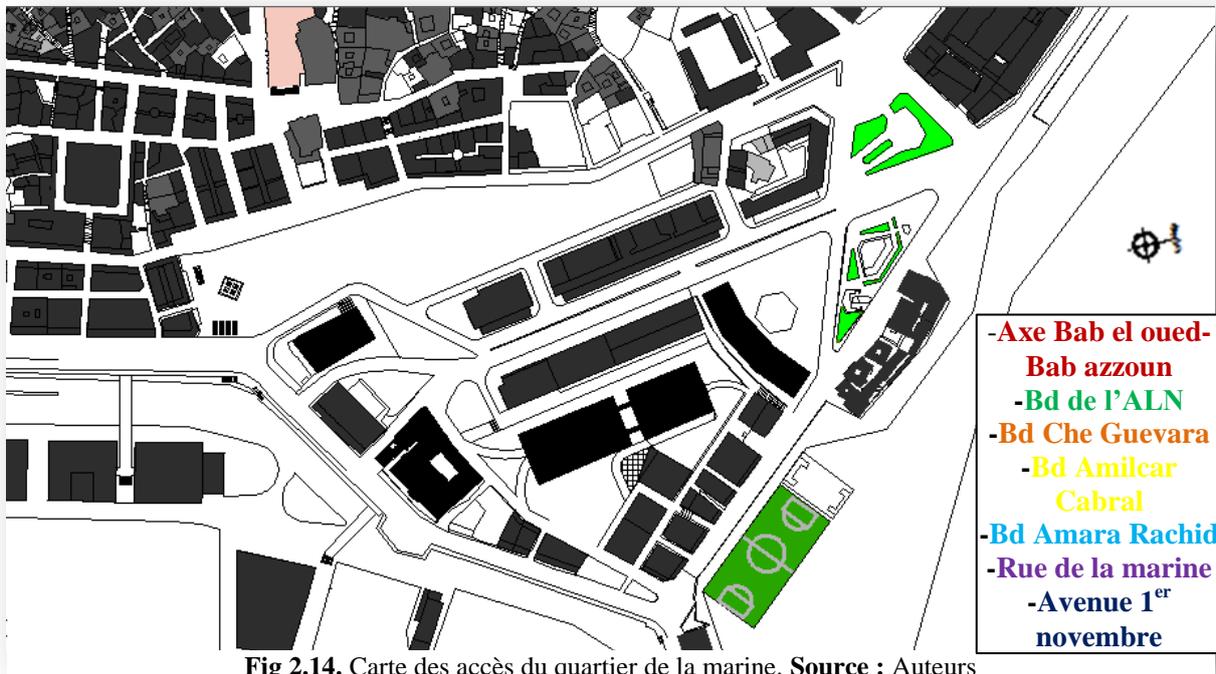


Fig 2.14. Carte des accès du quartier de la marine. Source : Auteurs

L'accessibilité au quartier est plurielle et surtout marquée de grandes voies larges. Cela n'empêche pas que le cœur du quartier constitue un nœud important très fréquenté, dense et chargé de flux convergent multiple de tous les sens.

## 2.5.2. Trame urbaine et tissus de composition

### 2.5.2.a. Tissu traditionnel (Xe siècle)

Il concerne la haute Casbah à caractère résidentiel. C'est un tissu organique compact et dense avec des ruelles sinueuses animées par des activités commerciales et artisanales, et cellules d'habitations couvertes par des terrasses accessibles.

**Etat :** Très dégradé, ruines en danger.

### 2.5.2.b Tissu mixte (XVIIIe)

Il consiste en la partie basse et il constitue l'essentiel des opérations d'éventrement et d'alignement initiés au XIXe siècle. Il est à vocation résidentielle et commerciale avec la présence d'édifices culturels.

**Etat :** Plus ou moins dégradé : Les villas résidentielles inquiètent alors que les lieux de patrimoine restent en bonne santé.

### 2.5.2.c. Tissu contemporain

Il est composé majoritairement de constructions de l'époque coloniale et se distingue en quatre entités : l'entité haussmannienne à plan en damier donnant sur le boulevard Front de mer ; l'entité Chassériau à tracé en damier régulier et située entre la rue Amilcar Cabral et rue Amara Rachid ; les barres SOCCARD sur l'avenue 1<sup>er</sup> novembre ; le port et quelques constructions post coloniales qui se limitent à l'immeuble parking et l'institut de musique.

**Etat :** cette catégorie de bâti se porte bien et en excellent état mais c'est son architecture qui ne s'intègre pas avec le paysage de la ville.

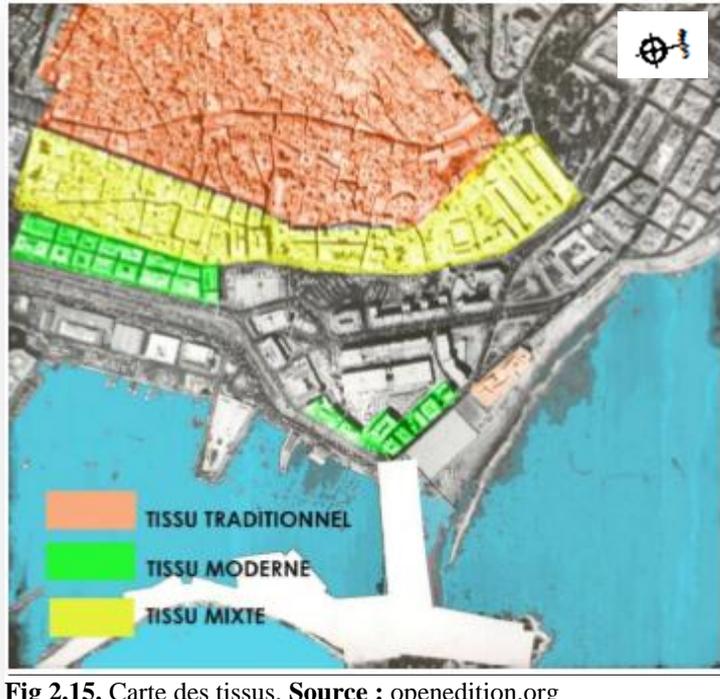


Fig 2.15. Carte des tissus. Source : openedition.org



Fig 2.16. Hiérarchisation des tissus urbains d'Alger. Source : Auteurs

**Synthèse :** Toutes ces couches de strates urbaines ne font que présenter une telle richesse typologique digne d'un tableau de mosaïque disposé sur une colline.

On peut tout de même reprocher que la coexistence entre ces différents tissus se fait de manière tendue vu la présence palpable de séparations entre eux. Notamment les deux séries de constructions coloniales du Front de mer qui ont été édifiées dans la simple volonté de cacher la Casbah.

### 2.5.3. Monuments historiques

*Dar Aziza :* Propriété de la fille du Dey puis résidence du Dey pour devenir le 1<sup>er</sup> siège de la Régence à l'époque turque, elle est actuellement le siège de l'Agence Nationale d'Archéologie.

*Dar El-Hamra :* Construite par le Dey Hussein en 1815, elle a subi une succession de transformations dues notamment à son aménagement en hôtel par le directeur des fortifications puis aux élargissements des voies à l'époque coloniale. Utilisé par la suite comme habitation et enfin siège de l'OFIRAC, ce palais abrite désormais le Centre National de Recherche en Archéologie.

*Bastion 23 (palais des raïs) :* Edifié au 16<sup>e</sup> siècle, il se compose de trois palais et d'une douira. Lieu de défense, habitation des raïs, il fut squatté par des familles algériennes jusqu'en 1981 où il fut restauré. Il abrite actuellement le Centre des Arts et de la Culture.

*Djamaa Ketchaoua :* Construit en 1612, rénové et agrandi en 1794, il fut converti en cathédrale en 1830. Il fut classé en 1908 et reconverti en mosquée de nouveau en 1962.

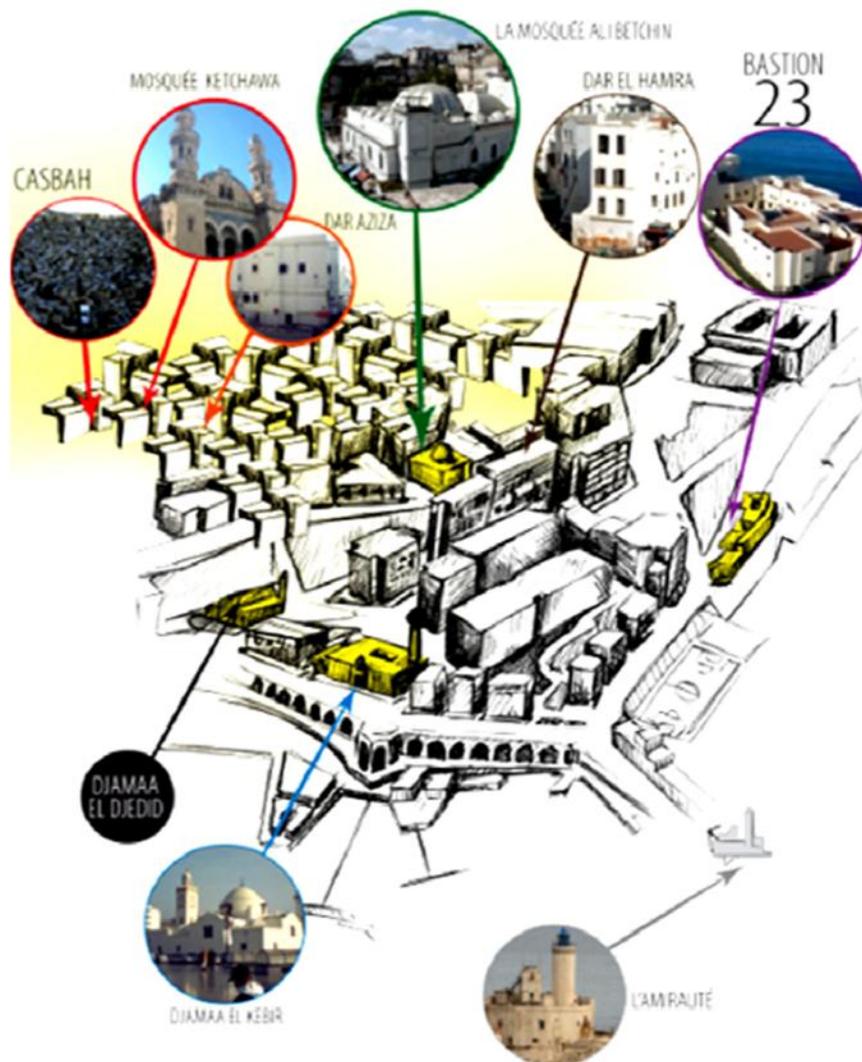


Fig 2.17. Monuments historiques à proximité de la place des martyrs. Source : babzman

*Djamaa el kebir* : Une des plus anciennes mosquées d'Alger, elle fût construite à l'époque berbère en 1096, classée en 1887 et réhabilité en 2000-2002.

*Djamaa el jedid* : Réhabilitée récemment, elle fût construite en 1660 et classée en 1887.

*Le phare* : Monument historique issue de la période turque, il assurait depuis toujours le rôle de repère. Aujourd'hui, il se voit marginalisé par la fermeture de l'Amirauté.

**Synthèse** : Cette lecture relate clairement tout le large potentiel culturel et riche héritage patrimonial dont dispose notre quartier d'étude et en dit long sur l'histoire et la mémoire dont est chargé l'environnement immédiat de la Place des Martyrs (site d'intervention).

Cela dit, cet atout est longtemps resté et reste encore souvent mal défini et identifié, pas suffisamment valorisé en offre touristique. Il faut songer sérieusement et incessamment à renforcer cet avantage dans le respect de son intégrité.

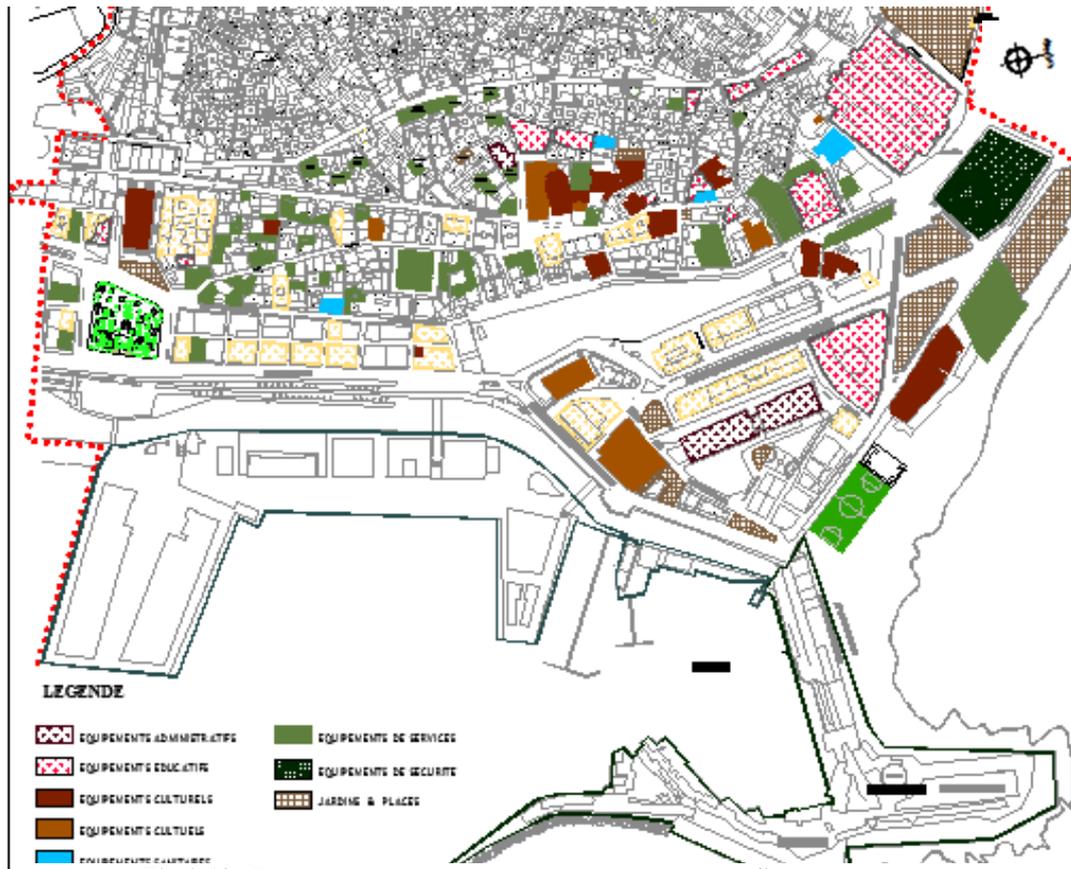
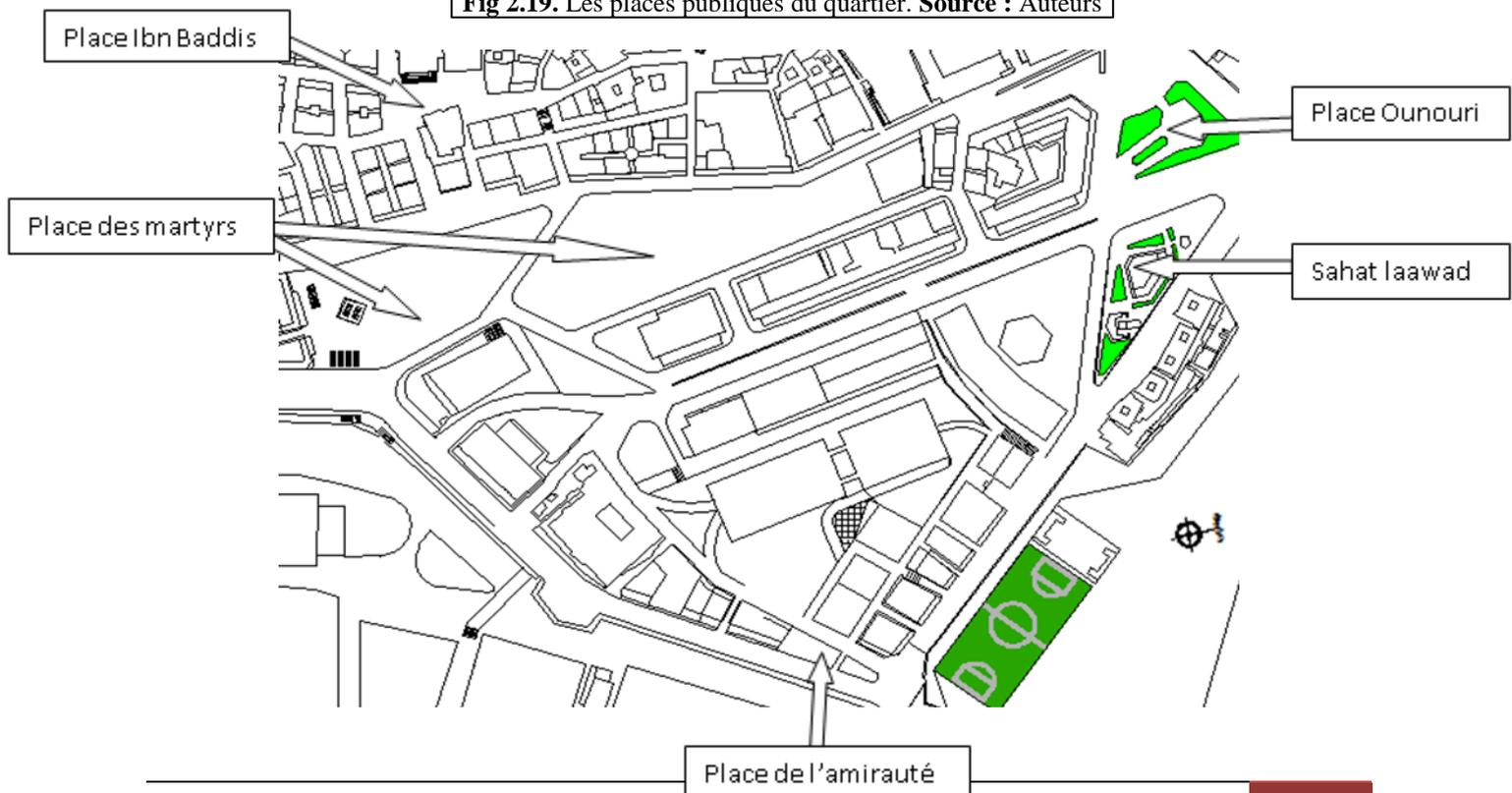


Fig 2.18. Cartes des équipements et des espaces publics. Source : Auteurs

### 2.5.4. Espaces publics

Mémoire des lieux de manifestation et d'expression

Fig 2.19. Les places publiques du quartier. Source : Auteurs



**Place Ibn Badis :** C'est une skifa à la casbah, elle se situe au cœur du tissu mixte, elle vient se superposer à la rue de la Lyre. Elle est articulée à la place des martyres, Entourée d'édifices à forte charge historique à savoir Dar Aziza, la mosquée Ketchaoua et le palais Hassan Pacha.



Fig2.20. Place Ibn Badis. Photo : Auteurs

**Place Ounouri :** Elle se trouve à l'emplacement de l'ancienne porte « Bab el oued », Elle a le rôle du seuil qui articule la ville avec le quartier de Bab El Oued. Élément à haut degré de permanence, à valeur historique et symbolique.



Fig 2.21. Place Ounouri. Photo : Auteurs

**Sahat laawad :** C'est un nœud à faible degré de permanence délimité par des voies de circulation (l'avenue 1 er novembre et le boulevard Amara Rachid).



Fig 2.22. Sahat laawad. Photo : Auteurs

**Place de l'Amirauté :** Située à l'angle du quartier, son emplacement coïncide avec celui de l'ancienne porte Bâb el Dzira, elle constitue le lieu d'aboutissement des rues : la rue de la marine, la rue Amilcar Cabral avec la rampe de l'amirauté.

Elle a une paroi délimitée par les immeubles Chassériaux et s'ouvre sur la mer, ce qui assure la relation visuelle.

**Place des Martyres :** Ancien forum romain, devenu place du marché à l'époque berbère, lieu regroupant plusieurs activités à l'époque ottomane et la place des armes puis du gouvernement à l'époque coloniale. Elle est un élément de repère et constitue le point de convergence des différents fragments de la ville et assure une articulation entre la haute casbah et le quartier de la marine.



Fig 2.23. Place des martyrs Photo : routard.com

Actuellement, elle est en phase de travaux pour la réalisation d'une station de métro mais vu la découverte des ruines qui datent de 2000ans, des fouilles archéologiques ont été entamées (juin 2013) sur une superficie de 3200m<sup>2</sup> et le projet de station s'est transformé en **station-musée**.

Parmi ce qui a été mis à jour sur cette aire, nous pouvons citer :

- les vestiges d'un quartier d'artisans forgerons du XIIe-XIIIe siècle rasés en 1832 pour ériger la place du gouvernement ;
- une vaste nécropole byzantine remontant au Ve siècle ;
- Restes démolis de la salle de prière, la cour intérieure et la base du minaret de la mosquée « El Sayida » datant de XVIe siècle ;

- Dallage et trottoirs d'une ancienne voie romaine ainsi que le sol carrelé de « Beyt el Mal » (siège du trésor public).

**Synthèse :** Il est clair que le quartier offre d'innombrables potentialités d'interventions (vides urbains). A leur tête, la place des Martyres qui constitue un lieu chargé de mémoire et d'histoire.



**Fig 2.24.** Fouilles archéologiques au cœur de la place des martyrs. **Photos :** Télévision algérienne

Cela nous laisse, tout de même, constater un certain manque d'espaces publics vécus comme il se doit en raison, particulièrement, d'une utilisation peu efficace et des occupations informelles.

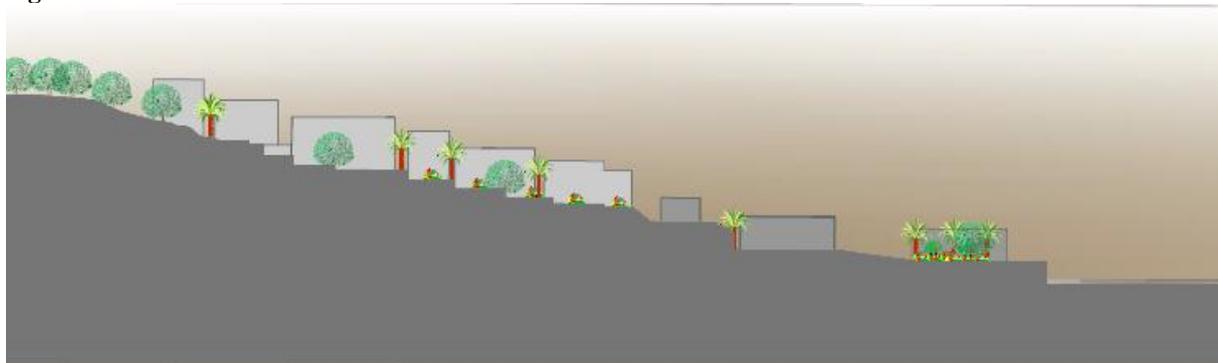
### 2.5.5. Paysages urbain et naturel



**Fig 2.25.** Façade urbaine du front de mer d'Alger centre. **Source :** Auteurs



**Fig 2.26.** Profil du boulevard Taleb Abderahmane. **Source :** Auteurs



**Fig 2.27.** Profil sur le boulevard du square Port-Saïd. **Source :** Auteurs



Fig 2.28. Paysage et environnement immédiat de la place des martyrs. Photos : Auteurs

**Synthèse :** Le paysage urbain d'Alger \_et notamment en face du quartier de la marine\_ offre un skyline riche et harmonieux. Reste qu'on puisse regretter le recul des poches vertes plus nombreuses autrefois au détriment d'une urbanisation de plus en plus anarchique avec les récentes typologies de bâti.

Il est à noter aussi, que l'aménagement des vides urbains demeure timide et sans portée palpable sur l'usage et l'image attendue d'Alger Métropole et ville touristique puisqu'il semble inadéquat à la vocation souhaitée de ces espaces publics par les citoyens et les touristes.

## 2.6. Diagnostic urbain

### Carences

- Rupture entre les différents tissus composant le paysage d'Alger (traditionnel et colonial).
- La fermeture du port constitue une rupture considérable entre la ville et son port.
- Système viaire très dense créant des nœuds étouffants et complexes.
- Un patrimoine classé ou reconnu pas assez mis en valeur et un patrimoine mineur complètement délaissé.
- Manque d'espaces publics et d'expression.
- Aménagement des places publiques non adapté à leur usage.
- Problème de stationnements (parkings-bus et taxis).
- Présence de certaines constructions de l'ère moderne du pays qui gâche l'harmonie du paysage.
- Présence de certains éléments bâtis sur le port et d'un terrain de football sur la plage inappropriés à leur emplacement.
- Présence du marché informel (souci à résoudre).
- Faible action de mise en valeur de l'ensemble du patrimoine culturel.
- Considération des monuments historiques classés d'une manière isolée.

### Potentialités

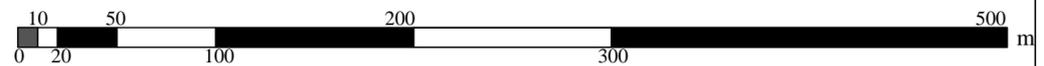
- Le quartier appartient à un secteur sauvegardé par le PPSMVSS.
- La Casbah, ensemble patrimonial classé mondialement par l'UNESCO.
- Un héritage riche en monuments historiques et un patrimoine 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle (tissu colonial).
- Un brassage des styles superposés donnant forme à un paysage unique à Alger.
- Orientation et situation stratégique du quartier par rapport au reste de la baie.
- Transversales et grandes percées de part et d'autre du quartier (autrefois remparts).
- Opportunités foncières multiples donnant un grand choix d'intervention et possibilités de faire un grand projet.
- Axes historiques et percées importantes sur la mer à partir du cœur du quartier.
- Présence d'autres percées secondaires formant une trame intéressante.
- Accessibilité très diversifiée.
- Vocation historique, patrimoniale, culturelle et religieuse très prononcée.
- Forums intéressants à exploiter aux croisements des voies avec les percées et axes virtuels chargés de mémoire.
- Des vides urbains et places publiques à requalifier.
- Percées et ouvertures nombreuses de la place des martyres vers la mer et la Casbah aussi.



**LEGENDE**

- Secteur sauvegardé par le PPSMVSS
- ▲▲▲▲▲ Site classé de la casbah(patrimoine mondial)
- Transversales et grandes percées(autrefois remparts)
- Monuments historiques
- ▨ Les éléments de permanences
- ▭ Patrimoine XIXe\_XXe siècle
- ▧ Le port fermé: opportunité de requalification urbaine
- ▩ Places publiques à requalifier
- ▨ Problème de stationnement encombrant de bus et taxis
- Grandes percées importantes sur la mer et axes historiques
- Percées secondaires
- - - Les voiries à flux dense
- - - Les voiries à flux moyen
- Moments forts à exploiter
- Noeuds à flux dense
- ⤴ Rupture d'interface ville/mer
- Opportunités foncière

**Fig 2.29. Diagnostic urbain sur le quartier de la marine**



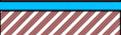
Enfin, tout cela nous amène à lire clairement que la Place des Martyres représente le poumon d'articulation entre la Casbah et la mer et est incontestablement un élément de requalification incontournable autour duquel on composera.

## 2.7. Plan d'actions

- Mise en place d'un parcours piéton culturel et touristique dans une vision d'un micro monde patrimonial.
- Prolongement de la trémie du boulevard Amara Rachid sur tout le long.
- Grande terrasse sur la mer réunifiant la place de l'aawad et la cour du conservatoire de musique enjambant l'esplanade sous forme de terrasse-jardins en gradins.
- Restreindre le parking à étages et en garder que les sous-sols.
- Emergence de restaurants panoramiques à la place du stade qui est hors contexte sur la plage.
- Projection d'une « place des artistes » comme place d'échange et d'expression musicale et artistique.
- Requalification de la place des martyres en station-musée et du marché couvert (informel) en un équipement de thème s'adaptant au contexte local.
- Injection d'un poumon vert pour le quartier de la forme d'un village touristique composé de maisons d'hôtes autour de jardins potager et floral dans l'esprit de faire revivre des sensations d'antan.
- Faire de la rue Bab el oued Bab azzoun une rue artisanale en réaffectant tous les rez-de-chaussée en boutiques pour artisans.
- Rendre vie aux galeries Chassériau en les consacrant aux activités marchandes et commerciales.
- Délocalisation de la station de bus de la place des martyrs vers une gare multimodale en périphérie.
- Réoccupation du port par le public avec une promenade maritime jusqu'à l'amirauté.
- Dégager les bâtiments insalubres pour des aménagements de consommation et de détente accompagnant la promenade.
- Reconversion des éléments de permanence sur le port en pêcherie, école de sports nautique et de plongée sous-marine.
- Injection d'une gare maritime pour la plaisance à proximité du phare.
- Mise en valeur de l'amirauté et en faire un musée de la marine.
- Projection d'une place polyvalente attenante au village touristique qui peut accueillir temporairement le marché hebdomadaire.
- Création d'un espace de rencontres ouvert en fluidité et couvert par une ombrière en glacis sur le port et dans l'axe du square Port Said.
- Introduire un amphithéâtre sous l'eau sur le bras du port et dans la continuité de la percée verticale du square Port Said.



**LEGENDE**

-  Parcours piéton pour tourisme patrimonial
-  Trémie
-  Placettes
-  Esplanade et terrasses-jardins
-  Restaurant panoramique
-  La place des artistes, pour l'échange et l'expression musicale
-  Opportunités de projet de requalification
-  Village touristique en maisons d'hôtes
-  Boutiques d'artisans et espaces d'échange commercial intégrés à la mémoire des lieux
-  Espaces de consommation et de détente
-  Éléments de permanence reconvertis en pêcheurie, école de sports nautiques et de plongée sous-marine
-  Gare maritime pour la plaisance
-  Musée de la marine
-  Place polyvalente pour le marché et autres activités populaires
-  Ombrière comme espace de rencontres
-  Amphithéâtre intégré sous l'eau
-  Aires de jeux

**Fig 2.30. Plan des actions urbaines**



# **Chapitre III**

## **Approche architecturale**

« Chercher la raison de toute forme car toute forme à sa raison ».

**Eugène Viollet-le-Duc**

## Introduction

Cette phase sera consacrée au projet urbain et architectural où nous allons aborder les aménagements à projeter sur l'assiette d'intervention en plus du projet architectural qui découle du plan d'actions établi ; en s'appuyant sur un certain nombre de concepts tirés du contexte et du thème.

Notre projet architectural découlera d'une logique plus globale à l'échelle de l'îlot, et de la ville, en s'ouvrant sur l'ensemble des aménagements. Il doit être réfléchi de manière à ce qu'il fonctionne en cohérence avec les éléments qui composent le milieu urbain, et contribuera également à la mise en valeur de segments patrimoniaux existants (monuments classés de la basse Casbah).

Ce chapitre comportera aussi l'approche thématique, source de compréhension de l'évolution et de développement du thème et d'inspiration créative de l'architecture. Elle permet d'interpréter à travers un édifice tout un langage symbolique lié au lieu et au contexte. Cette partie consiste à définir le thème pour mieux le cerner et le maîtriser à travers l'étude de plusieurs exemples dans le but de tirer les concepts et le programme à utiliser pour notre projet et d'avoir des idées approfondies sur le thème pour créer une harmonie entre le thème, le programme et le site.

« Un édifice sans thème, sans une idée partante est une architecture qui ne pense pas. Des ouvrages d'architecture qui naissent ainsi n'ont pas de sens, ils ne signifient rien et servent purement à satisfaire des besoins de la manière la plus triviale ».<sup>1</sup>

### 1. Choix du thème

Afin de répondre aux exigences relatives à la dynamique et l'attractivité, notre choix s'est porté sur une maison des savoirs et des civilisations qui présente une tendance de tourisme culturel. Elle s'intègre parfaitement au contexte et permet de répondre aux objectifs tracés au préalable.

Le thème de notre projet a été choisi en réponse aux besoins de désenclavement et d'articulation de la casbah, du tissu colonial et du paysage maritime afin de permettre à la ville de disposer d'un pôle structurant entre les trois entités pour la mise en relation de la ville et du passé par la conception d'un projet urbain et architectural contemporain qui compose avec l'existant, la mémoire du lieu et les potentialités du site.

Ces lieux de rencontres dédiés à la culture répondent à des fonctions multiples qui ont comme objectifs communs de favoriser et de défendre la création sous toutes ses formes, de préserver et de sauvegarder des savoirs faire et des rituels propres à la culture d'une communauté et d'organiser des manifestations accessibles au large public.

A l'instar de Marseille ou encore Marrakech, toutes les villes du bassin possède leur propre Maison Méditerranéenne. Pourquoi pas Alger ? C'est pour cela que notre projet portera le nom de **Maison Méditerranéenne des Arts et des Métiers d'Alger Métropole** et assurera le rôle d'ambassadrice par excellence de la Casbah.

### 2. Présentation du thème

#### 2.1. Définition du tourisme culturel

Le tourisme culturel désigne une forme de tourisme, dont l'objectif est de faire découvrir le patrimoine culturel et le mode de vie d'une région ainsi que ses habitants. Ce type de

<sup>1</sup> Oswald Mathias Ungers. 1972. « Cosmos of Architecture ». Electa France. Paris.

tourisme englobe la visite de sites naturels, le tourisme architectural, mais aussi le tourisme religieux, les déplacements effectués pour assister à des festivals et autres manifestations culturelles, le tourisme gastronomique, la visite de musées, de monuments, de galeries d'art...<sup>2</sup>

## 2.2. Définition de la maison des arts et des métiers

Lieu où se trouve rassemblée toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la préservation revêtent un intérêt public, et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public.<sup>3</sup>

Cette maison n'est pas un simple "conservatoire", "un puits d'archives" ou un "petit musée poussiéreux", c'est un lieu vivant, en étroite relation avec le monde d'aujourd'hui, avec la population, mais aussi un lieu de rencontre, de convivialité et d'activité tourné vers l'extérieur.<sup>4</sup>

Elle met en lumière les différentes cultures à l'origine du peuplement local en exposant des objets du quotidien qui constituaient et constituent toujours leur univers d'une part, et valorise les savoir-faire artisanaux pour les mettre à disposition du public d'autre part.<sup>5</sup>

## 2.3. Objectifs

- Proposer des visites guidées à la Casbah dans un cadre de revisiter des sensations du tiroir ;
- Attirer les foules vers un tourisme culturel impliqué dans l'économie de la ville ;
- Abriter plusieurs associations activant dans la préservation des savoir-faire artisanaux de la Casbah et de la ville d'Alger ;
- Faire connaître le patrimoine d'Alger, vulgariser ses valeurs et mieux sensibiliser sur sa sauvegarde ;
- Offrir la possibilité de se cultiver et enrichir leur littérature ;
- Mettre en lumière les métiers d'arts et différents savoir-faire locaux ;
- Mettre en valeur les différentes productions artisanales des populations locales ;
- Encourager la recherche et le développement permanent dans ces disciplines culturelles typiques d'Alger ;
- Accueillir différents événements culturels, manifestations sociales et rencontres thématiques du grand public.

## 3. Analyse d'exemples de référence

### 3.1. Villa Méditerranée à Marseille

La Villa Méditerranée est un bâtiment public situé dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, sur l'esplanade du J4, dans le quartier de la Joliette (périmètre Euro méditerranée). Il est destiné à abriter des conférences, des réunions et des expositions. L'édifice, conçu par l'architecte italien Stefano Boeri, appartient au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur dans l'objectif de donner à tous des clés de compréhension sur la Méditerranée contemporaine.

<sup>2</sup> L'école internationale des métiers de la culture et du marché de l'art. IESA arts&culture. [www.iesa.fr/definition-tourisme-culturel-pat](http://www.iesa.fr/definition-tourisme-culturel-pat) du 19 mai 2018

<sup>3</sup> La maison du patrimoine. Ville de Châtillon. 2018. plaquette-maison-du-patrimoinebd-43.pdf

<sup>4</sup> La maison du patrimoine. Ville de Châtillon. 2018. plaquette-maison-du-patrimoinebd-43.pdf

<sup>5</sup> Maison du savoir-faire et de la création. Groupement de la Façon Française. 2018. Plaquette 05 savoir-faire.pdf

Le bâtiment a été inauguré le 7 avril 2013 et les parcours d'exposition sont ouverts au public depuis le 14 juin 2013.



**Fig 3.1.** Villa Méditerranée de face.  
**Photo :** Carlo Alberto Mari



**Fig 3.2.** Villa Méditerranée la nuit.  
**Photo :** Carlo Alberto Mari

« J'ai proposé de construire un bâtiment qui accueillerait la mer, qui s'ouvrirait à elle, qui serait une porte d'entrée et non une barrière. »

**Stefano Boeri**, Architecte de la Villa Méditerranée.

La base du bâtiment se trouve à 2,25 mètres de profondeur sous la mer et se compose d'une agora dédiée aux parcours d'exposition, d'un amphithéâtre de 400 places et de deux salles de réunion. Le rez-de-chaussée propose un atrium de 350 m<sup>2</sup> où peuvent être projetées des images sur un mur de 25 mètres de long, ainsi qu'un café.

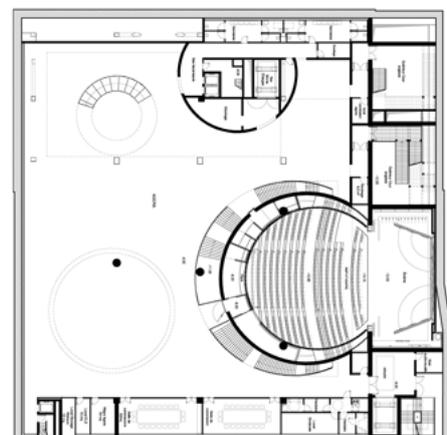


**Fig 3.3.** Villa Méditerranée de profil.  
**Photo :** Carlo Alberto Mari

La Villa comporte une avancée en porte-à-faux de 40 mètres de long, qui s'élève à 19 mètres au-dessus d'un bassin de 2 000 m<sup>2</sup>. Il s'agit du plus long porte-à-faux habité au monde. Le porte-à-faux contient un plateau d'expositions de 760 m<sup>2</sup> ainsi qu'un belvédère.

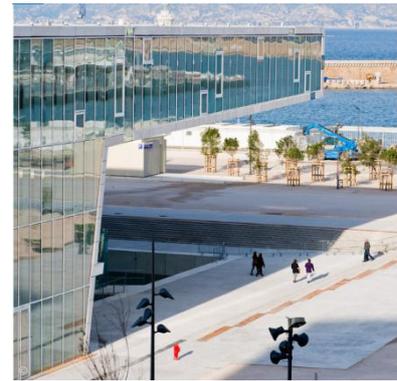


**Fig 3.4.** Coupe longitudinale. ArchDaily

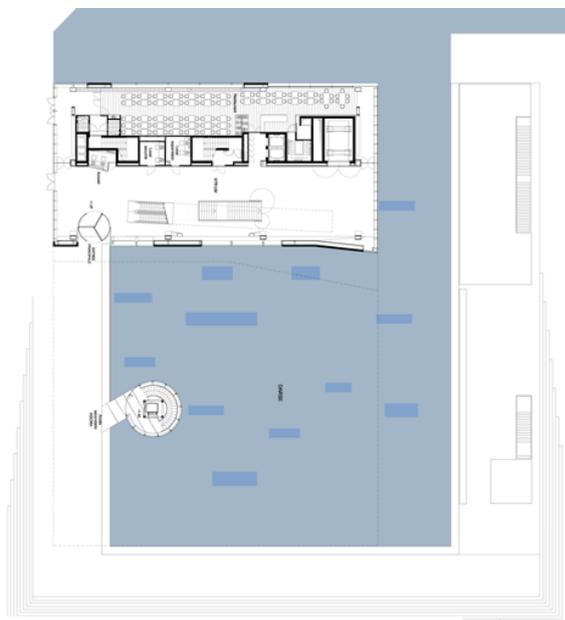


**Fig 3.5.** Plan sous-sol. ArchDaily

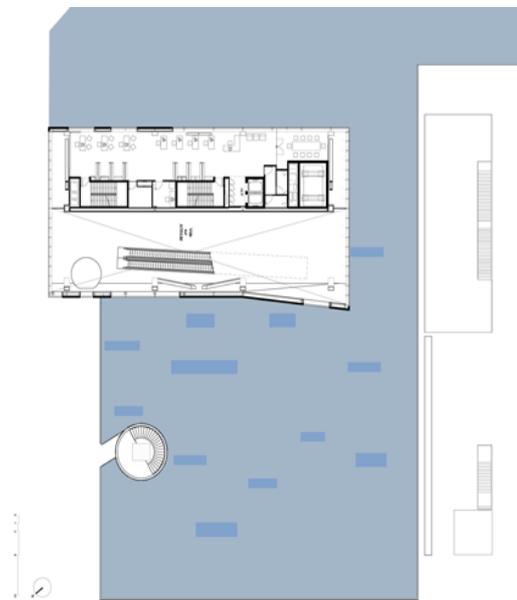
La Villa Méditerranée donne à voir des parcours d'exposition liés aux problématiques contemporaines de l'espace méditerranéen. Ces parcours sont assortis d'une programmation artistique et culturelle pluridisciplinaire : événements ponctuels tels que conférence, débat, spectacle vivant, cinéma, assortis de rencontres avec les artistes.



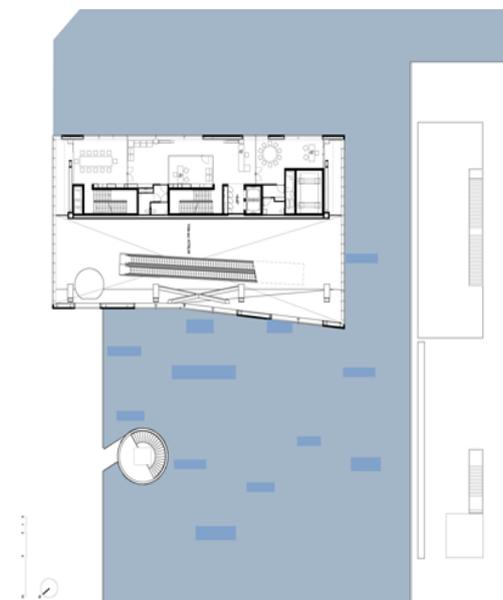
**Fig 3.6.** Villa Méditerranée, façade Nord. **Photo :** Carlo Alberto Mari



**Fig 3.7.** Plan du RDC. ArchDaily



**Fig 3.8.** Plan du 1<sup>er</sup> étage. ArchDaily



**Fig 3.9.** Plan du 2<sup>e</sup> étage. ArchDaily



**Fig 3.10.** Plan du 3<sup>e</sup> étage. ArchDaily

*Concepts tirés du projet*

- *Continuité de l'espace urbain*

Du bâti en porte-à-faux au-dessus d'un vide permet de libérer l'espace au rez-de-chaussée pour l'usager pour une circulation très fluide et divers manifestations et rencontres.

- *Un porte-à-faux dans des formes épurées*

Cette œuvre est témoin d'une prouesse technique majestueuse avec un porte-à-faux de 40 mètres de long qui n'hésite pas à aller au-delà du bassin et déborder sur le quai.

- *Un belvédère ouvert à la mer*

Il y'a derrière le projet une volonté prononcée de s'ouvrir au paysage environnant et d'offrir des vues surplombantes sur la mer qui lui fait face.

- *Notion de parcours*

Tout un cheminement est proposé et mis en place afin d'amener le public à explorer tout le bâtiment et passer par plusieurs séquences diversifiées et thématiques.

- *Fluidité des espaces*

La circulation dans le bâtiment est très mouvementée et passe entre des espaces très larges sous un plan libre.

- *Éléments liés au programme*

Hall d'expositions

Espace pour conférences et évènementiels

Agora

Amphithéâtre

Salles de réunion

Atrium avec mur pour projection d'images

Café

Belvédère

Salle pour colloques et rencontres-débats

### 3.2. Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, le MuCEM

Le MuCEM est un musée national situé à Marseille en France. Il est ouvert depuis le 7 juin 2013 lors de l'année de la Capitale européenne de la culture.



**Fig 3.11.** Vue d'ensemble de la Villa Méditerranée. **Photo :** Carlo Alberto Mari



**Fig 3.12.** Vue aérienne sur le MuCEM **Photo :** Steven Massart

Se définissant comme un « musée de société », il est consacré à la conservation, l'étude, la présentation et la médiation d'un patrimoine anthropologique relatif à l'aire européenne et méditerranéenne, à partir de collections d'origine internationale et de recherches tournées vers une approche transdisciplinaire, concernant les sociétés dans leur totalité et dans l'épaisseur du temps.

Au-delà des collections, le MuCEM a pour vocation de fonctionner comme un forum, un lieu de débats, où les présentations de référence et les expositions temporaires s'articulent autour de grandes questions de société.



**Fig 3.13.** Vue de face du MuCEM

**Photo :** Steven Massart



**Fig3.14.** Passerelle du mucem. **Photo:**Steven



**Fig3.15.** Enveloppe du mucem. **Photo:**Steven

### **Une riche collection répartie dans 03 lieux**

Cité culturelle imbriquée dans la cité phocéenne, Le MuCEM abrite pas moins d'un million d'œuvres, objets et documents.

Véritable complexe patrimonial, il s'étend sur 40 000 m<sup>2</sup> et s'articule essentiellement autour de deux grands sites chargés d'histoire :

#### ***Le J4***

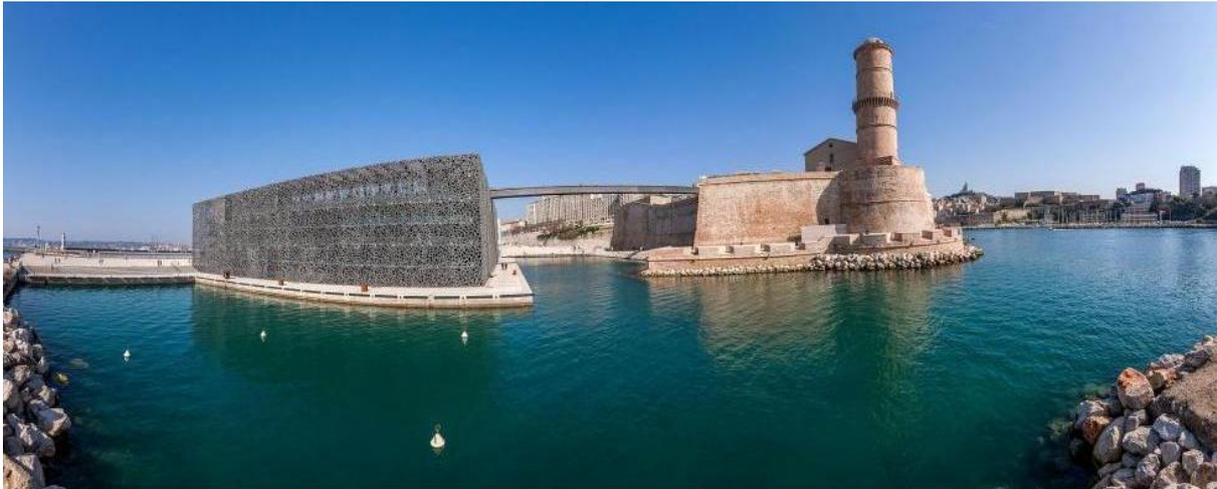
Rudy Ricciotti, architecte français né en Algérie, a conçu à partir de cet ancien môle portuaire un bâtiment contemporain flambant neuf. On y retrouve l'histoire des civilisations méditerranéennes du néolithique jusqu'à nos jours à travers la Galerie de la Méditerranée, espace d'expositions semi-permanentes. Variée, la programmation mêle aussi débats, spectacles et projections de films dans l'auditorium ou dans la médiathèque. A noter, le toit-terrasse vaut, lui aussi, le détour.

#### ***Le Fort Saint-Jean***

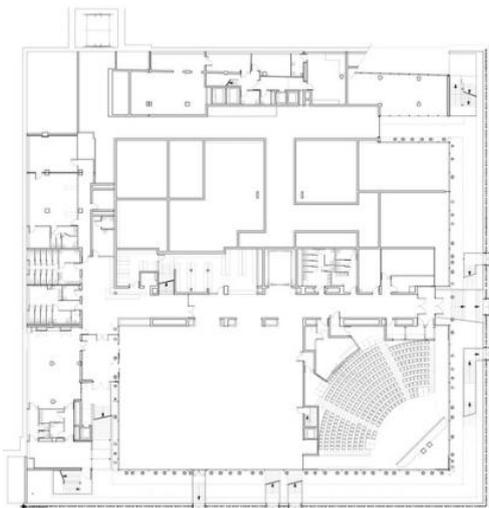
Relié au môle J4, on atteint ce superbe monument historique (principalement du XVII<sup>ème</sup> siècle) via une haute passerelle de béton longue de 115 mètres. Utilisé jusqu'en 1962 par les militaires, il s'ouvre pour la première fois au public avec l'arrivée du MuCEM.

On y retrouve des expositions permanentes (art et traditions populaires) dans le village et la galerie des Officiers ainsi que dans la chapelle Saint-Jean. Des expositions temporaires sont également visibles dans le bâtiment Georges-Henri Rivière. Sans oublier la quinzaine de jardins méditerranéens dans lesquels se promener, ou encore la Tour du Roi René pour une vue imprenable sur Marseille et sur la mer...

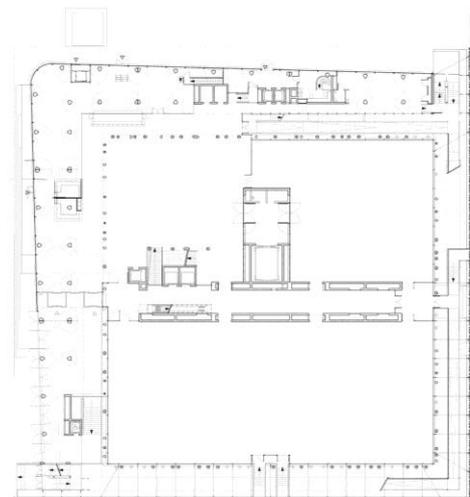
Un troisième lieu, le *centre de conservation et de ressources (CCR)*, vient compléter l'ensemble. Situé dans le quartier de la Belle de mai et imaginé par l'architecte Corinne Vezzoni, il abrite fonds documentaires, bibliothèque et archives artistiques.



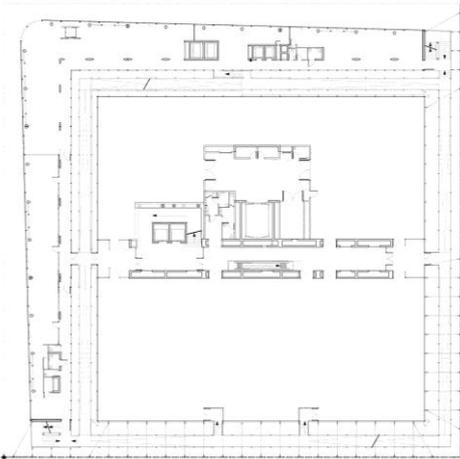
**Fig 3.16.** Vue d'ensemble du MuCEM. **Photo :** Steven Massart



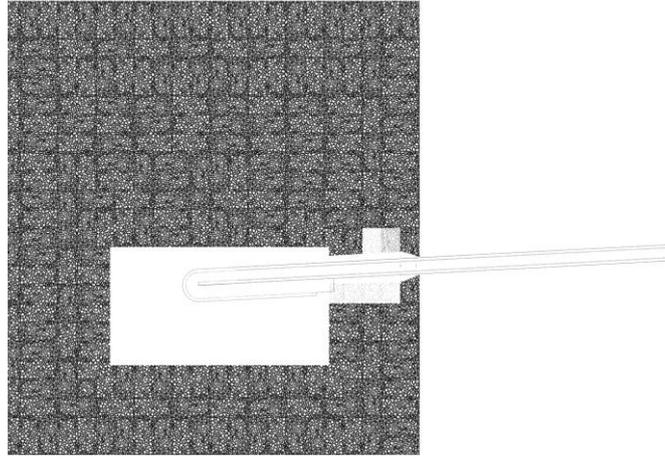
**Fig 3.17.** Plan du RDC. **ArchDaily**



**Fig 3.18.** Plan du 1<sup>e</sup> étage. **ArchDaily**



**Fig 3.19.** Plan du 2<sup>e</sup> étage. ArchDaily  
*Concepts tirés du projet*



**Fig 3.20.** Plan de la terrasse. ArchDaily

- *La paroi perforée*

Une enveloppe composée de moucharabihs revisités vient couvrir le bâtiment de telle sorte à diminuer l'effet de massivité, tant donné, sa forme compacte.

- *La passerelle reliant au Fort Saint Jean*

C'est une manière de réussir la jonction avec l'existant qui est un monument à grande valeur comme ce joyau napoléonien, ce qui donne un cachet de respect du patrimoine.

- *La transparence*

La présence abondante du matériau verre amène de la contemporanéité au MuCEM dans un esprit très intéressant de composition entre l'ancien et le nouveau.

- *La lumière*

A la fois, le site et l'architecture du musée offrent une orientation favorable à la lumière du jour qui accorde des espaces bien éclairés à longueur de journée.



**Fig 3.21.** Double peau du MuCEM  
**Photo :** Marc Roudier



**Fig 3.22.** Photo de l'architecte à l'intérieur du MuCEM. **Photo :** Marc Roudier

### 3.3. Synthèse des références contextuelles

- *La façade des immeubles de l'époque coloniale et leur ornement*

Elle est remarquable pour être rectiligne et de lignes simples et épurées marquées par des petits éléments décoratifs très sensuels (sculptures, petits barreaudages, voluptés... etc.)



Fig 3.23. Bâtiment à Alger. Le petit futé

- *Le patio (Maison algéroise)*

Espace typique de l'architecture d'Alger et de la Casbah en particulier qui joue le rôle de régulateur thermique naturel ainsi que celui d'espace extérieur introverti.



Fig 3.24. Maison de la Casbah. Vinvc.fr

- *Le Kbou (Casbah)*

Autre symbole significatif des maisons de la Casbah, il s'agit d'un élément architectural qu'on retrouve sur toutes les façades et qui sert de point d'appui aux encorbellements.



Fig 3.25. Série de kbou. Londolia.fr

- *Les portes et cadres de la mosquée Ali Bitchin*

Les entrées de la mosquée portent un cachet très particulier d'antan et témoignent d'une architecture ottomane raffinée et à grande valeur patrimoniale.



Fig 3.26. Portes des accès à la mosquée Ali Bitchin. Source : Auteurs

- *La blancheur de la capitale*

Alger a toujours été surnommée « la blanche » pour la couleur du matériau de couverture des maisons de la Casbah et de ses bâtisses du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle qu'est la chaux expansée.

- *Balcon sur la ville du porte-à-faux avec paroi en verre*



Fig 3.27. Esplanade - projet Agence Wilmotte/Cabinet Artefact

Proposition du projet du palais du congrès de la Matmut à Rouen (France) non réalisée.

#### 4. Programme spatial du projet

Le programme dédié au projet est qualitatif et quantitatif. Le qualitatif correspond au caractère qui revêt chaque espace proposé en référence aux recherches déjà élaborées à travers les exemples mis en exigüe précédemment qui peut porter sur la conception formelle du projet que sur l'usage des différents espaces programmés.

Le quantitatif est consacré à la répartition surfacique des différents usages qui composent ce programme qui se décline comme suit :

##### RDC

Hall d'accueil.....	170m <sup>2</sup>
Salon d'attente.....	65m <sup>2</sup>
Espaces consommation.....	80m <sup>2</sup>
Cafétéria.....	53m <sup>2</sup>
Agence pour visites de la Casbah.....	82m <sup>2</sup>
Boutiques à souvenirs.....	335m <sup>2</sup>
Musée de la calligraphie.....	500m <sup>2</sup>
Cour & jardin.....	434m <sup>2</sup>
Locaux techniques et espace de stockage.....	50m <sup>2</sup>
Sanitaires.....	31m <sup>2</sup>

##### 1<sup>e</sup> étage

Coin consommation.....	70m <sup>2</sup>
Parcours détente & salons de lecture.....	268m <sup>2</sup>
Bibliothèque des civilisations méditerranéennes.....	500m <sup>2</sup>
Salles de projection interactive.....	181m <sup>2</sup>
Sièges pour associations de protection du patrimoine.....	316m <sup>2</sup>
Salle de conférence polyvalente.....	171m <sup>2</sup>
Salle de concertation des associations.....	40m <sup>2</sup>
Sanitaires.....	61m <sup>2</sup>

##### 2<sup>e</sup> étage

Forum d'exposition principal.....	585m <sup>2</sup>
-----------------------------------	-------------------

Balcon sur la ville.....	150m <sup>2</sup>
Ateliers pratiques pour savoir-faire.....	372m <sup>2</sup>
Exposition murale.....	128m <sup>2</sup>
Terrasse-jardin publique.....	200m <sup>2</sup>
Sanitaires.....	46m <sup>2</sup>

**3<sup>e</sup> étage**

Mezzanine avec vide sur le forum principal.....	307m <sup>2</sup>
Administration.....	187m <sup>2</sup>
Espace consommation.....	89m <sup>2</sup>
Laboratoires de recherche.....	317m <sup>2</sup>
Terrasse de détente.....	52m <sup>2</sup>
Sanitaires.....	46m <sup>2</sup>

**4<sup>e</sup> étage**

Hébergement.....	318m <sup>2</sup>
Foyer (espace de rencontre).....	195m <sup>2</sup>
Terrasse privée.....	132m <sup>2</sup>
Sanitaires, douches et buanderie.....	112m <sup>2</sup>

**5. Présentation du site d'intervention****5.1. Etat des lieux****5.1.1. Choix de la parcelle**

Le projet urbain est travaillé de telle sorte avoir deux projets cohabitant et complémentaires ; l'un traite de la requalification de la place des martyrs en une station-musée se développant sous terre et laissant place à un espace public à la surface ; le deuxième, pour ce qui nous concerne, s'attaquera au marché informel pour récupérer un marché couvert de typologie médiocre adossé de part et d'autre à un patrimoine riche de valeurs sur une parcelle juste à côté pour en faire une œuvre à cachet culturel émergeant vers la place et laissant prolonger la continuité urbaine à la fois.

En effet, la parcelle représente un moment fort dans la réflexion globale à l'échelle urbaine mais aussi dans le contexte local du quartier vu la présence de plusieurs axes symboliques réels ou virtuels. En outre les deux trajectoires visuelles : « Mosquée Ketchaoua-Mosquée Ali Betchin-Dar el hamra » et « Dar Khadaouj el amia-Ali Betchin-Dar el hamra-Bastion 23 », Une percée vers la mer est caractérisée et s'impose de par les éléments patrimoniaux et de permanence qui se succèdent le long d'un parcours « Ketchaoua-Dar Aziza-Jamaa el jdid-Jamaa el kebir » conjugué à un espace public qui recèle plein de secrets et tant d'histoire derrière lui. Il s'agit de la place des martyrs, poumon de la requalification puisqu'elle s'étale sur tout ce micro monde culturel et patrimonial semé de parcours initiant au tourisme.

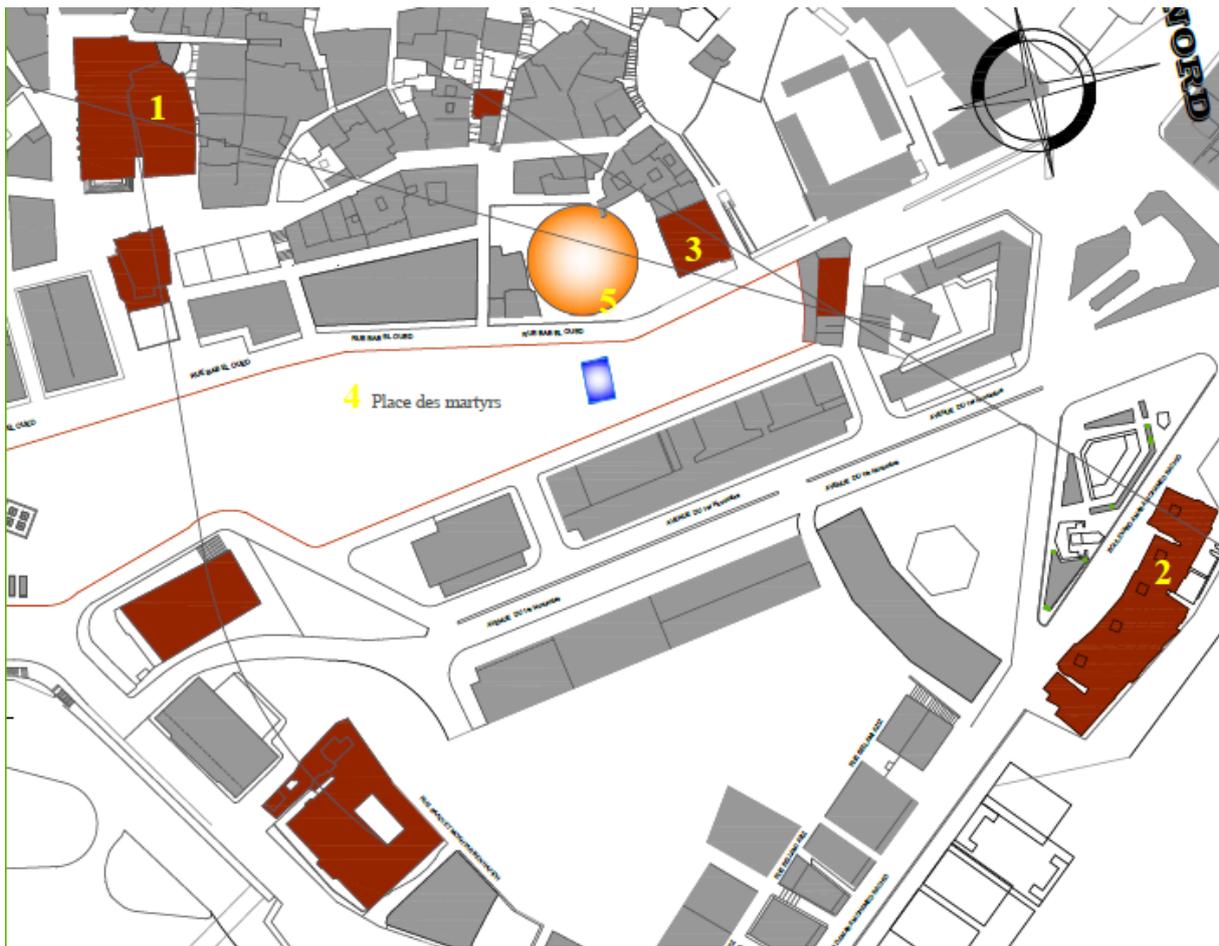


Fig 3.28. Schéma explicatif du choix de la parcelle résultant d'axes patrimoniaux

1/2000

### 5.1.2. Limites, surface et topographie

La parcelle en question présente une forme plus ou moins rectangulaire d'une surface d'environ 2000 m<sup>2</sup> qui est limitée par des voies des 03 côtés sauf un qui est le mur porteur de la mosquée. En effet, elle donne directement sur le boulevard très fréquenté ainsi que la place des martyrs.

Le terrain est particulièrement plat sauf que ça commence à monter juste derrière la mosquée pour une dénivelée égalant 2m côté ouest.

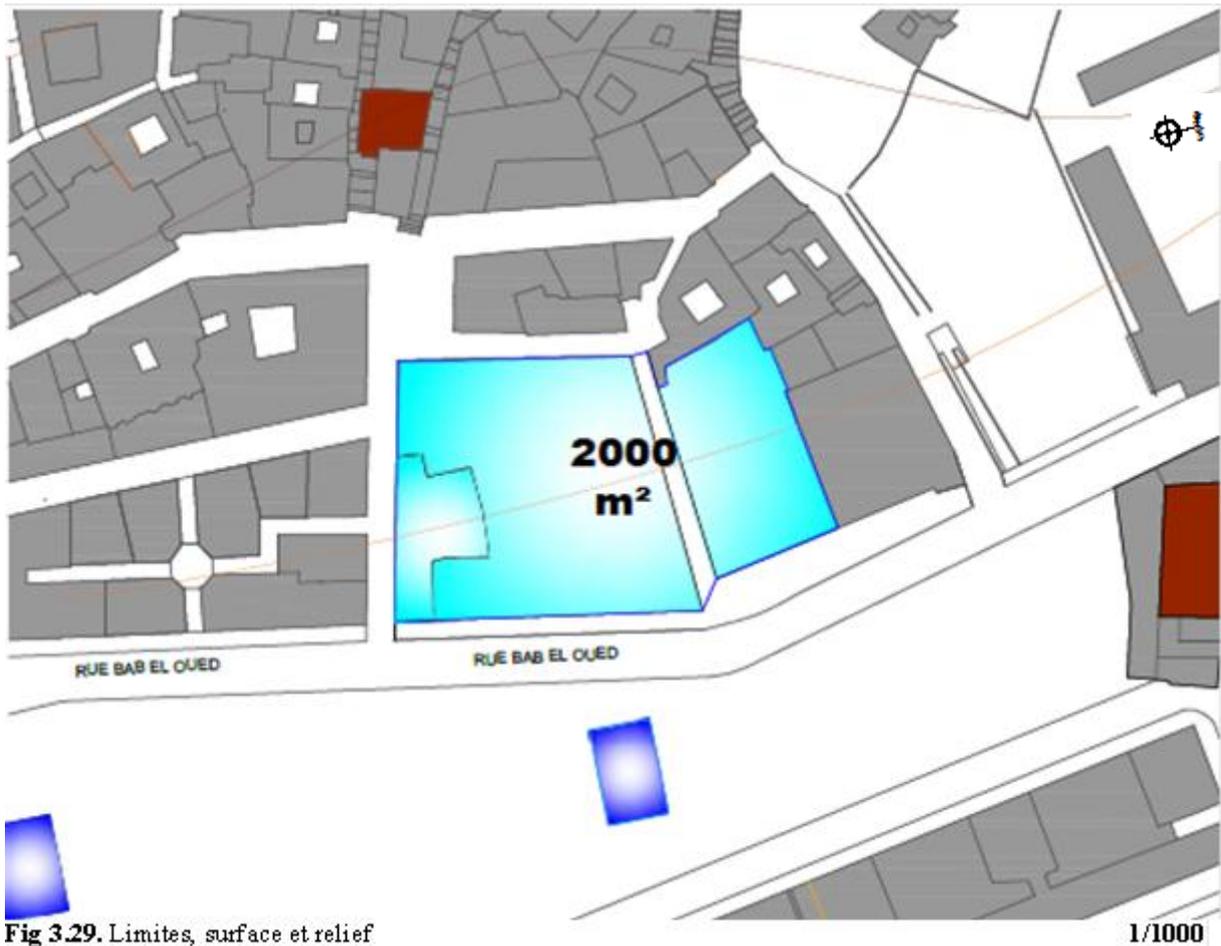


Fig 3.29. Limites, surface et relief

1/1000

### 5.1.3. Environnement immédiat

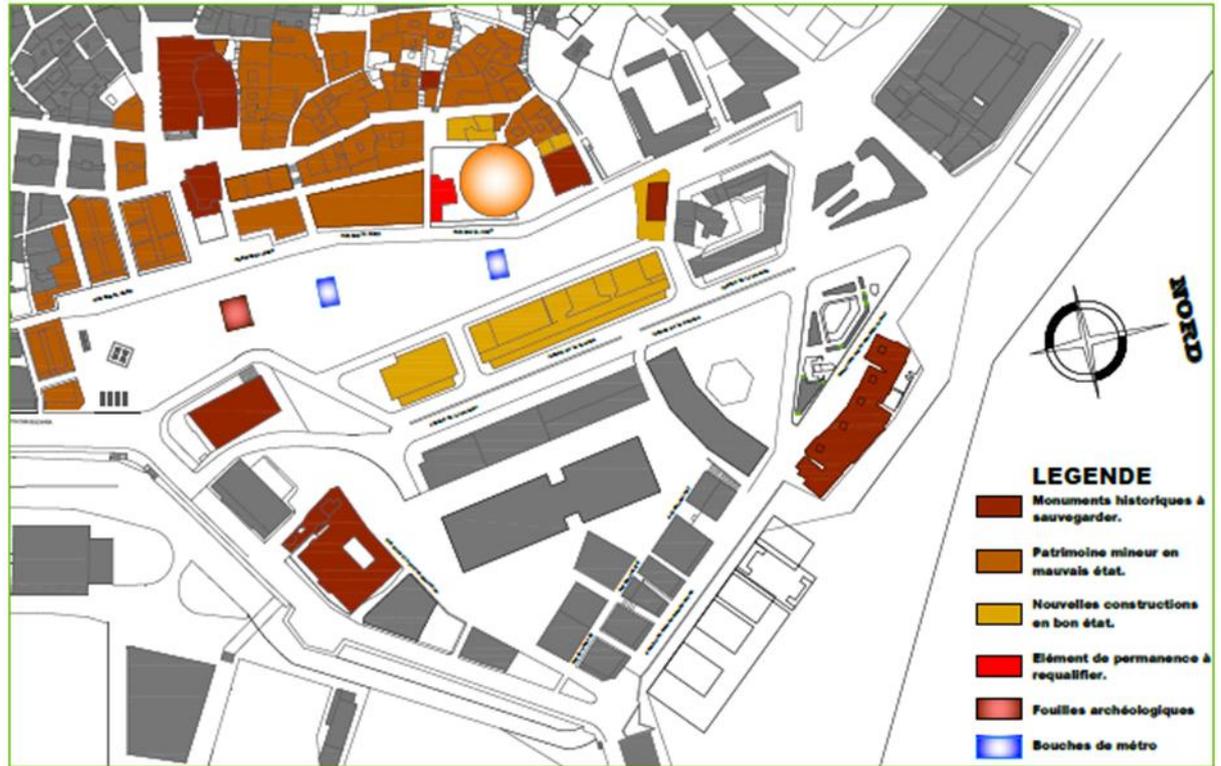


Fig 3.30. Etat des lieux et état du bâti

1/2000

La parcelle en question est actuellement occupée par le marché couvert qui prend place entre un immeuble haussmannien d'une architecture de l'époque coloniale au sud et la mosquée Ali Betchin classée patrimoine national au nord. Côté ouest, le tissu mixte prend ses débuts avec une construction plus ou moins vétuste accolé à une ancienne maison typique de la casbah en état de dégradation. Par contre, elle est bordée par la rue Bab el oued – Bab azzoun à l'est qui la détache de la place des martyrs et fait face à deux grands bâtiments de la propriété des télécommunications.

La parcelle recouvre en son sein un autre immeuble à usage d'habitation dans un état stable mais de valeur moindre.

#### **5.1.4. Composante typo morphologique de l'environnement immédiat**

Concernant le gabarit, on trouve de tout dans ce quartier, vu la mixité et coexistence de différents tissus :

Côté sud, les deux immeubles haussmanniens se développent en R+4 ainsi que celui contenu dans la parcelle ;

Côté est, une barre de 7 étages se dresse en face ;

Côté ouest, un bâtiment de R+3 se juxtapose à des habitations de R+2 ;

Enfin côté nord, la mosquée Ali Betchin se distingue par un petit gabarit de R+1 avec un minaret qui s'élève à 3m.

Les deux immeubles de 04 étages d'habitation avec commerces au rez-de-chaussée côté sud de la parcelle représentent un patrimoine XIXe siècle riche en ornementation de façades simple, rectilignes et de formes épurées avec quelques éléments architectoniques soulignant un rythme d'ouvertures régulier.

Le bâtiment attenant à la parcelle présente les mêmes caractéristiques typiques de la période coloniale que les deux premiers, mais pas la même valeur esthétique vu la cassure de rythme d'ouvertures avec le reste du boulevard ainsi que le manque d'ornements et l'irrégularité de la forme du dernier étage.

A noter, la présence d'une galerie intéressante comme sous-bassement des immeubles faite de colonnes massives à base carrée supportant des arcs en plein cintre typiques du style néo-classique.

Un autre immeuble de même style à usage d'habitation exclusivement se dresse côté ouest et présente un état dégradé et en perte de ses valeurs esthétiques.

Côté nord-ouest, on trouve les bâtisses familiales de la Casbah qui sont des maisons à patio sur deux étages au-dessus du sol avec des ouvertures timides et une composante architecturale sur la façade qui se distingue : le Kbou fait d'éléments de structure en bois portant et soutenant un encorbellement cubique.



**Fig 3.31.** Façades des constructions avoisinantes. **Photos :** Auteurs

On retrouve les mêmes ornements sur les deux façades importantes de la mosquée dans un style ottoman visible au petit nombre d'ouvertures qui sont de forme arquée et ses portes majestueuses marquées de fort belle manière avec des brise-soleil en bois tel que tous les éléments décoratifs de la mosquée.

Cette dernière se distingue aussi par son aspect sympathique dû au fait qu'elle soit à l'échelle humaine surtout avec son minaret pas vraiment haut avec le minimum de décorations. La paroi de la mosquée donnant sur la parcelle est une façade aveugle par souci de vis-à-vis, d'où les rares ouvertures de très petites dimensions.

Le tout donne sur la façade d'ensemble une variété de gabarits et de typologies architecturales tel un gradin de hauteurs et une osmose de styles.

## 5.2. Intégration de la mosquée dans le projet de la MMAMAM

### 5.2.1. Histoire de la mosquée

Monument historique classé patrimoine national, cette mosquée fût construite en 1622 (bien après Jamaa el Kebir et Ketchaoua) comme témoin de générosité après le décès de Ali Betchin. Elle fût mutilée en pharmacie de l'armée coloniale, puis en église de « Notre dame de la victoire » et elle redevient mosquée à l'indépendance en 1962.



Fig 3.32. Mosquée Ali Betchin en 1965. Source : directe.ma.com

### 5.2.2. Le personnage historique

Italien, PICCINI de vrai nom (avant de s'être reconverti à l'islam) a été capturé par les marins algériens pour devenir, avec le temps, un homme de fortune et par la suite une des plus grandes personnalités politiques et militaires.

Entre autres, il s'est marié à la fille du roi de djebel Koukou (Kabylie) et il est monté, alors, en grade dans la marine militaire algérienne au titre de Raïs, équivalent d'Amiral actuellement.

A noter également qu'il était connu pour ses actions caritatives.

### 5.2.3. Fréquentation du lieu

Nous avons mené une enquête de terrain dans les rues du quartier de la marine dont un sondage de points de vue dans les alentours immédiats en général et des personnes trouvées à l'intérieur de la mosquée particulièrement.

Des éléments de l'histoire mènent vers la réalité qu'elle n'a pas été construite par nécessité mais plutôt comme un don de la part du Raïs pour le quartier à l'époque.

Même si, auparavant, la mosquée ne désemplissait pas ; elle est redevenue une petite mosquée de quartier désormais sans intensité de fréquentation.

Actuellement, un maximum de 15 personnes pour la prière la plus importante de la journée (celle de 13h) les jours de semaine.

Elle atteint 30 à 40 personnes seulement les vendredis : 8 pers/10 que nous avons interrogé avouent préférer la mosquée Jamaa el Kebir pour le prestige, Jamaa el Jedid pour les commodités qui y sont disponibles, ou encore Ketchaoua fraîchement rénovée et ouverte au public. Le besoin de la voir occupée par la prière n'est pas avéré. Par ailleurs, les RDC sont déjà occupés en commerce de proximité.

### 5.2.4. Le devenir de la mosquée et sa nouvelle fonction

La mosquée va être intégrée dans le projet et reconvertie en une bibliothèque thématique dans l'histoire et la culture méditerranéenne globalement et berbéro-islamique

spécifiquement à l'étage et en une salle d'exposition dédiée à l'art de la calligraphie islamique au rez-de-chaussée.

Ces deux espaces viendront enrichir le programme du projet et le concilier au mieux avec son contexte et la mémoire des lieux. Comme élément de transition, une cour sous forme de patio végétalisé dans l'esprit d'antan vient rappeler ce qu'était la mosquée dans son aspect originel et mettre en avant sa composition au service d'une activité culturelle complémentaire du projet proposé.

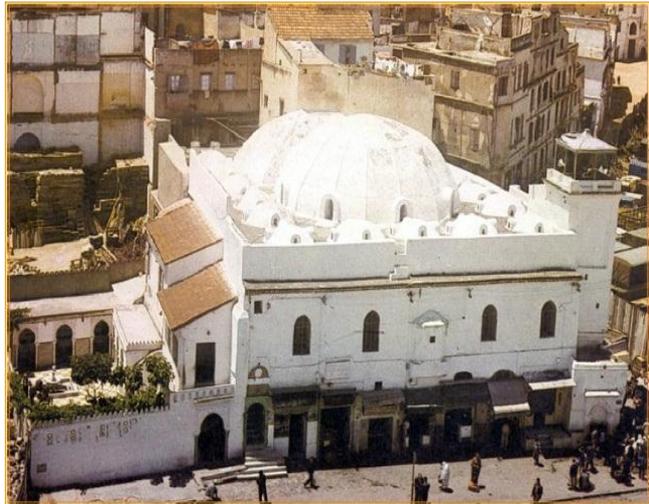


Fig 3.33. Mosquée Ali Betchin en 1965.

Source : vieilalger.free.fr

## 6. Genèse du projet

On rappelle que le projet occupera la parcelle libérée par le marché couvert (informel) revu d'une manière plus légalisée.

Le processus de conception et de formalisation de la volumétrie de base prend son départ en surface plane dans un premier temps, et se développe en 03 dimensions dans un second temps. Cette composition est conçue dans le respect des parcours recherchés, et les transitions d'un espace à un autre dans le respect de leur signification.

### • ETAPE 01

La parcelle se voit traversée par deux axes virtuels et un troisième palpable matérialisé par un passage existant au préalable des premières maisons de la basse casbah à la place des martyrs.

Le premier axe virtuel représente la présence de trois monuments historiques classés et chargés en valeurs patrimoniales à proximité sur la même trajectoire, à savoir la mosquée Ketchaoua, la mosquée Ali Betchin et Dar el hamra. Le deuxième est plus sensible au site puisqu'il relie entre deux bâtis de typologie et gabarit distincts ; entre un immeuble haussmannien de 05 niveaux aux lignes très épurées et une mosquée ottomane sur 02 niveaux au décor typique à la vieille médina de la Casbah.

Le croisement des 03 axes donne le point de départ du projet et l'emplacement du socle principal qui représente le centre de gravité du projet.



### • ETAPE 02

Formalisation du point de départ en une boîte en verre, élément transparent symbolisant l'émergence du projet sur un espace qui se veut continuité de la place des martyrs et celui-ci

de transition vers la casbah à la recherche de la continuité urbaine pour une articulation des tissus éterogènes. Cette boîte se développe sur deux niveaux autour de laquelle s'organisent les parcours extérieurs acheminant les flux.

Parmi le bâti existant, nous avons choisi de garder les parois de l'immeuble et de les intégrer dans le projet de telle sorte à changer la fonction et réorganiser le fonctionnement spatial.

• **ETAPE 03**

Dans le sens de l'axe perpendiculaire au changement de direction de la rue tangente, un volume opaque de forme triangulaire émerge sur deux autres niveaux et vient se poser sur la boîte vitrée en porte-à-faux en grande partie avec un balcon sur la ville n'hésitant pas à déborder par-dessus la rue pour atteindre la place des martyrs.

• **ETAPE 04**

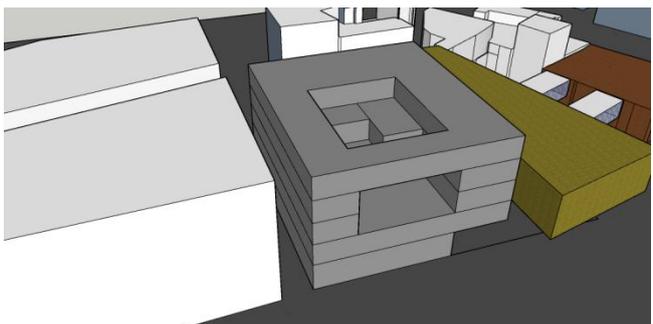
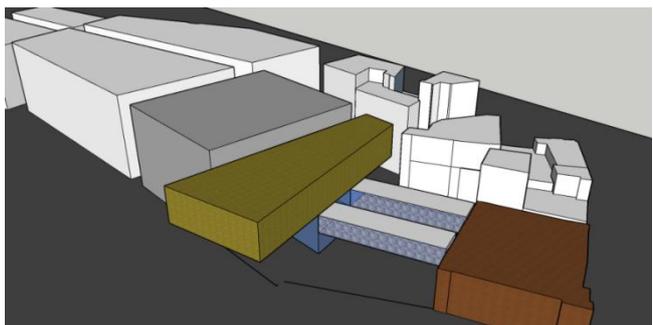
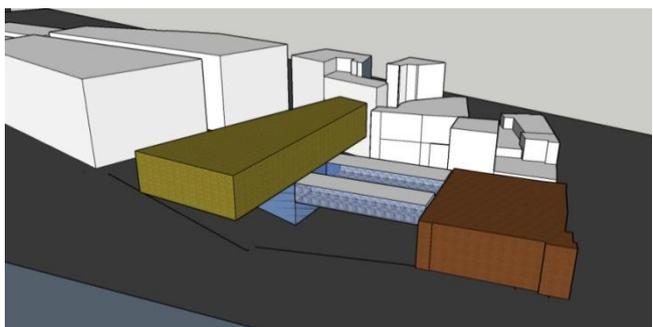
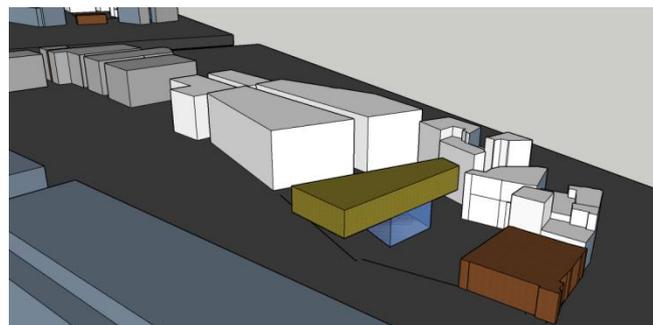
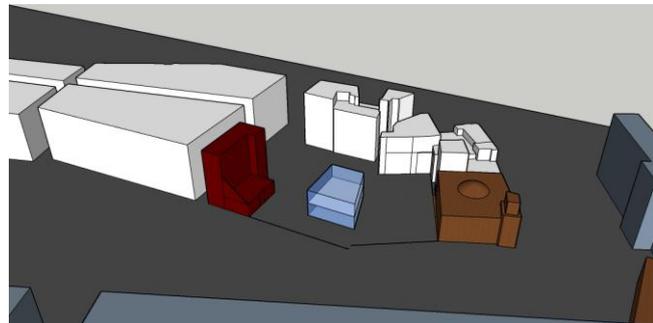
Articulation de l'ensemble avec la mosquée par deux passerelles vitrées au 1<sup>er</sup> étage qui sera jointe au projet et laissant place à deux cours au niveau du sol.

• **ETAPE 05**

Projection d'un bâtiment basique de forme cubique dans le prolongement de l'existant et dans une éventuelle restitution de l'état des lieux.

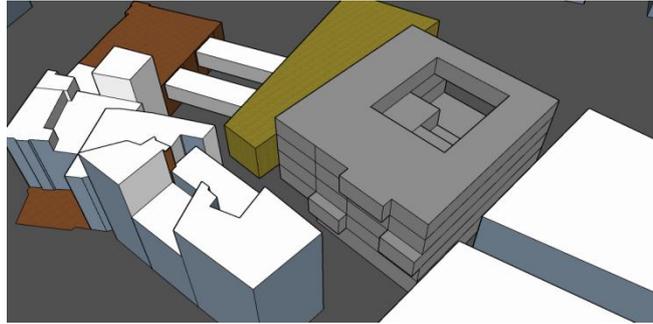
• **ETAPE 06**

Ce même volume sera évidé dans une partie au rez-de-chaussée pour libérer le passage du parcours et un patio composé de 03 terrasses-jardins a été percé en son sein dans l'esprit des maisons de la casbah.



- **ETAPE 07**

Intégration d'éléments en encorbellement sur la façade postérieure du volume, une manière de revisiter le paysage architectural familier de la médina.



## 7. Descriptif du projet

Notre projet consiste en une réhabilitation d'une parcelle destinée à être un vide urbain et occupé illégalement par un marché informel en une maison des arts et métiers dans la continuité de ce qui est pensé dans la réflexion urbaine et en s'inscrivant dans la nouvelle vocation touristique et culturel du quartier.

L'actuel marché couvert se trouve dans le prolongement de la coulée verte du poumon vert de la casbah vers la place des martyrs, espace de rencontre sociale millénaire qui rentre dans une nouvelle dimension avec une volonté clairement affichée de la part des autorités d'en faire une station-musée avec ce dernier à ciel ouvert. Elle devient, à ce titre une escale incontournable drainant des flux importants avec l'inauguration de la bouche de métro marquant le terminus de la ligne desservant la ville d'Alger.



Fig 3.34. Vue aérienne de la MMAMAM. Source : Auteurs

La maison méditerranéenne se dresse avec audace face à la mer et tisse des liens étroits et ajustés envers la casbah. Elle s'ouvre exactement devant l'arrivée du flux le plus important de la place des martyrs dans un esprit de continuité urbaine de cet espace public en émergeant avec un balcon sur la ville pour surmonter la rue et piétiner légèrement sur la place afin de laisser libre le niveau du sol pour la circulation des flux traversant vers la basse casbah, parcourant les cours, visitant le projet ou encore, ne serait-ce que pour prendre une collation sur les tables de terrasses qu'on retrouve sous ce forum d'exposition principal ressortant comme élément de repère en venant de plus loin.

Dans le but de réussir notre « greffe », concept de rigueur pour toute opération menée sur un patrimoine bâti ; Nous avons fait le choix de garder, du moins, les parois extérieures de l'immeuble du style colonial et recomposer la surface pour en occuper autrement les lieux. Mais aussi, la mosquée sera reconvertie en bibliothèque thématique dans l'art de la calligraphie islamique qui va dans le sens que nous voulions donner à notre projet. Cet

édifice ottoman, qui sera intégré, présente des valeurs esthétiques, spatiales et structurelles inestimables et en parfaite adéquation avec le contexte socio-culturel vu son intégration à l'échelle humaine.

Notre œuvre présente une forme globale de composition de volumes différents les uns des autres dans leur gabarit, dans un premier temps, pour réussir l'intégration du projet et l'articulation entre les bâtisses du boulevard. Dans un second temps, on a devant nous diverses formes liées tantôt par agencement, tantôt par emboîtement qui donne un résultat en puzzle dans l'alternation bâti/espaces extérieurs en plan, comme élévation.

Le projet s'inscrit dans le thème générique du tourisme culturel sous la thématique « Arts et métiers » et sera pensé dans une logique de composer et travailler avec les flux d'utilisateurs à drainer et amener vers des parcours de découverte tant à l'extérieur qu'à l'intérieur et cela dans l'optique de cohabiter avec les ambiances de la place des martyrs et de se compléter avec le travail de la station-musée qui y sera projetée par notre atelier.

Nous avons recensé plusieurs savoir-faire à mettre en valeur et à revitaliser dans les ateliers de la maison méditerranéenne et ce, en sillonnant la casbah de fond en comble et ayant un entretien avec le président de la Fédération Nationale des Métiers et de l'Artisanat, Monsieur YAISSI Redha, à l'occasion du Salon de l'artisanat organisé à Bab jdid (Casbah) en avril 2018.

Ces savoir-faire se résument à 06 métiers ancestraux de la médina, entre autres :

- **Ebénisterie** : Art et technique caractérisé par l'utilisation d'essences de bois diverses, par opposition de couleurs sur des surfaces planes destiné au décor de meubles par exemple.
- **Fabrication de panier en osier (la vannerie)**: l'art de tresser des fibres végétales pour réaliser des objets très variés, notamment les corbeilles, paniers, mannes et cabas, les chapeaux, les nattes, les vans.
- **Bijoux traditionnels algériens** : Accessoires indispensables aux femmes algéroises qui accompagnent le corps de la tête aux pieds, en passant par le cou, les ceintures, les bracelets et les bagues.



Fig 3.35. Travail d'ébéniste. Source : planetecampus.com



Fig 3.36. Couffins en osier. Source : pinterest.com



Fig 3.37. Ceinture en or traditionnelle Source : Dziriya.net

- **Maroquinerie** : Elle concerne la confection de sacs, de portefeuilles, de porte-monnaie, ceintures et bijoux à partir d'un cuir provenant de peaux de chèvres ou de boucs. Ces objets deviennent d'indispensables accessoires du quotidien qui résistent au temps et aux chocs.



**Fig 3.38.** Produits de maroquinerie traditionnelle en cuir. **Source :** vitaminedz.org

- **Dessin sur verre** : Art manipulant le verre estimé comme objet décoratif inévitable des tables à invités en Algérie. Il consiste à apporter des ornements de forme végétale et florale.



**Fig3.39.** Verres décorés. **Source:** odoob.com

- **Sculpture sur cuivre** : Métier consistant à fabriquer des outils ménagers ou qui relève de l'art de la table avec un décor très riche et souvent chargé fait de ce matériau facilement accessible et qu'on retrouve souvent dans la Casbah.



**Fig 3.40.** Objets ménagers. **Source :** algerie-monde.com

### 7.1. Accessibilités

Le projet se veut très ouvert sur l'urbain, et donc une fluidité optimale caractérise les parcours et accès de l'équipement en nombre de six (06) dont deux plus importants que les autres :

- L'accès le plus important se fait naturellement à partir de la rue piétonne et de la place publique sans aucune délimitation et il prend une grande partie de la façade principale au RDC.
- Le deuxième accès important du projet se situe côté opposé et dans la même lignée que le premier puisque il remplit le même rôle pour assurer la transition entre deux parties de la ville.
- Deux autres accès donnent directement sur deux escaliers qui permettent de rejoindre directement les étages supérieurs. L'un est destiné pour les usagers habitués ou encore le personnel administratif car il offre une distribution rapide vers les espaces souhaités.
- L'autre escalier est projeté principalement au profit des occupants permanents de la maison méditerranéenne (résidents) et ainsi mis moins en avant. Il bénéficie, du fait de sa fréquentation restreinte et de la possibilité à être affecté comme escalier de secours en parallèle.

- Notons qu'un accès réservé exclusivement au personnel technique est prévu directement par la rue latérale côté sud pour les locaux de stockage et autres de services.
- Un deuxième accès de même nature, à savoir de service, réutilise une des anciennes portes de la mosquée qui mène à son rez-de-chaussée (revu en musée de la calligraphie).

## 7.2. Fonctionnement spatial

- **RDC** : Grande plateforme dégagée autour de la boîte vitrée abritant dans son premier niveau l'accueil pour orienter le visiteur en compagnie de panneaux d'exposition temporaire et de consultation libre suivant périodiquement les événements organisés. Ce hall est aménagé aussi de salons d'attente ainsi qu'un bureau pour la sécurité et la surveillance.

L'autre partie du rez-de-chaussée, plus compacte, concentre une galerie de boutiques à souvenirs dotées de vitrine vers l'extérieur ainsi qu'un espace consommation fermé en partie et ouvert à des terrasses dans la cour des parcours où l'on retrouve un deuxième carré de tables pour le café qui se trouve à l'entrée en compagnie de l'agence de visites de la casbah.

En basculant vers l'autre aile, on retrouve le musée de la calligraphie islamique aménagé au rez-de-chaussée de la mosquée reconvertie en traversant une cour boisée d'arbres montants et effleurant le ciel et cadrée par les deux passerelles de l'étage. On peut aussi admirer des animations ou des courts métrages improvisés dans la cour attenante et conçu en un petit amphithéâtre en plein air.



Fig 3.41. Vue aérienne de la MMAMAM. Source : Auteurs

- **1<sup>e</sup> étage** : En prenant l'escalier ou l'ascenseur depuis le hall d'accueil, on est reçu par un large espace panoramique avec une petite cafétéria au tournant gauche qui mène droit vers un grand espace qu'est la salle de conférence polyvalente de 150 places pour les différents acteurs d'évènements ainsi que des auteurs à la sortie de leurs nouveaux livres. Une salle, à côté de laquelle, s'articulent des salles de travail et de communication pour la presse ainsi que des salles de projection interactive qui ont pour objectif de faire connaître, visiter Alger et faire le tour des monuments patrimoniaux d'un seul clic. La périphérie de ce niveau est occupée par des sièges d'associations pour la protection du patrimoine et des métiers artisanaux de la casbah ainsi qu'une salle de concertation et un salon d'honneur accompagnant la salle de conférence.

Du côté de l'ancienne mosquée, les deux passerelles parallèles qui y mènent sont aménagées en des salles de lectures plus fluides avec des tables de groupes et

des salons orientés vers la cour de verdure. La bibliothèque abrite des rayonnages de livres dans l'espace central sous la coupole ainsi que sous les poutres périphériques séparant plusieurs tables de lecture. Nous rappelons que les deux accès menant à l'étage depuis l'extérieur sont gardés afin de servir aux gens pressés de régler leur seule commission.

- **2<sup>e</sup> étage :** Le point central du projet nous mène, cette fois-ci, à l'espace le plus important du projet, à savoir le forum d'exposition principale en double hauteur sous une couverture perforée consacré à mettre en avant notre civilisation et les œuvres produites localement dans les ateliers pratiques de savoir-faire convergeant vers une exposition murale donnant sur la terrasse de convivialité face à la mer et ramenant un bout de ciel en parallèle avec le grand balcon sur la ville débordant de notre touche contemporaine.
- **3<sup>e</sup> étage :** L'ascenseur et l'escalier principaux aboutissent dans le forum sur une mezzanine sur une petite partie de l'espace laissant un vide admirable aménagé avec une logique de parcours acheminant les différents objets exposés.

Cette partie est séparée du bloc administratif qui se développe en quelques bureaux en « open space » avec leur salle de réunion et accessible depuis les deux escaliers secondaires qui permettent de rejoindre aussi l'entité recherche composée de laboratoires. Pour les deux activités, un coin consommation de haut standing y est projeté de telle sorte à s'ouvrir vers la terrasse de détente moins publique que la première.

- **4<sup>e</sup> étage :** La surface se réduit au fur et à mesure de monter jusqu'à occuper seulement le bloc carré à cet étage-là qui est réservé exclusivement à l'hébergement des chercheurs dans des chambres accompagnées d'une buanderie collective et un foyer de rencontres équipé d'espace jeux, consommation, lecture et détente. L'étage ouvre sur une terrasse privée et plus intime que les deux premières citées.

### Lecture des façades

- **Façade Est :** Façade principale du projet, parfaite illustration d'un brassage de cultures et d'époques tant on arrive à lire 03 typologies distinctes représentatives de l'identité d'Alger d'aujourd'hui. Composée entre la mosquée ottomane avec ses petites ouvertures à arcs à l'étage et ses grandes portes de médina et des éléments décoratifs en bois labélisés de la casbah d'une part, et les lignes épurées de l'immeuble hérité de la colonisation caractérisé par un rythme régulier de fenêtres verticales surmontées



Fig 3.42. Façade principale de la MMAMAM. Source : Auteurs

d'éléments décoratifs très recherchés et posées sur un soubassement particulier en galerie d'arcades remarquables d'autre part ; incite à l'émergence d'une certaine

contemporanéité souhaitée par Alger accompagnée d'ornements néo-mauresques revisités.

Cette façade se dresse, en effet, comme un escalier en profil allant de 5 à 2 niveaux. On passe d'une façade régulière toute blanche posée sur l'ancienne arcade gardée pour la mémoire des lieux avec un petit recul et laisse apparaître la vitrine des boutiques du rez-de-chaussée et des terrasses-patios qui cassent la monotonie de la paroi, à un balcon qui bouscule les lignes et sort d'une forme triangulaire évasée recouverte d'une peau perforée d'un moucharabieh à motif identitaire dans une texture marron clair et cadré par un ouvrage ornemental qui marque aussi l'entrée principale et libère un vide sur la moitié de la façade laissant entrevoir la boîte vitrée, vers deux passerelles moins élevées et singulières de par leur contraste au contexte avec comme matériau principal le verre aboutissant à la mosquée aux façades gardées originelles pour leurs valeurs uniques.

- **Façade Sud :** Laissée au second plan et peu modifiée pour ne pas dire qu'elle est restée inchangée à l'excepté du soubassement rendu vitrine ; elle fait face à sa semblable en R+4 au-dessus d'une rue restreinte très active mais dépourvue de lumière du jour.



Fig 3.43. Façade Sud de la MMAMAM. Source : Auteurs

- **Façade Ouest :** Moins longue que son opposée, elle présente des caractéristiques très différents de cette dernière. En plus de l'accès surmonté d'un encorbellement répété trois fois sur cette paroi comme geste souligné et



Fig 3.44. Façade Ouest de la MMAMAM. Source : Auteurs

démarqué du reste puisque différents de texture et surtout supportés par un principe de kbou fait de bois dans l'esprit de la casbah.

- **Façade Nord** : Deuxième façade plus importante du projet, elle montre cette disposition des styles en cascade de face tel un escalier en partant de la belle façade toute simple de la mosquée avec ses deux accès marqués de portes admirables et sa coupole cachant les



Fig 3.45. Façade Nord de la MMAMAM. Source : Auteurs

passerelles qui sont au même niveau, pour laisser s'épanouir devant l'étendue du porte à faux fièrement mis en avant avec le moucharabieh qui laisse manifester toute sa palette de dimensions et d'espacements, et finir sur une ligne droite plus haute et plus lointaine qui vient cadrer comme arrière-plan cette harmonie d'architecture ponctuée par plusieurs fenêtres régulières.

### 7.3. Procédé constructif

Afin de répondre à certaines exigences et d'importants concepts développés dans la MMAMAM, les procédés structurels optés ont été discutés et motivés par les orientations de notre encadreuse assistée d'ingénieurs chevronnés. Les discussions ont donné suite à des choix, que voici :

- La structure du projet est scindée en 04 entités séparées par des joints de rupture à chaque fois : 1. Le bloc haussmannien 2. Le forum principal 3. Les passerelles 4. La mosquée.
- La **1ere** entité repose sur un système de poteaux-poutres en béton armé sous une trame rectangulaire irrégulière resserrée en périphérie et éparse au cœur pour aboutir à de grandes portées dans la salle de conférences à l'étage.
- Pour la **2eme** entité, la grandeur du forum et l'élancement du porte-à-faux nous a poussé à opter pour une structure métallique de profilés I accompagnée d'une boîte rigide à noyau central emboîtée à la boîte vitrée et contenant l'escalier et l'ascenseur principal. Notons que l'élément ornemental marquant le seuil joue un rôle structurel aussi puisqu'il sert de console d'extrémité au balcon sur la ville.
- La **3eme** entité, qu'est les deux passerelles de 24 mètres de long, tient sur deux séries de 04 poteaux métalliques juxtaposant la paroi de la boîte vitrée d'un côté et la paroi aveugle de la mosquée de l'autre.
- Enfin, la structure préexistante de la **4eme** entité est intégrée dans le projet avec la création de deux ouvertures servant de passages s'inscrivant exactement sous la trame préalable et entre les poteaux aux dimensions importantes portant des poutres à grande retombée sur laquelle repose la coupole. Cet évidemment se fera grâce à des étaitements temporaires sous le cadre de l'ouverture souhaitée.

## Conclusion générale

La valorisation et la redynamisation du patrimoine bâti historique n'est pas estimée à sa juste valeur en Algérie alors que cet héritage présente des valeurs et des significations architecturales qui témoignent de la mémoire des lieux qu'il faut mettre en valeur.

Pour cela, notre thématique a porté sur la requalification d'un espace mal exploité et squatté par un marché informel en un projet ancré dans le tourisme culturel et inscrit dans un parcours chargé d'histoire et ponctué de monuments classés. Par la continuité du projet de requalification de la place des martyrs en une station-musée élaborée par nos camarades dans une vision plus globale de requalification urbaine du quartier de la marine et particulièrement cet espace à haute valeur patrimoniale.

Notre projet, depuis son émergence à sa mise en œuvre, s'est fondé sur une méthodologie de travail pour le faire aboutir à un projet digne de la ville d'Alger qui intègre les richesses historiques, architecturales, patrimoniales. Sa composition et son style à la fois moderne et imprégné des éléments traditionnels de l'architecture locale, affirment ainsi par contemporanéité et son rôle socio culturel et économique, et cela dans le cadre de la contribution à la métropolisation de la ville d'Alger.

L'objectif principal visé à travers notre projet est de faire connaître et mettre en valeur les ressources patrimoniales et culturelles du quartier de la marine tout en réfléchissant à la réconciliation avec la Casbah. L'optique étant d'aboutir à un équipement attractif et profitable à tous (touristes, habitants et représentants de la société civile et scientifique).

Nous espérons, qu'à travers ce modeste travail, nous avons essayé d'apporter des éléments de réponse à la problématique posée en amont et atteindre l'objectif tracé au départ car un projet d'architecture reste en perpétuelle évolution dans la mesure où s'il répond à certains questionnements, il ne fait qu'en ouvrir le champ de réflexion.



**Fig 3.46.** La Maison Méditerranéenne des Arts et Métiers d'Alger Métropole. **Source :** Auteurs

## **Références bibliographiques**

## Références bibliographiques

### Ouvrages

- BENSEDDIK-SOUKI.H., 2012, « *La valorisation des monuments historiques en Algérie le cas du palais de l'Agha à Ferdjioua* », p.02 ;
- PANERAI.P., 1980, « *Analyse Urbaine* », Edition Parenthèses ;
- CHOAY.F., « *Allégorie du patrimoine* », Edition Seuil, Paris ;
- MERLIN.P., CHOAY.F., « *Dictionnaire de l'urbanisme et l'aménagement* », Presses Universitaires de France, Paris ;
- POULOT.D., 1988, « *A l'origine du mot patrimoine* », Edition I, Harmman ;
- SADKI.A., « *Recommencer la ville à zéro* » ;
- REAL.E., 2016, « *Reconversions, architecture industrielle réinventée* » ;
- UNGERS.O.M., 1972, « *Cosmos of Architecture* », Electa France, Paris;

### Documents

- Charte de Venise. 1964.
- AICHE.B., CHERBIF., OUBOUZAR.L., « *Patrimoine architectural et urbain des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles en Algérie* » ;
- BALLOUL.N., 2017, « *Patrimoine, histoire et théorie* », Cours Master I, UMMTO ;
- UNESCO, 2018, « *Valeurs Universelles* » ;
- Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique, 1990, Lausanne ;
- UNESCO, « *méthode d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels* » ;
- Ministère de l'équipement, des transports et du logement, Ministère de la culture et de la communication, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, 1999, « *Intervenir en quartier anciens, Enjeux-démarche-outils* », Edition le moniteur, Paris, p.103 ;
- GUICHARD.V., « *Bibracte une expérience de gestion intégrées d'un site archéologique* ».

### Textes de loi

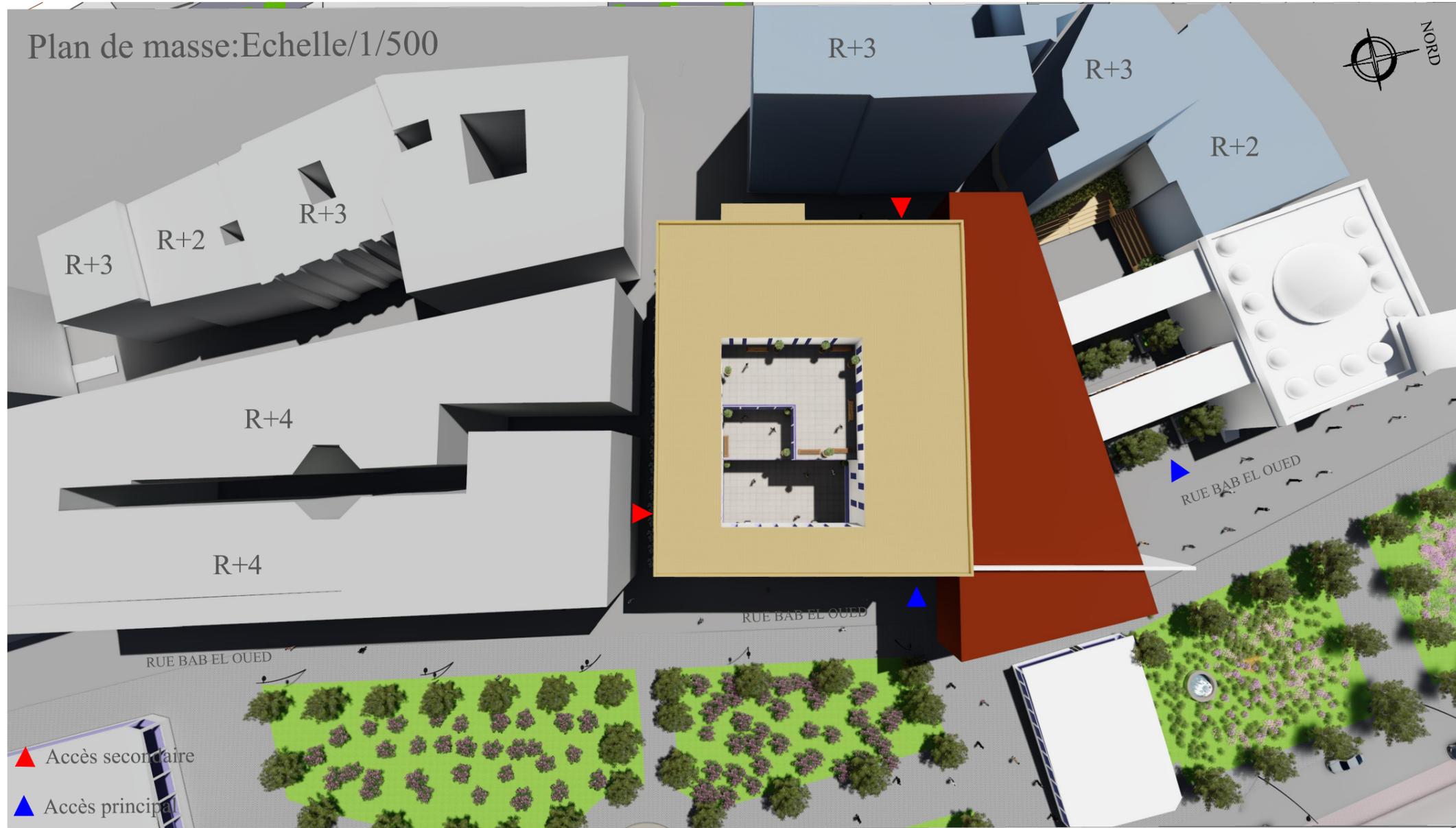
- Article 41 de la loi n° 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.
- Article 28 de la loi n° 98-04 du 15 Juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

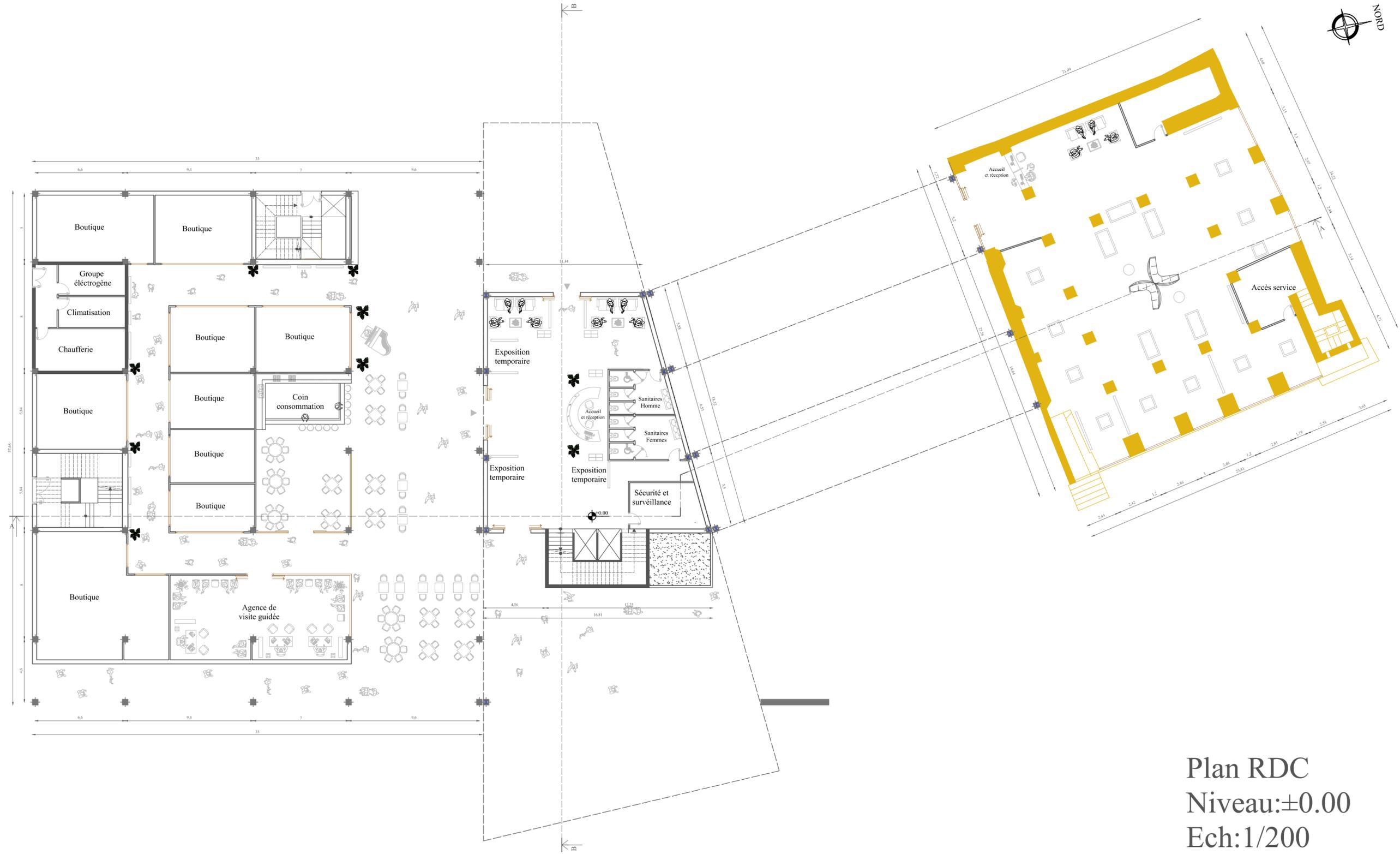
### Sites internet

- IESA arts&culture. [L'école internationale des métiers de la culture et du marché de l'art]. [www.iesa.fr/definition-tourisme-culturel-pat](http://www.iesa.fr/definition-tourisme-culturel-pat). (19 mai 2018).

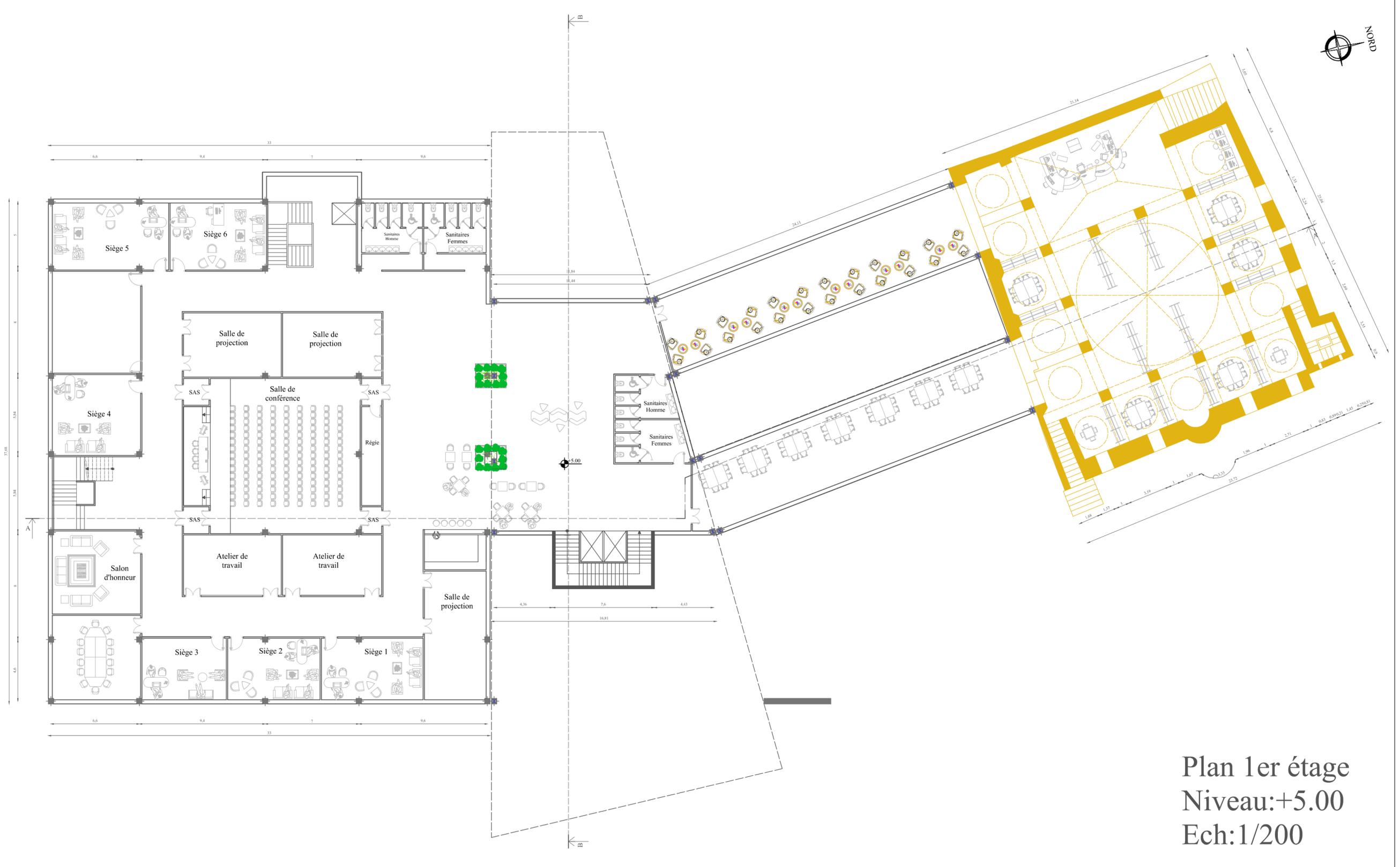
# **Annexes**

Plan de masse: Echelle/1/500

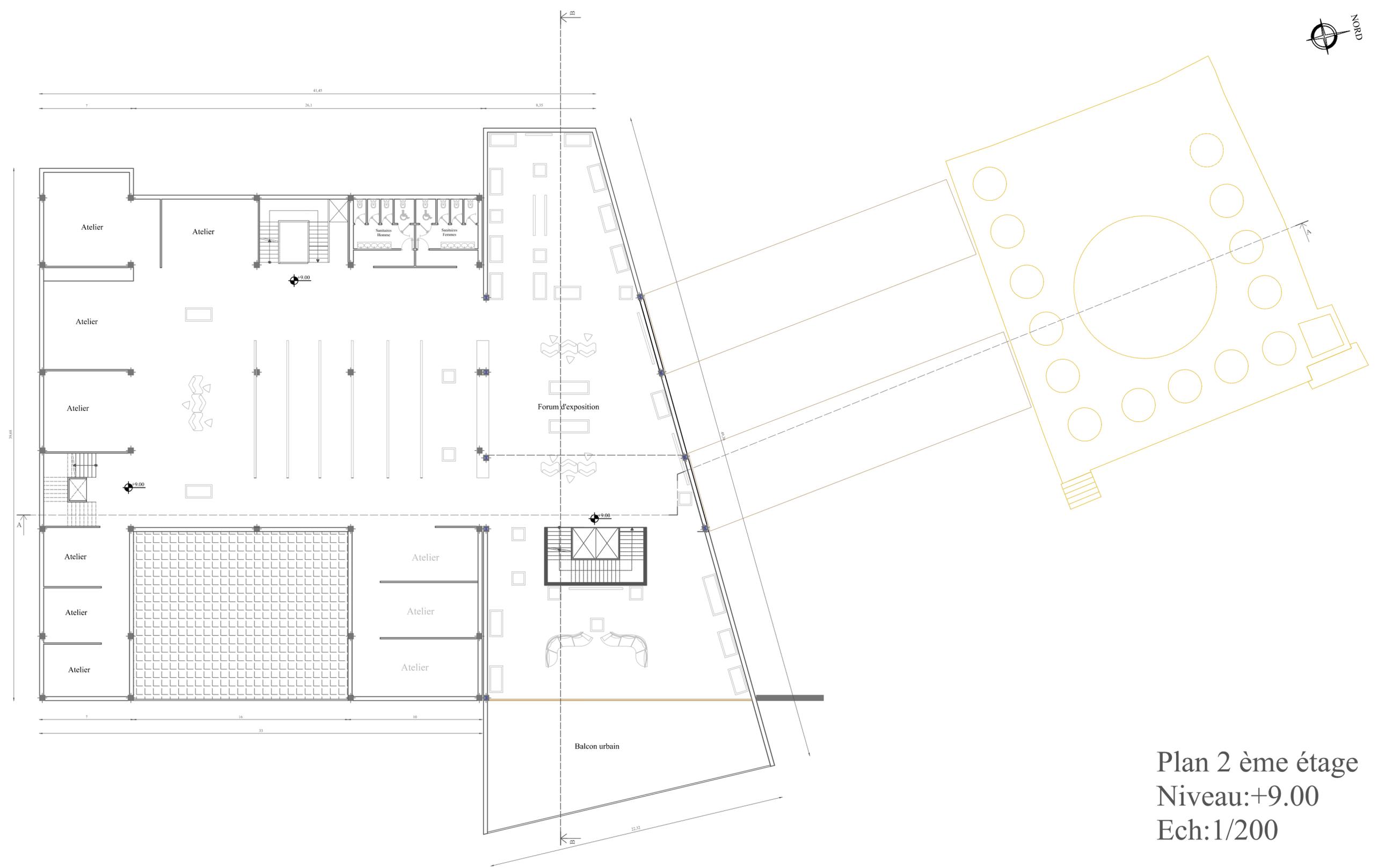




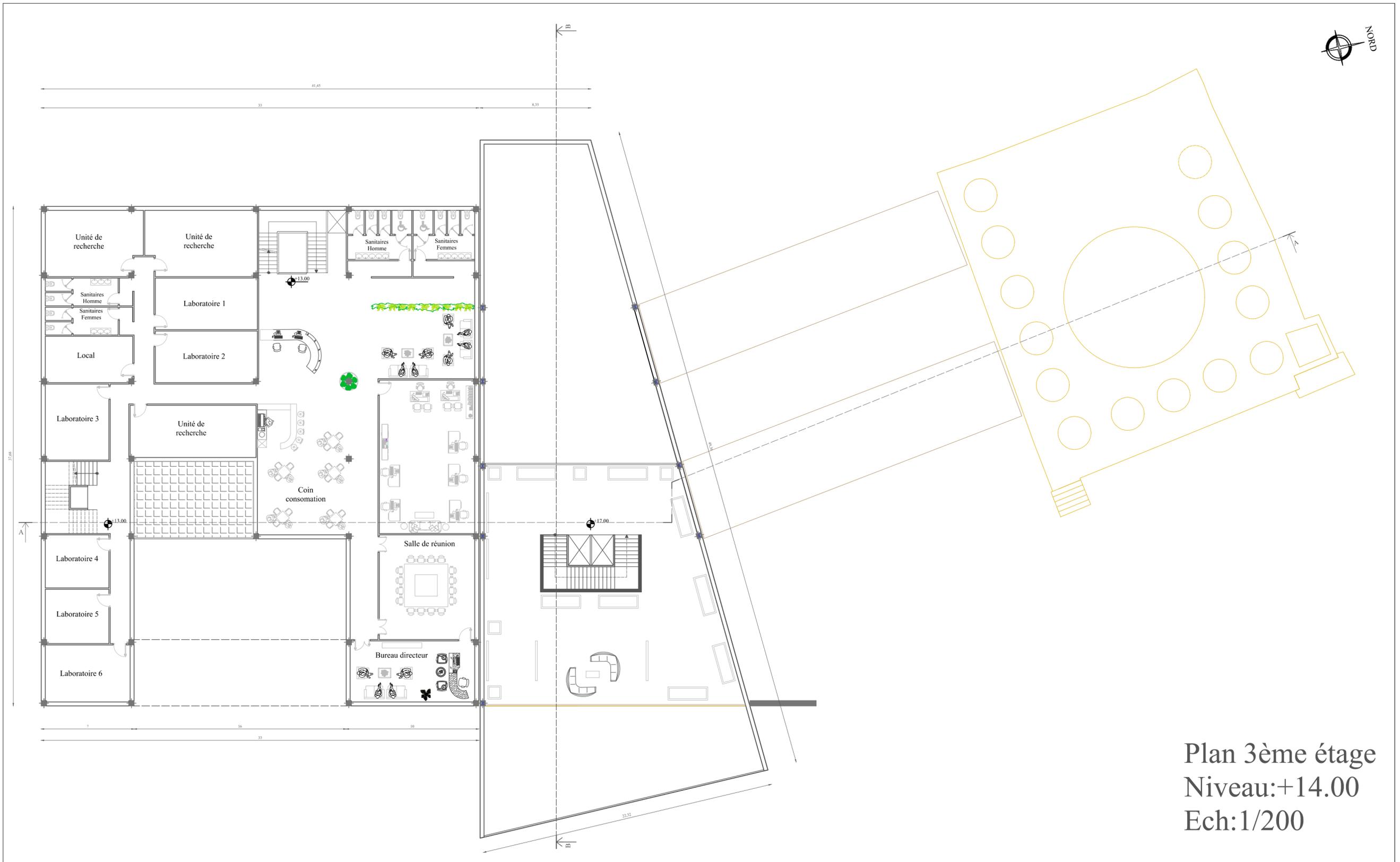
Plan RDC  
Niveau: ±0.00  
Ech: 1/200



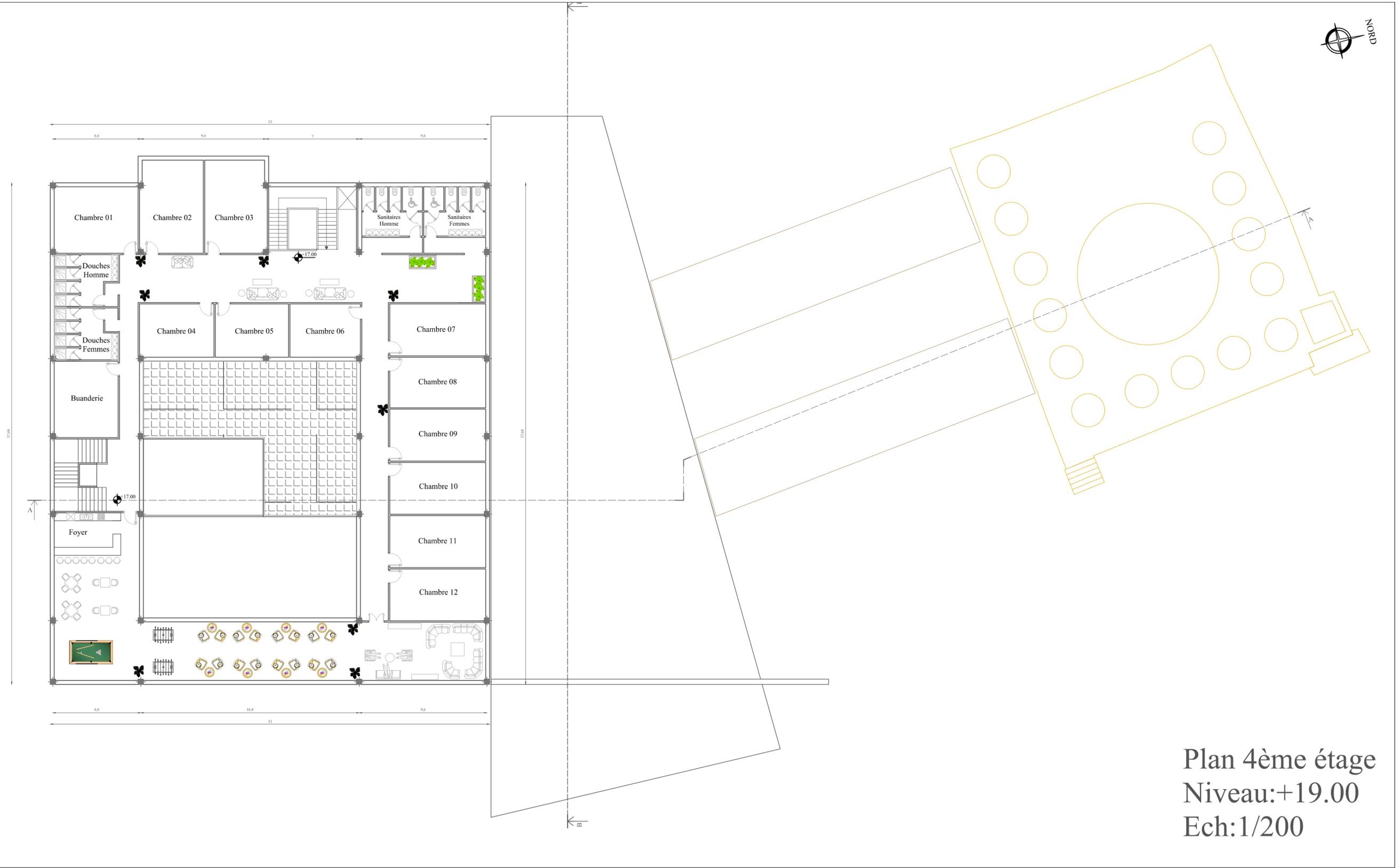
Plan 1er étage  
Niveau: +5.00  
Ech: 1/200



Plan 2 ème étage  
Niveau:+9.00  
Ech:1/200

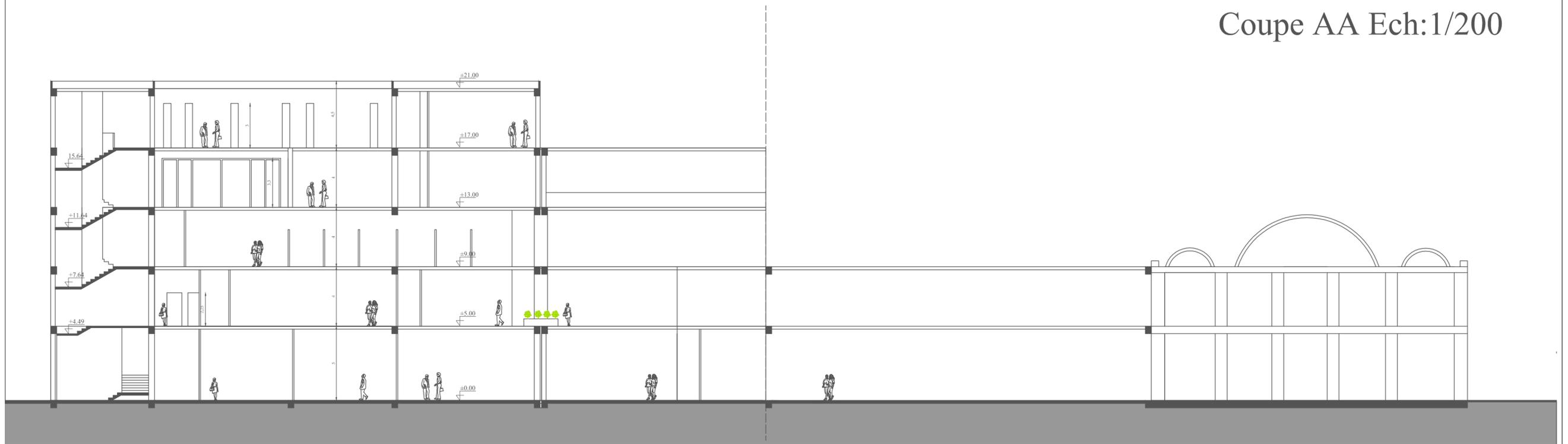


Plan 3ème étage  
Niveau: +14.00  
Ech: 1/200

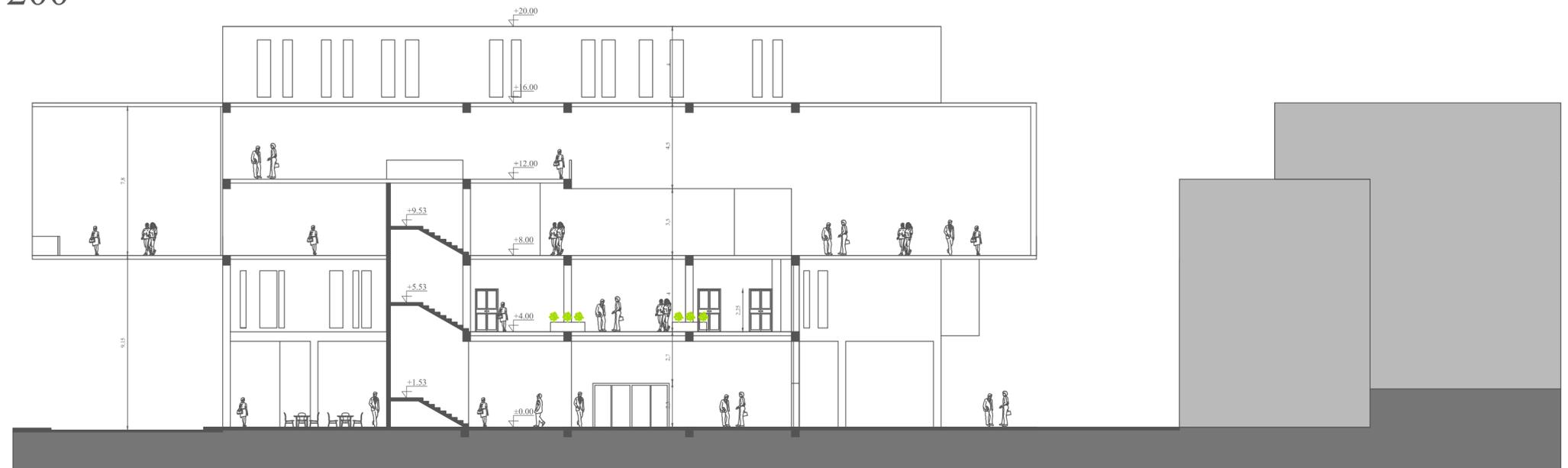


Plan 4ème étage  
Niveau: +19.00  
Ech: 1/200

Coupe AA Ech:1/200



Coupe BB Ech:1/200

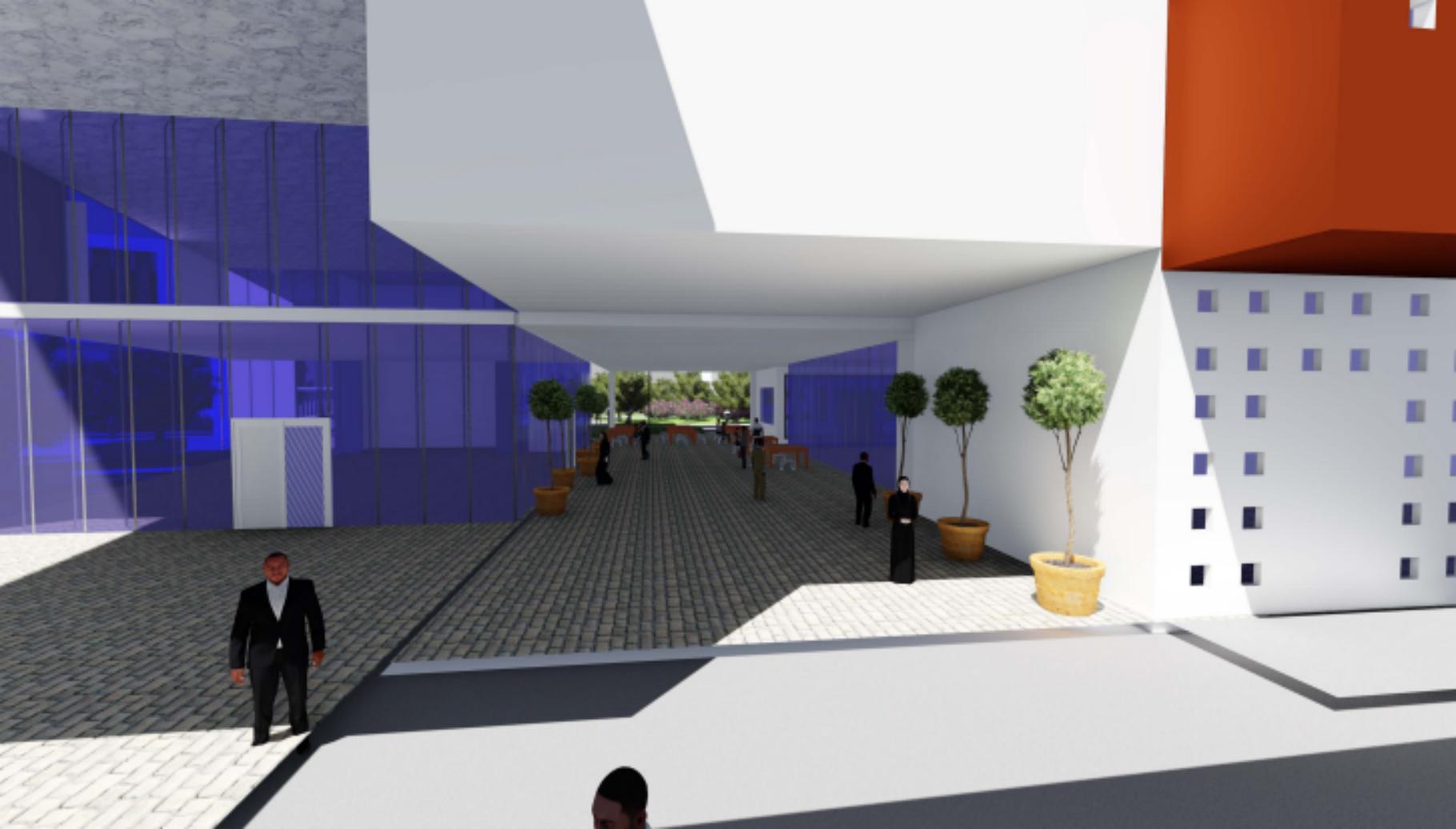


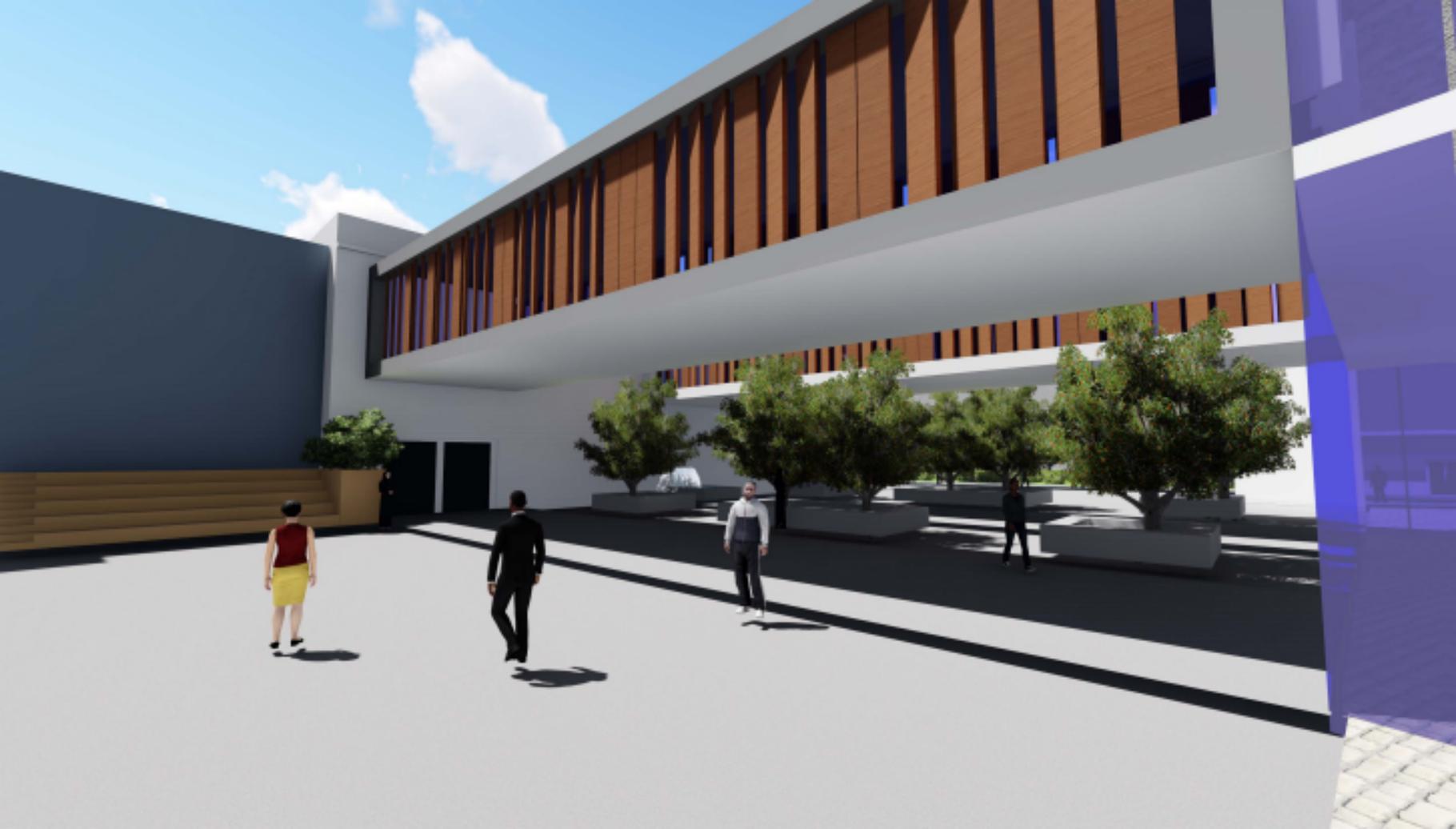




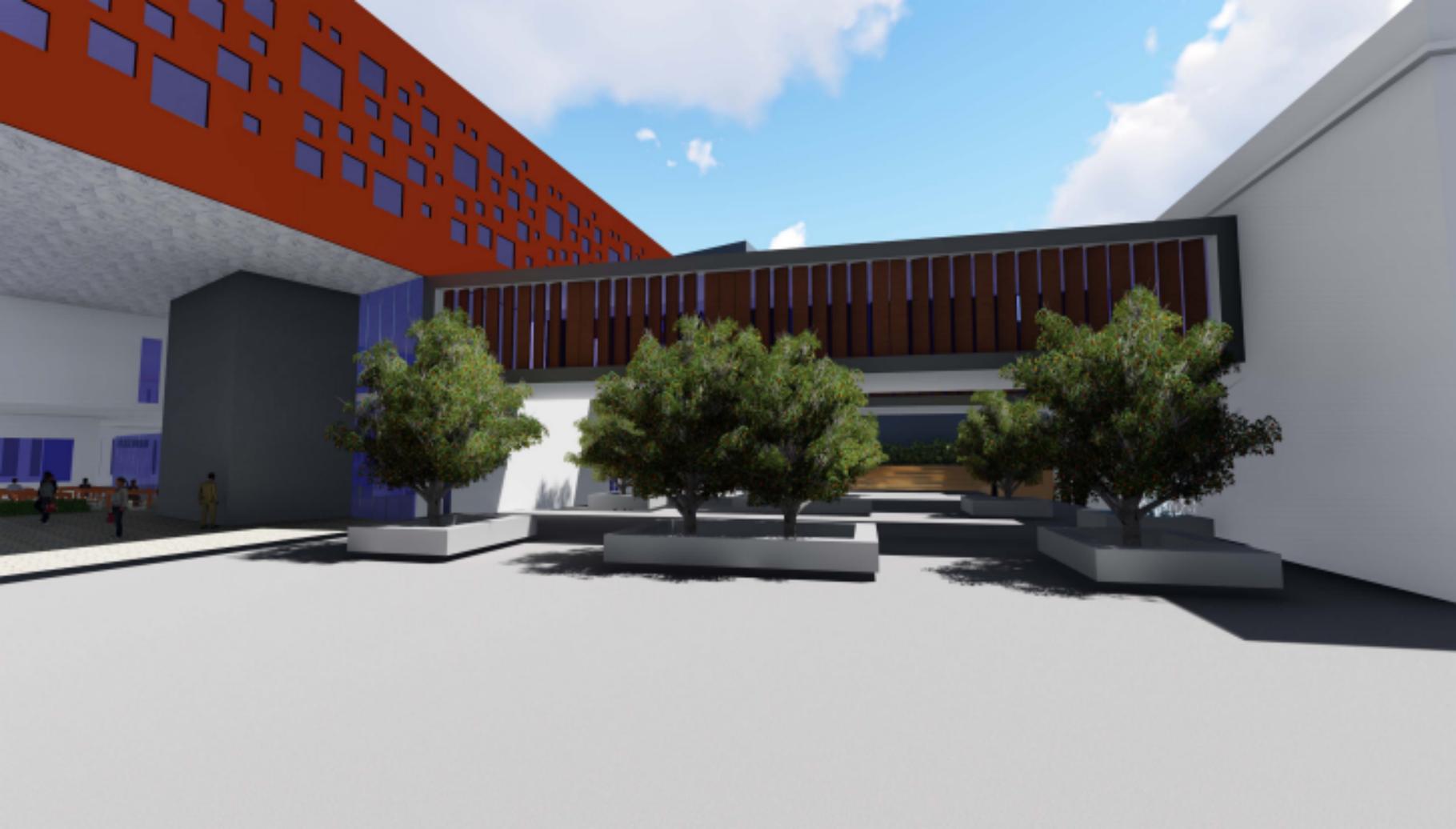






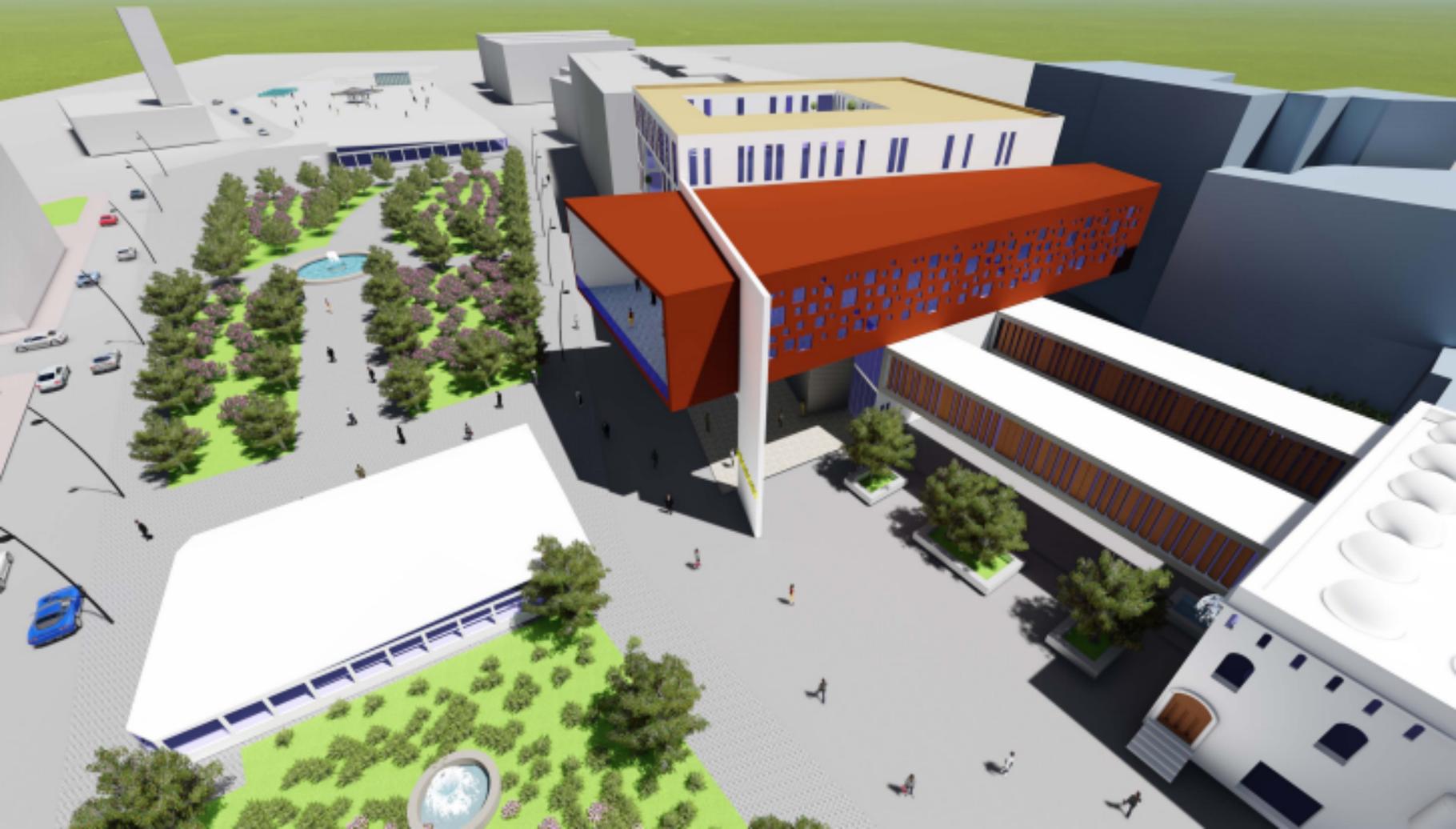














MMAMAM

